



HAL
open science

**Multiculturalisme, immigration, frontières et sécurité
dans les sociétés anglophones contemporaines :
Représentations, essais, discours politiques**

Eric Tabuteau

► **To cite this version:**

Eric Tabuteau. Multiculturalisme, immigration, frontières et sécurité dans les sociétés anglophones contemporaines : Représentations, essais, discours politiques. Sciences de l'Homme et Société. Université Grenoble - Alpes, 2016. tel-03964569

HAL Id: tel-03964569

<https://hal.science/tel-03964569>

Submitted on 4 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Eric Tabuteau

Maître de conférences d'études anglophones
Université Jean Moulin Lyon 3

**Multiculturalisme, immigration, frontières et sécurité
dans les sociétés anglophones contemporaines :
Représentations, essais, discours politiques**

Travaux rassemblés en vue de
l'Habilitation à Diriger des Recherches
en civilisation des pays anglophones

Sous la direction du Professeur Susanne Berthier-Foglar
Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie

Volume I

Document de synthèse

2016



Remerciements

Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance au Professeur Susanne Berthier-Foglar qui a accepté de se porter garant de cette habilitation à diriger des recherches et qui m'a prodigué des conseils éclairés. Je la remercie plus particulièrement de sa grande disponibilité, de son extrême attention et de ses encouragements durant la rédaction de la présente synthèse.

Toute ma gratitude va également à mes deux fils Maxime et Florian qui ne m'ont jamais reproché d'être indisponible pendant de longs mois de vacances, et à mon épouse Angélique qui m'a soutenu, et non supporté, tout au long de ce parcours de recherche.

Sommaire

Remerciements.....	2
Sommaire.....	3
Introduction.....	4
Cheminement intellectuel	
Chapitre I : Rétrospective.....	25
L'indépendance des colonies, vecteur de propagation du multiculturalisme	
Chapitre II : Perspectives.....	60
L'après 11 septembre 2001, révélateur de la défiance envers le multiculturalisme	
Chapitre III : Prospective.....	90
La sécurisation des frontières, conséquence de la fragilisation du multiculturalisme	
Conclusion.....	122
Investissement pédagogique	
Références bibliographiques.....	135
Index des noms de personnes.....	152

Introduction

Cheminement intellectuel

Tout bon dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences sociales contient aujourd'hui en France une sorte d'« ego-histoire » intellectuelle, comme disent les historiens, où se joue le lien entre le sujet et l'objet du savoir¹.

Après avoir obtenu une maîtrise d'anglais et un DEA en lettres et sciences sociales à l'Université de la Réunion, j'ai soutenu en décembre 1996 à l'Université de Bourgogne, sous la direction du professeur Jean-Pierre Durix, une thèse de doctorat intitulée *Images du multiculturalisme dans le roman antillais anglophone*. Alors que je mettais la touche finale à ce travail de recherche, je parvenais à la conclusion que les ouvrages sur lesquels il portait² étaient des vecteurs manifestes du concept de multiculturalisme quand bien même ils avaient été écrits à une époque où le terme, à défaut d'être inconnu³, n'était pas couramment utilisé, et, surtout, n'avait fait l'objet d'aucune réelle définition scientifique. A mon sens, au moment de leur publication, c'est-à-dire du début des années 1950 à la fin des années 1970, ces œuvres étaient déjà

¹ Pierre Lassave, « Les sociologues des religions et leur objet », *Sociologie* (5:2), 2014, <https://sociologie.revues.org/2175>, consulté le 25 août 2015.

² Il s'agissait des œuvres des « pères » de la littérature antillaise anglophone : Wilson Harris, George Lamming, V.S. Naipaul et Samuel Selvon, tous originaires de la Caraïbe mais par ailleurs tous immigrés en Angleterre dans les années 1950.

³ “The word only entered demotic usage in July 1941, in an essay that Iris Barry published in the *New York Herald Tribune Books*, reviewing Edward Haskell's *Lance: A Novel about Multicultural Men*. As used both by the novel's author and his reviewer, multiculturalism implied someone who was free of chauvinistic impulses.” David G. Haglund, *Ethnic Diasporas and the Canada-United States Security Community*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2015, p. 90.

annonciatrices de l'intérêt marqué que les études interculturelles allaient susciter quelques temps plus tard en Europe et en Amérique du Nord, dans les années 1980 et 1990.

Toutefois, il m'est aussi apparu que les auteurs antillais que j'avais étudiés révélaiement, concomitamment et contradictoirement, les limites de l'enthousiasme provoqué d'une part par l'indépendance des anciennes colonies où se trouvaient des sociétés multiethniques, et d'autre part par l'immigration dans les anciennes puissances colonisatrices qui voyaient leurs sociétés se métisser exponentiellement. En un mot, leurs romans anticipaient la montée en puissance des difficultés à vivre ensemble qui allaient caractériser les sociétés occidentales actuelles, et laissaient deviner les clivages auxquels les sociétés postcoloniales allaient devoir faire face au 21^{ème} siècle. Ainsi cette thèse de doctorat portait-elle sur deux thèmes majeurs qui étaient intimement liés et qui allaient se trouver au centre d'un nombre croissant de polémiques : immigration et multiculturalisme.

Ces thèmes seront le dénominateur commun des articles que j'ai publiés et des ouvrages que j'ai (co)dirigés tout au long des années qui ont suivi la soutenance de ma thèse. Si, avec le recul, le choix d'un arrière-plan théorique emprunté à la sociologie et aux études postcoloniales semblait s'imposer pour le traitement de tels sujets, il n'allait pas nécessairement de soi, à l'époque, pour un écrit académique dont le titre, il est vrai, suggérait qu'il proposait une analyse d'œuvres littéraires. Certains collègues, professeurs de littérature, rencontrés lors des années de rédaction, s'étonnaient effectivement de ce que j'avais pu envisager une telle étude en faisant globalement abstraction des outils de la critique littéraire les plus souvent utilisés, telles les œuvres de référence de Gérard Genette ou Roland Barthes. Mais il me semble encore plus évident aujourd'hui que cette thèse n'était pas une thèse de littérature à proprement parler, mais bien plutôt une étude sociologique, et que si elle s'appuyait initialement sur un corpus romanesque, elle s'en affranchissait en se penchant

aussi amplement sur les ouvrages théoriques publiés par Wilson Harris, George Lamming, V.S. Naipaul et Sam Selvon.

Car une caractéristique intéressante des quatre auteurs que j'avais retenus était que, parallèlement à leur production fictionnelle, ils avaient abordé, commenté ou développé dans des essais connexes des concepts qui avaient servi de base à l'écriture de leurs romans : George Lamming a documenté la difficulté de s'intégrer dans la culture dominante anglo-saxonne dans *The Pleasures of Exile*¹, Wilson Harris a formalisé sa réflexion sur le multiculturalisme dans son essai intitulé *The Womb of Space*², Sam Selvon a décrit la transformation des sociétés des Antilles sous l'influence de la culture nord-américaine dans un recueil d'essais baptisé *Foreday Morning*³, et V.S. Naipaul a pour sa part multiplié les écrits consacrés à la difficulté de vivre à la croisée des multiples civilisations constituantes de l'Empire britannique, expérience qu'il a résumée dans *Two Worlds*, son discours d'acceptation du prix Nobel⁴.

En fin de compte, au-delà du mode d'expression utilisé (roman ou essai), ce qui m'intéressait plus particulièrement et ce que je souhaitais étudier plus précisément, c'était la capacité de ces intellectuels à présenter à leur lectorat potentiel (vivant majoritairement en Europe ou en Amérique du Nord) une vision nouvelle voire décalée d'événements, de conflits ou de faits de société certes connus, mais qui jusqu'alors avaient été majoritairement rapportés par des occidentaux. Pour moi, l'intérêt principal de ces auteurs était qu'ils ne proposaient plus une description eurocentrée d'événements qui affectaient ou avaient affecté les sociétés occidentales et les territoires qu'elles avaient annexés. Ils les montraient sous un angle inédit qui méritait d'être décrypté, au travers d'un prisme qui invitait le lecteur à une mise en perspective de ses

¹ George Lamming, *The Pleasures of Exile*, [1960], Ann Arbor : University of Michigan Press, 1992.

² Wilson Harris, *The Womb of Space: The Cross-Cultural Imagination*, Westport / Londres : Greenwood Press, 1983.

³ Sam Selvon, *Foreday Morning*, Harlow : Longman, 1989.

⁴ V.S. Naipaul, *Literary Occasions*, New York / Toronto : Knopf, 2003.

critères d'analyse traditionnels, l'invitant à repenser son approche monolithique pour accéder à une vision plus dynamique de phénomènes de société tels que l'immigration de minorités dites visibles, phénomènes qui allaient durablement bouleverser les civilisations de l'ancien et du nouveau continent, en les faisant passer à l'ère multiculturelle. C'est sur le témoignage de cette transformation sociétale qui participait d'une libération des mœurs que je souhaitais me focaliser, plutôt que sur les moyens littéraires mis en œuvre pour la relater, et cela m'amenait assez mécaniquement, me semble-t-il, à utiliser une grille de lecture axée sur la sociologie.

Les membres du jury ne s'y sont pas trompés en indiquant clairement tout au long du rapport de soutenance que si ce travail de recherche s'appuyait en partie sur des ouvrages de fiction, il visait surtout à analyser le récit de phénomènes sociétaux en adoptant une démarche critique fondée sur les sciences sociales. Au demeurant, lorsque j'ai pris la décision de publier ma thèse aux Presses universitaires du septentrion¹, celle-ci a certes été répertoriée par la maison d'édition en littérature du 20^{ème} siècle, mais elle l'a également été en sciences humaines, dans la rubrique « colonisation – décolonisation ». Au cours des années qui ont suivi, dans les articles que j'ai écrits et les colloques auxquels j'ai participé, j'ai conservé et confirmé cette approche privilégiant la sociologie, en m'éloignant progressivement des ouvrages de fiction afin de me concentrer davantage sur des œuvres théoriques abordant les thèmes du multiculturalisme et de l'immigration, affirmant ainsi mon ancrage dans le champ des études de civilisation.

¹ Eric Tabuteau, *Images du multiculturalisme dans le roman antillais anglophone : Wilson Harris, George Lamming, V.S. Naipaul, Sam Selvon*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1997.

Si le corpus sur lequel j'ai basé mes publications a évolué au fil du temps, passant progressivement des romans aux essais, les aires géographiques concernées par mes travaux ne sont pas non plus restées les mêmes. Mon choix de départ s'était porté sur l'étude d'œuvres de romanciers antillais probablement parce que, comme l'a écrit V.S. Naipaul, nous lisons, en fait, pour retrouver ce que nous savons déjà¹ : les auteurs qui s'étaient imposés à moi présentaient en effet trois caractéristiques essentielles : ils avaient l'avantage de décrire la particularité des sociétés créoles, d'aborder la difficile expérience de l'immigration dans les grandes métropoles du Royaume-Uni et des Etats-Unis, et de rendre compte des nombreux conflits qui affectaient les sociétés postcoloniales de la Caraïbe et de l'Afrique. En effet, George Lamming a longuement retracé dans son œuvre les traumatismes de la traite transatlantique², Sam Selvon a marqué la scène littéraire par ses romans consacrés aux immigrés à Londres³, et V.S. Naipaul a consacré pas moins de six ouvrages à l'Afrique et l'océan Indien⁴, notamment aux rivalités ethniques qui étaient apparues après l'indépendance. Quant à Wilson Harris, son œuvre inédite cernait de façon exhaustive ce que l'on pouvait entendre par société multiculturelle dans un monde postcolonial en rapide mutation⁵.

¹ "Because we read, really, to find out what we already know". V.S. Naipaul, "Conrad's Darkness", *The return of Eva Peron*, [1980], Harmondsworth, Penguin : 1981, p. 105.

² Dans deux romans intitulés *In the Castle of My Skin*, [1953], Harlow : Longman, 1988 et *Natives of My Person*, [1972], Ann Arbor : University of Michigan Press, 1992, que j'ai réunis sous le titre *The Ego Novels*.

³ En particulier dans trois romans regroupés sous l'appellation *The Moses Trilogy* : *The Lonely Londoners*, [1956], Harlow : Longman, 1983 ; *Moses Ascending*, [1975], Londres : Heinemann, 1984 ; *Moses Migrating*, [1983], Harlow : Longman, 1983.

⁴ Dont deux ouvrages phares : une longue nouvelle publiée dans *In a Free State*, [1971], Harmondsworth : Penguin, 1973, et un roman intitulé *A Bend in the River*, [1979], Harmondsworth : Penguin, 1980, que j'ai parfois repris sous le titre *The African Narratives*.

⁵ Notamment dans sa série de romans publiée sous le titre *The Guyana Quartet* qui reprend ses quatre premiers opus : *Palace of the Peacock*, [1960], Londres : Faber & Faber, 1985 ; *The Far Journey of Oudin*, [1961], Londres : Faber & Faber, 1985 ; *The Whole Armour*, [1962], Londres : Faber & Faber, 1985 ; *The Secret Ladder*, [1963], Londres : Faber & Faber, 1985.

Or, issu d'une famille réunionnaise, au moment de commencer un troisième cycle universitaire, j'ai souhaité, certes par intérêt personnel mais également par souci de compétence, étudier des phénomènes de société sur lesquels je pensais avoir des connaissances et un certain recul de par ma modeste expérience qui m'avait initié aux problématiques de la créolité comme étudiant et enseignant à l'île de la Réunion, confronté aux difficultés de l'immigration alors que j'étais assistant puis lecteur de français dans de grandes villes d'Ecosse, et alerté sur les tensions ethniques qui affectaient le continent africain où j'avais séjourné comme jeune chercheur. Se basant sur les seuls arguments de la connaissance et de la distance critique, il aurait peut-être été préférable que je m'intéresse aux œuvres provenant des îles de l'océan Indien car, de par leur proximité avec La Réunion, je m'étais rendu à plusieurs reprises dans certaines d'entre elles (l'île Maurice, les Seychelles) et j'avais donc une bonne perception de leurs sociétés. Elles présentaient de surcroît l'intérêt d'être (officiellement) anglophones.

Cependant, le faible poids géostratégique de ces archipels, la petite taille et la mobilité limitée¹ de leurs populations n'en avaient pas, à l'époque, fait un sujet de choix pour des romanciers s'exprimant en langue anglaise, et la production littéraire qu'ils avaient générée était des plus discrètes, tandis que les écrits des Antilles anglophones abordaient non seulement les thématiques de l'immigration en provenance du tiers-monde et du métissage des sociétés postcoloniales, mais ils couvraient également une zone géographique plus étendue, héritière de la traite esclavagiste, allant de l'Afrique aux Etats-Unis en passant par le Royaume-Uni et la Caraïbe elle-même. De plus, leur renommée était solidement établie et leur réputation légitimée par un nombre impressionnant de prix littéraires. J'ai donc trouvé plus pertinent, pour un angliciste amené par ailleurs à préparer des cours portant sur de multiples

¹ "Six carpenters leave the Indian Ocean island of Mauritius to go to Swaziland in Southern Africa to work for a year, and it is front-page news in *L'express*, the leading Mauritius newspaper." V.S. Naipaul, *The Overcrowded Barracoon*, [1972], Harmondsworth : Penguin, 1976, p. 276.

facettes de la sphère d'influence anglophone, de me tourner vers cette littérature lointaine et pourtant voisine.

Dans la pratique, les premiers articles que je publierai au début de ma carrière de maître de conférences confirmeront mon intérêt pour ces parties du monde et leurs civilisations, que ces dernières soient situées dans des zones périphériques ou au contraire transposées dans des centres nerveux. Ils seront l'occasion pour un jeune universitaire ayant une double culture métropolitaine et ultramarine de porter un regard critique sur les approches eurocentrées du multiculturalisme, et aussi de souligner les limites des regards portés sur ce même phénomène depuis la périphérie. Mais un événement planétaire (le 11 septembre 2001) va marquer le début du 21^{ème} siècle et considérablement infléchir mon domaine de recherche, me permettant d'abord d'y ajouter une nouvelle aire géographique à travers le Canada.

Les attentats de New York et Washington vont en effet alimenter les griefs des détracteurs du multiculturalisme et jouer un rôle d'accélérateur¹ dans le questionnement global du multiculturalisme comme fondement idéal des sociétés contemporaines, dans la mesure où ils vont avoir « pour conséquence d'établir une association entre terrorisme et immigration, de mettre en avant la sécurité de la patrie et de soulever la question de l'allégeance des citoyens d'origine étrangère². » Berceau de la politique de multiculturalisme, le Canada va être directement impacté par cette remise en cause née aux Etats-Unis. Des

¹ Et non pas de déclencheur. Comme le rappelle un article paru dans *Le Monde*, il y a déjà eu au tournant du 21^{ème} siècle des remises en question majeures : « quelques mois avant le 11 septembre 2001, des émeutes de grande ampleur éclataient dans le nord de l'Angleterre, montrant des jeunes d'origine essentiellement pakistanaise s'affronter avec la police. [...] Au banc des accusés, le multiculturalisme sous ses formes les plus discutables [...], parce qu'il aurait encouragé les tendances au repli sur soi, voire 'l'auto-ségrégation'. » Romain Garbaye, « David Cameron, le New Labour, la 'community cohesion' et le multiculturalisme », *Le Monde*, 24 février 2011, http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/24/david-cameron-le-new-labour-la-community-cohesion-et-le-multiculturalisme_1484785_3232.html, consulté le 29 octobre 2015.

² Ayse Ceyhan, « Terrorisme, immigration et patriotisme. Les identités sous surveillance », *Cultures & conflits* (44), 2011, <http://conflits.revues.org/746?lang=en#text>, consulté le 29 octobre 2015.

accusations en provenance de Washington vont laisser entendre que les membres d'Al-Qaïda responsables des attentats ont pu entrer sur le territoire américain en transitant par le territoire canadien. Bien que totalement infondées, ces affirmations diffamatoires trouveront un large écho dans l'opinion publique et dans les milieux politiques, y compris au Canada, affectant au moins temporairement le bien-fondé de la politique de multiculturalisme et la légitimité du traitement favorable qu'elle prévoyait pour les migrants et les réfugiés, majoritairement issus de pays devenus « à risque »¹.

Au surplus, l'émergence de cette polémique validait les doutes que j'avais eus au moment de soutenir ma thèse de doctorat sur la capacité du multiculturalisme à demeurer un projet de société viable pour les sociétés plurielles contemporaines qui semblaient se polariser inéluctablement. Alors que je reconnaissais cinq ans plus tôt avoir parfois été trop optimiste quant à la faculté des sociétés que j'avais examinées à pratiquer un multiculturalisme abouti, prenant ainsi timidement le contre-pied d'une certaine euphorie qui n'était pas rare dans les études postcoloniales, les événements me donnaient maintenant raison, mais avec une force que je n'aurais cependant pas imaginée. Cela m'incitait encore plus à analyser les motifs de cette remise en cause qui faisait passer le multiculturalisme du statut d'idéologie prisée à celui de politique brocardée.

Il est alors nécessaire de proposer une première clarification élémentaire du terme multiculturalisme (que j'utiliserai dans le chapitre suivant), car il a cumulé

¹ “Although *The New York Times* stated that Canada had altered many of its security policies in an ‘attempt to reassure the United States that Canada is not a sanctuary for terrorists,’ it still reported in 2002 ‘that Canada’s liberal refugee and immigration policies are of particular concern.’ [...] This would not be the last time that differing Canadian and American sensitivities to multiculturalism would clash.” Kent Roach, *September 11: Consequences for Canada*, Montreal & Kingston : McGill-Queen’s University Press, 2003, p. 5.

plusieurs significations au fil du temps et est devenu une sorte d'agglomérat renvoyant à des notions parfois éloignées, à tel point que Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant lui ont reproché d'être « ni un concept, ni une théorie, ni un mouvement social ou politique – tout en prétendant être tout cela à la fois¹. » Si le mot existe depuis la Seconde Guerre mondiale pour qualifier, d'un point de vue sociologique, des communautés dans lesquelles vivent côte à côte, dans une relative harmonie et sans crainte du métissage, des individus issus de groupes ethniques et culturels différents, comme c'est le cas d'un nombre non négligeable de pays, à l'instar du Brésil ou de l'archipel des Mascareignes², le multiculturalisme, dans son acception plus récente, a réellement émergé en 1971. A l'instigation du premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau, le Canada est devenu le premier pays au monde à promouvoir une idéologie progressiste, mise en œuvre au moyen d'une politique volontariste, poursuivant quatre objectifs : aider les groupes culturels minoritaires à préserver et affirmer leur identité ; faciliter la pleine participation de tous les groupes culturels à la société canadienne ; soutenir les échanges entre tous les groupes culturels et finalement aider les nouveaux entrants à apprendre au moins l'une des deux langues officielles.

Plusieurs pays occidentaux, en particulier dans la sphère d'influence anglophone, se sont rapidement inspirés de la politique canadienne pour faire face aux défis que présentaient leurs sociétés composites et ont adopté un voire plusieurs des programmes ci-dessus, en en reprenant les principes maîtres. Cela a été le cas de l'Australie, de la Nouvelle Zélande et du Royaume-Uni³. Pourtant, poids démographique, culturel, politique et économique oblige, l'idée

¹ Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, « La nouvelle vulgate planétaire », *Le Monde diplomatique*, mai 2000, <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/05/BOURDIEU/13727>, consulté le 6 février 2007.

² François Taglioni, « Fragmentation, altérité et identité dans les sociétés insulaires », *L'Espace Politique* (11), 2010, <http://espacepolitique.revues.org/index1634.html>, consulté le 29 octobre 2015.

³ Martine Piquet, *Australie plurielle : Gestion de la diversité ethnique en Australie de 1788 à nos jours*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 166.

de multiculturalisme est bien souvent davantage associée aux Etats-Unis qu'à ces pays du Commonwealth, alors que les U.S.A. n'ont pas en la matière une politique étatique clairement définie. En effet, le multiculturalisme en Amérique n'a pas d'existence institutionnelle à l'échelon fédéral. Le terme évoque essentiellement une remise en cause du concept de melting-pot, qui, un rapport du PNUD le rappelait en 2004¹, restait la référence aux Etats-Unis en matière de politique d'intégration. Outre-Atlantique, le multiculturalisme renvoie à un discours contestataire qui implique essentiellement deux choses, d'abord un fait de société affirmant l'existence de diverses minorités qui se définissent comme différentes et qui entendent le rester, ensuite une idéologie insistant sur la reconnaissance et la mise en valeur de ces minorités, mais qui n'a trouvé de matérialisation que dans des politiques locales.

C'est me semble-t-il la raison pour laquelle le multiculturalisme a paru à de nombreux commentateurs n'être qu'une « notion caoutchouteuse [...] plus mystifiante qu'éclairante² ». Ainsi, que ce soit aux Etats-Unis ou dans les autres pays anglo-saxons, l'émergence du multiculturalisme a dès le départ été accompagnée de suspicions qui en ont fait une notion ambiguë, fût-elle populaire. Cela étant, la nouveauté et la radicalité du concept politique, dans un contexte de libéralisation global de la société³, a fini par susciter un véritable engouement⁴, et en conséquence de nombreux intellectuels se sont emparés du sujet pour tenter de le définir plus précisément. Le multiculturalisme a donc connu son âge d'or du début des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, période durant laquelle de nombreux ouvrages théoriques lui ont été consacrés,

¹ « Multiculturalisme contre assimilation forcée pour la nouvelle vague d'immigration », *Programme des Nations Unies pour le Développement*, 2004, http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/pdf/presskit/HDR04_PR3FR.pdf, consulté le 6 février 2007.

² Armand Mattelart, Erik Neveu, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris : Editions La Découverte, 2003, p. 103.

³ C'est la période de la contre-culture, de la libération des mœurs, de la contestation de la guerre du Viêt Nam, etc.

⁴ Le parlement d'Ottawa a adopté la Loi sur le multiculturalisme canadien en 1988.

que ce soit au Canada, par exemple sous la houlette de Will Kymlicka¹ ou Charles Taylor², ou aux Etats-Unis sous la direction de Théo Goldberg³ ou Amy Gutmann⁴. Mais il est vrai que la multiplicité des opus qui lui ont été dédiés a peut-être simultanément contribué à obscurcir la notion plutôt qu'à l'éclairer, ce sur quoi j'aurai l'occasion de revenir plus en détail dans un chapitre ultérieur.

C'est aussi à cette époque que se sont plus précisément formées les grandes controverses, notamment celles dues aux intellectuels québécois hostiles au multiculturalisme. Ils ont critiqué cette politique parce qu'elle ne reconnaissait pas l'existence de deux cultures de référence, francophone et anglophone, et parce qu'elle mettait toutes les cultures au même niveau. Pour eux, le multiculturalisme en soi n'était pas condamnable : ce qui posait problème, c'est qu'il ne s'accompagnait pas de la reconnaissance du caractère multinational du Canada. En construisant une identité canadienne essentiellement civique caractérisée par son patriotisme constitutionnel, il favorisait au contraire la dilution de la culture québécoise dans la diversité multiculturelle canadienne. Ceci a donc contrarié les Québécois, surtout les souverainistes, qui ont souvent eu tendance à soutenir un nationalisme identitaire, à souligner la particularité ethnique de la nation québécoise⁵.

Puis sont venues plus tardivement les réserves d'intellectuels, tel Samuel Huntington, professeur de science politique de l'Université Harvard rendu célèbre par son essai intitulé *The Clash of Civilizations*, pour qui le multiculturalisme se présentait essentiellement comme une idéologie anti-occidentale. Selon Huntington, le multiculturalisme remettait en question l'identification entre Etats-Unis et civilisation occidentale, niant l'existence

¹ Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford : Clarendon Press, 1995.

² Charles Taylor, *Multiculturalism and the Politics of Recognition: An Essay*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1992.

³ David Theo Goldberg (ed.), *Multiculturalism: A Critical Reader*, Malden, MA : Blackwell Publishers Ltd, 1994.

⁴ Amy Gutmann (ed.), *Multiculturalism*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1994.

⁵ Michel Seymour, *La nation en question*, Montréal : L'héxagone, 1999, p. 46.

d'une culture commune à tous les Américains, et promouvait la division du pays en autant de sous-groupes ethniques ou culturels¹. Perpétrés aux Etats-Unis cinq années après la publication de son ouvrage, les attentats du 11 septembre ont sans surprise conforté les théories de Samuel Huntington qui ont alors été instrumentalisées par les faucons du Pentagone. Les attaques terroristes n'ont certes pas engendré le déclin du multiculturalisme mais elles ont indéniablement généré une remise en cause sérieuse de l'idéologie et de sa traduction politique dans de nombreux pays occidentaux², et même dans une moindre mesure dans celui qui l'avait vu naître, le Canada.

Ainsi, dans la mesure où à travers l'œuvre des auteurs antillais anglophones j'avais moi-même proposé dès le milieu des années 1990 une lecture critique (mais encore bienveillante) du multiculturalisme, je ne pouvais ignorer les débats sur sa pertinence qui agitaient la société civile et le monde politique en Occident au début des années 2000. J'envisageais donc des publications sur les polémiques qui faisaient surface régulièrement, mais je ne souhaitais pas non plus que mes activités de recherche souffrent d'incohérence, délaissant en partie les sociétés décolonisées et leurs aspirations sur lesquelles je m'étais focalisé pendant plusieurs années, pour me tourner exclusivement vers les anciennes puissances colonisatrices et leurs états d'âme face à leur transformation. J'ai donc essayé de voir dans quelle mesure je pouvais concilier les recherches que j'avais menées en thèse et reprises dans des publications subséquentes (la vision antillaise du multiculturalisme) avec les grands enjeux contemporains

¹ Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York : Simon & Schuster, 1996.

² "In much of the world, and particularly in Europe, there is a widespread perception that multiculturalism has failed, and that it is time to pull back from the approach, which has been taken too far." Keith Banting, Will Kymlicka, "Canadian Multiculturalism: Global Anxieties and Local Debates", *British Journal of Canadian Studies* (23:1), 2010, p. 43.

(l'émergence d'un après 11 septembre en occident et en particulier au Canada). Tel un Deus ex machina, la solution s'est imposée d'elle-même.

En effet, les attentats ont très incidemment remis sur le devant de la scène deux auteurs antillais dont j'avais analysé ou abordé les écrits dans ma thèse de doctorat, V.S. Naipaul et son neveu Neil Bissoondath. V.S. Naipaul a reçu le prix Nobel de littérature le 11 octobre 2001, soit un mois après les attaques terroristes sur New York et le Pentagone. Cette décision d'attribuer le Nobel de littérature à Naipaul a indéniablement participé d'une remise en cause du discours multiculturel au profit de visions plus polarisées apparues dans le sillage immédiat de la destruction des Tours jumelles. On ne peut nier que V.S. Naipaul n'a jamais caché son scepticisme face à l'émergence de sociétés multiculturelles nées de l'effondrement de l'Empire britannique, et il est aussi avéré qu'il avait porté, et ce bien avant le cataclysme du 11 septembre, un regard particulièrement sévère sur les sociétés musulmanes à travers deux essais qui avaient défrayé la chronique, *Among the Believers: An Islamic Journey* et *Beyond Belief: Islamic Excursions Among the Converted People*¹. Les critiques n'ont alors pas manqué d'observer que la remise du Nobel à Naipaul, Trinidadien d'origine indienne n'ayant jamais vraiment accepté ses origines antillaises et ayant toujours affiché une évidente nostalgie de l'Empire britannique, représentait un véritable revirement comparé à l'attribution, une décennie plutôt, du même prix littéraire à Derek Walcott, écrivain St Lucien chantre du syncrétisme et de la créolité².

Quant à Neil Bissoondath, s'il avait aussi suscité la polémique au début des années 1990 en publiant au Canada (son pays d'adoption) un brûlot intitulé *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada* dans lequel il

¹ V.S. Naipaul, *Among the Believers: An Islamic Journey*, [1981], Londres : Picador, 2001 et *Beyond Belief: Islamic Excursions Among the Converted People*, New York : Random House, 1998.

² Derek Walcott, "Nobel Lecture—The Antilles: Fragments of Epic Memory", *The Nobel Foundation*, 7 Décembre 1992, http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1992/walcott-lecture.html, consulté le 2 mai 2016.

fustigeait la Loi sur le multiculturalisme canadien¹, il récidivait avec davantage d'intensité en 2002 en sortant une édition révisée et mise à jour du même ouvrage qui intégrait les remarques que lui avait inspirées la catastrophe de 2001. En bref, la polémique autour de la remise du prix Nobel à V.S. Naipaul et les commentaires de son neveu sur les attentats du 11 septembre m'offraient le trait d'union qui me permettait d'investir un nouveau champ de recherche, de ne pas renier l'ancien, mais bien plutôt de le dépasser.

Ce dépassement a toutefois impliqué un renoncement, puisque, d'un point de vue formel d'une part, j'ai alors totalement cessé d'étudier des romans pour me focaliser sur des écrits non fictionnels, et d'un point de vue théorique d'autre part, puisque j'ai globalement mis de côté les outils de la sociologie pour adopter une approche relevant de la science politique. En effet, l'étude des discours, interviews et prises de position de V.S. Naipaul comme celle de l'essai de Neil Bissoondath m'a amené à prendre davantage en considération l'aspect politique que l'aspect sociétal du multiculturalisme. Il est vrai qu'à partir des années 2000, la présence de V.S. Naipaul sur la scène littéraire ne tient plus tant à ses œuvres de fiction (son dernier roman, *Magic Seed*², a été publié en 2004) qu'à des biographies (*The World is What it is*³, 2008), ou encore des commentaires rassemblés dans des anthologies (*Literary Occasions*⁴, 2003). Si, à cette époque, l'écrivain tient encore le haut du pavé, ce n'est plus parce qu'il continue d'accumuler les prix littéraires comme il a pu le faire par le passé, mais parce qu'il se livre régulièrement, dans les médias anglo-saxons et indiens⁵, à

¹ Neil Bissoondath, *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*, [1994], Toronto : Penguin Canada, 2002.

² V.S. Naipaul, *Magic Seeds*, Londres : Picador, 2003.

³ Patrick French, *The World is What it is: The Authorized Biography of V.S. Naipaul*, Londres : Picador, 2008.

⁴ V.S. Naipaul, *Literary Occasions: Essays*. New York : Alfred A. Knopf, 2003.

⁵ "It might seem unlikely that a Nobel Laureate would put himself in a position of apparently endorsing an act that spawned mass murder – or commend a party that has often been seen as virulently anti-intellectual." William Dalrymple, "Trapped in the Ruins", *The Guardian*, 20 mars 2004, <http://www.theguardian.com/books/2004/mar/20/india.fiction>, consulté le 12 mai 2016.

des déclarations fracassantes, prenant ouvertement des positions politiques dérangeantes.

Si, pour sa part, Neil Bissoondath est devenu une figure marquante et controversée de la scène littéraire canadienne, cela a davantage été dû à l'encre que son essai a fait couler plutôt qu'aux multiples romans qu'il a écrits et dont le succès est somme toute resté relativement modeste. Ses prises de position tranchées contre la Loi sur le multiculturalisme canadien, alors qu'originaire de Trinidad, il est lui-même le représentant d'une partie de la population à qui cette politique s'adresse, contribueront à alimenter des débats houleux au sein de la classe politique canadienne et seront systématiquement utilisés par les détracteurs de la politique de multiculturalisme, le faisant par ailleurs passer pour un traître au sein des organisations de gauche¹.

Engagé dans une analyse plus politique de la remise en question du multiculturalisme, je vais prendre toute la mesure du débat que les attentats du 11 septembre ont déclenché au Canada grâce à un séjour de recherche au Québec et en Ontario au cours duquel je vais pouvoir échanger avec des acteurs de premier plan, à l'instar de Cyril Dabydeen. Écrivain antillais résidant à Ottawa, auteur d'un poème intitulé « Multiculturalism » ayant été particulièrement remarqué², Dabydeen a été fortement impliqué dans la mise en place de la politique de multiculturalisme puisqu'il a dirigé le programme de suppression des discriminations raciales établi par la fédération des municipalités canadiennes. L'auteur ne va pas manquer de m'informer précisément des conséquences néfastes qu'ont eu les attaques terroristes pour les communautés immigrées (qu'il nomme « 9/11 backlash ») dans sa patrie

¹ “His best-selling 1994 book of essays, *Selling Illusions*, dared to challenge the value of the multiculturalism that has become the abiding national ethos of Canada today. The book made him a lightning rod for criticism from the left.” Clifford Krauss, “The Immigrant Culture, Written in Harsh Light”, *The New York Times*, 3 août 2002, <http://www.nytimes.com/2002/08/03/world/the-saturday-profile-the-immigrant-culture-written-in-harsh-light.html>, consulté le 19 mai 2016.

² Cyril Dabydeen, “Multiculturalism”, *Hemisphere of Love: Poems*, Toronto : TSAR Publications, 2003, p. 35.

d'adoption, c'est-à-dire le durcissement d'un certain nombre de critères qui avaient fait du Canada un pays d'immigration à la politique d'intégration généreuse, mais il va également me faire prendre conscience de la vitalité d'un mouvement de défense et de soutien à la politique de multiculturalisme, incarné par des intellectuels tels que Cecil Foster¹ ou Michael Adams² qui en ont fait l'apologie dans plusieurs ouvrages et sur lesquels je serai appelé à communiquer.

Ces échanges vont avoir une profonde influence sur mes recherches puisqu'ils vont me faire découvrir toute une littérature canadienne de contestation, de désaveu de la pensée politique importée du puissant voisin du sud, littérature qui va s'attacher à défendre l'originalité comme la légitimité de la politique canadienne de multiculturalisme, et dénoncer les pressions exercées pour faire évoluer la politique d'immigration au Canada, et par extension aligner la politique d'intégration canadienne sur celle de Washington. On trouvera, parmi ces activistes qui vont inlassablement porter la contradiction aux censeurs américains, des auteurs prolifiques tels Mel Hurtig³ ou Maude Barlow⁴ dont les ouvrages vont porter un regard critique sur la relation américano-canadienne qu'ils estiment altérée depuis les attentats du 11 septembre, notamment parce que l'hégémonie américaine fragilise la souveraineté canadienne.

¹ Cecil Foster, *Where Race Does not Matter: The New Spirit of Modernity*, Toronto : Penguin Canada, 2005.

² Michael Adams, *Unlikely Utopia: The Surprising Triumph of Canadian Pluralism*, Toronto : Viking Canada, 2007.

³ "In 2007, there was a terrible and inexcusable backlog of some 800,000 applicants waiting to come to Canada. Some potential immigrants have been kept waiting up to five years before being given a decision on their application." Mel Hurtig, *The Truth about Canada: Some Important, Some Astonishing, and Some Truly Appalling Things All Canadians Should Know about Our Country*, Toronto : McClelland & Stewart Ltd., 2008, p. 65.

⁴ "It really is based on strong pressure from the Bush White House, which views refugees as a security problem, to create a seamless North American refugee system, with the terms and conditions set in Washington." Maude Barlow, *Too Close for Comfort: Canada's Future within Fortress North America*, Toronto : McClelland & Stewart Ltd., 2005, p. 117.

C'est à ce moment de mon parcours de recherche que je vais me rendre compte des interactions que le 11 septembre 2001 a créées entre le premier axe thématique portant sur le multiculturalisme et l'immigration, qui avait retenu mon attention, et un second consacré aux frontières et à la sécurité, auquel je vais juger nécessaire de m'intéresser. Si le lien entre immigration et multiculturalisme semble manifeste (l'apparition de la notion de multiculturalisme est une conséquence mécanique de la décolonisation et de l'accélération des mouvements migratoires qui en découlent), et si le lien entre frontière et sécurité n'en est pas moins évident (le contrôle et la surveillance des frontières constituent un enjeu crucial pour les Etats dont les frontières délimitent géographiquement l'autorité sur les biens et les personnes), les écrits des activistes canadiens vont me faire prendre conscience de l'impact que la gestion de la sécurité frontalière en Amérique du Nord a pu avoir sur les politiques d'immigration et de multiculturalisme après les attaques d'Al-Qaïda. Je vais donc établir un pont entre multiculturalisme et immigration d'une part, et frontières et sécurité d'autre part, réalisant que dans l'optique de garantir la sécurité des populations, les gouvernements conservateurs américains et canadiens se sont efforcés de sécuriser donc d'étanchéifier les frontières, freinant ainsi l'immigration et ralentissant en conséquence la « multiculturalisation » des sociétés nord-américaines.

Les essais de Maude Barlow vont m'initier à une réalité politique complexe dans la mesure où leur analyse va me révéler les contradictions de la gestion frontalière actuelle. Soucieux de mieux contrôler la ligne internationale qui sépare leurs deux pays, source de tensions entre les deux gouvernements et d'inquiétude pour les populations, Washington et Ottawa (à sa remorque) vont être tentés par un repli sécuritaire reposant sur un contrôle renforcé à l'entrée ou à la sortie de leur territoire respectif, contrôle censé contrecarrer l'accroissement des actes terroristes et l'émergence d'une nouvelle criminalité très mobile, dont

on peut penser qu'ils ont été facilités par la libéralisation des flux migratoires. Dans l'immédiat après 11 septembre, ce sera la mise en place de la frontière intelligente¹ dont l'épaississement va vite s'avérer un handicap pour les économies des deux pays, sans apporter de réponse efficace aux questions de l'immigration non désirée. Réplique allégée du modèle mis en place le long de la frontière américano-mexicaine, le modèle adopté au nord en présentera les mêmes défauts, il s'appuiera sur une militarisation excessive incompatible avec les besoins de fluidité inhérents à la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain et produira des résultats mitigés peu surprenants².

A l'initiative du Canada, Washington et Ottawa vont choisir de se diriger parallèlement vers une autre solution consistant à intégrer les deux nations dans un même périmètre défensif – que les activistes affubleront du sobriquet de Forteresse nord-américaine – plutôt que de les fortifier chacune de leur côté. Initialement prévue comme une amélioration de l'ALENA incluant le Mexique baptisée *Security and Prosperity Partnership*, cette stratégie sera rapidement recalibrée en un partenariat américano-canadien intronisé par Stephen Harper et Barack Obama sous l'appellation *Beyond the Border: A Shared Vision for*

¹ « C'est ici qu'intervient la 'frontière intelligente' dont les bases sont posées dès décembre 2001 à travers un accord conjoint signé entre le Canada et les Etats-Unis qui liste une série de mesures visant à construire un nouveau type de frontière. Ce concept se présente comme la frontière du futur et comme une solution permettant de sécuriser le 49^{ème} parallèle tout en n'entravant pas les échanges. Pourtant, plus de huit ans après la signature de cet accord, la frontière américano-canadienne demeure au centre des préoccupations, notamment au Canada, qui se plaint de ce que beaucoup nomment son 'épaississement' ». Pierre-Alexandre Beylier, « Les dessous de la frontière intelligente : Quelle signification et quel degré d'intelligence pour cette frontière du futur », in : Eric Tabuteau, Sandrine Tolazzi (eds.), *A Safe and Secure Canada : Politique et enjeux sécuritaires au Canada depuis le 11 septembre 2001*, Bruxelles : Peter Lang, 2011, pp. 56-57.

² « Si la permissivité est de mise, l'immigration s'effectue le plus souvent légalement et le crime organisé, faute d'intérêt pécuniaire, n'y prête guère attention. A l'inverse, la virtuelle fermeture des frontières à certaines catégories de migrants les renvoie vers la sphère criminelle. *In fine*, plus la pression migratoire s'accroît et plus les frontières se ferment. Plus elles se ferment et plus le crime organisé, intermédiaire obligé, en tire profit. [...] Parallèlement, la frontière entre terrorisme et crime organisé tend à se brouiller. » Mickaël Roudaut, *Marchés criminels : Un acteur global*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, pp. 102 et 157.

Perimeter Security and Economic Competitiveness. Immédiatement dénoncés par les organisations de la société civile canadienne et par les groupes de pression nativistes américains, dont les intérêts sont pourtant bien éloignés, ces projets vont à mon sens mettre en exergue la fragilité de cet avatar de la communauté de sécurité américano-canadienne, souvent présentée à tort comme immuable¹, en magnifiant les différences de vision de la société dans les deux pays, dont le multiculturalisme et l'immigration ne sont que des parties émergées auxquelles s'ajoutent beaucoup d'autres. Le rejet catégorique de tels plans montrera à quel point les citoyens des deux pays campent sur des positions difficilement conciliables, et que ce soit au nord ou au sud, mettra également en exergue l'extraordinaire fossé qui sépare le monde des affaires du commun des mortels.

Le débat sur la gestion de la frontière et sur les frictions qu'elle suscite, dont l'intérêt du point de vue de la science politique et des relations internationales est indéniable, suscitera chez moi un vif intérêt car, au-delà des querelles idéologiques et des partis pris politiques qui le sous-tendent, il aura le mérite de nécessiter une clarification des missions des praticiens, gardes-frontières ou autres douaniers, chargés de mettre en œuvre ces politiques aux objectifs contradictoires. Or, en tant qu'officier de la Réserve citoyenne de sécurité et de défense de la Gendarmerie nationale ayant pu acquérir une très modeste expérience de terrain en matière de maintien de l'ordre, j'aurai à cœur de chercher à comprendre comment les forces de sécurité intérieure vont pouvoir faire évoluer leurs missions initiales afin de concilier une meilleure circulation des biens et des personnes tout en augmentant le degré d'imperméabilité des frontières. Je m'interrogerai notamment sur la capacité opérationnelle de la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada à

¹ Parmi de multiples autres exemples, la crise des missiles Bomarc du début des années 1960 marque bien la vulnérabilité de cette communauté de sécurité. Voir Joseph T. Jockel, *Canada in NORAD, 1957-2007: A History*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2007, p. 51.

mettre en œuvre les contradictions de ces prises de position politiques, qui répondent toutefois à de réelles évolutions¹, et à examiner les limites concrètes imposées par des décisions davantage dictées par des impératifs diplomatiques plutôt que par des considérations pragmatiques. Au final, qu'il s'agisse de politique multiculturelle ou de gestion frontalière, mes recherches me conduiront régulièrement à mesurer le fossé entre théorie et pratique, idéologie et action.

Au moment d'entreprendre l'écriture de cette synthèse d'habilitation à diriger des recherches, qui a été précédée de la relecture de l'ensemble des articles et chapitres que j'ai publiés, j'ai acquis la conviction que depuis la soutenance de ma thèse de doctorat, j'ai suivi une série de liens logiques qui donnaient à mon champ d'investigation une réelle unité. Peut-être s'étaient-ils parfois présentés à moi fortuitement, mais c'est en conscience que j'ai décidé de suivre les pistes qui me paraissaient pertinentes, et d'abandonner celles qui m'éloignaient trop de mes centres d'intérêt. Et c'est bien la volonté d'aller dans une direction me semblant cohérente qui m'a amené à prendre en considération des facettes certes très différentes, mais indéniablement complémentaires des sociétés anglophones contemporaines, facettes que je souhaite maintenant examiner plus en détail. Ainsi, dans cette optique, j'envisagerai maintenant d'étudier dans quelle mesure la décolonisation a été un vecteur de propagation du multiculturalisme, puis je m'attacherai au rôle du 11 septembre 2001 comme révélateur de la défiance

¹ « La notion de contrôle et de sécurisation des zones frontalières est toujours plus à relativiser. D'une part parce que la nature de la frontière au sens propre est très diverse : il n'y a rien de commun entre une frontière au sein de l'UE ou de l'espace Schengen et la frontière extra-communautaire, entre une frontière naturelle et un tracé artificiel, entre un passage de frontière dans un aéroport et la même démarche par le tunnel du Mont-Blanc. », Jean-Valéry Lettermann, « Le point de vue du praticien : Réflexions d'un commandant de groupement de gendarmerie sur la notion de frontière », in : Jean-Valéry Lettermann, Eric Tabuteau (eds.), *Contrôle et sécurisation des zones frontalières : Pratiques et discours en France et au Canada*, Paris : Michel Houdiard, 2015, p. 80.

envers le multiculturalisme, pour finalement voir en quoi la sécurisation des frontières est une conséquence de la fragilisation des sociétés multiculturelles.

Chapitre I : Rétrospective

L'indépendance des colonies, vecteur de propagation du multiculturalisme

L'exclusive fatalité, l'unique tare qui puissent affliger un groupe humain et l'empêcher de réaliser pleinement sa nature, c'est d'être seul¹.

Dans le chapitre introductif de cette synthèse d'habilitation à diriger des recherches, j'ai invoqué l'influence de mon héritage réunionnais lorsque j'ai pris la décision de mener des recherches sur la notion de multiculturalisme dans l'œuvre des écrivains antillais de langue anglaise, et j'ai souligné que ma connaissance des sociétés créoles francophones de l'océan Indien m'avait également incité à travailler sur les communautés de la Caraïbe anglophone, à la fois proches et lointaines. Il est vrai que pour un angliciste établi dans l'une des régions ultramarines de la France, il était tentant d'établir des parallèles entre les événements qui avaient affecté les territoires sous influence britannique et ceux qui avaient ébranlé les possessions françaises, et de collationner les textes et documents qui en avaient rendu compte.

D'un point de vue aussi bien géographique (l'arc antillais, l'archipel des Mascareignes), qu'historique (l'héritage africain), ou culturel (la créolité), ou encore économique (les monocultures commerciales), les anciennes colonies insulaires européennes présentaient des caractéristiques proches, et avaient essentiellement dû leur différence de trajectoire à la spécificité des occupations française et britannique. Ainsi, à la recherche d'une grille de lecture visant à éclairer le regard porté par les écrivains de la Caraïbe anglophone sur les

¹ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, [1952], Paris : Denoël, 1987, p. 73.

conséquences de la décolonisation (dont l'émergence possible de sociétés multiculturelles), il m'a semblé que les ouvrages publiés sur un sujet identique par des auteurs issus des anciennes possessions françaises pouvaient constituer une pierre de touche pertinente.

Alors que les écrivains antillais anglophones s'étaient distingués par la quantité et la qualité de leur production romanesque, c'est grâce à leurs essais que les auteurs antillais francophones avaient défrayé la chronique, et ils étaient au fil du temps devenus des producteurs incontournables de l'appareil critique associé aux études postcoloniales, y compris dans le monde anglo-saxon. J'ai donc rapidement choisi de me livrer à des études comparées, de confronter les apports conceptuels des intellectuels martiniquais aux récits fictionnels de leurs homologues des Indes occidentales, ou, alternativement, d'utiliser les ouvrages de penseurs tels qu'Aimé Césaire¹, Frantz Fanon² ou Edouard Glissant³ comme arrière-plan théorique. Sans surprise, ces rapprochements ont immédiatement mis en exergue des différences de forme et de perspective. Comme l'a souligné le critique David Caute :

Fanon was French, and he wrote within a certain philosophical tradition. Whereas the post-war writers from the British West Indies gravitated naturally towards the novel as a means of conveying the particularities of racial confrontation in all their subtlety, variance and ambiguity, Fanon's literary culture was abstract, didactic and often rhetorically assertive. [...] With an English-language West Indian novelist like, for example, V.S. Naipaul, the hero we first encounter is a person called Mr Biswas; only gradually, hesitatingly, ambiguously, do we learn about Mr Biswas colour, job, status and attitude. But Fanon deals in essentialist categories, "the black", "the white", "the colonizer", "the colonized", "the native", "the racist", "the peasant", "the bourgeois"⁴.

Cependant, même si la démarche adoptée était foncièrement différente, les deux types d'ouvrage n'identifiaient qu'un seul et unique mal (la colonisation) dont la disparition engendrait des conséquences multiples (l'indépendance,

¹ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, [1955], Paris : Présence Africaine, 1989.

² Frantz Fanon, *Peau noire masques blancs*, [1952], Paris : Seuil, 1975.

³ Edouard Glissant, *Le discours antillais*, Paris : Seuil, 1981.

⁴ David Caute, *Fanon*, Glasgow : Fontana / Collins, 1970, p. 14.

l'autonomie, l'assimilation, le métissage, etc.). Que les anglophones excellent dans la description minutieuse et réaliste des travers du colonialisme, et que les francophones brillent dans leur capacité à théoriser les distorsions du système colonial, le diagnostic posé restait toujours le même : le crépuscule des empires annonçait une nouvelle ère pour l'humanité qui se trouvait à une période charnière de son histoire. Toutefois, lire les romans de la Caraïbe anglophone à la lumière des essais des antillais francophones apportait un éclairage original permettant de signaler les qualités (pragmatisme, puissance assertive) et les défauts (intellectualisme, descriptions caricaturales) de chaque école, et d'obtenir au final une vision plus complète et plus critique des questions abordées, et, notamment, de la représentation des rapports interethniques.

Pour qui s'intéressait aux contacts de cultures, la situation des Antilles, des années 1950 aux années 1970, révélait une grande contradiction. Ces îles étaient indéniablement caractérisées par leur multiethnicité, mais celle-ci n'était que le résultat fortuit de la colonisation, de l'esclavagisme, de l'engagisme, ou de l'immigration économique en provenance de pays voisins, c'est-à-dire de phénomènes qui avaient été subis plutôt que désirés. Les sociétés multiethniques de la Caraïbe anglophone n'étaient pas véritablement multiculturelles, dans la mesure où les relations interethniques qu'on y observait restaient soumises à des codes et conventions qui les réfrénaient ou les prohibaient.

Bien que le métissage y était largement présent, il était avant tout le résultat d'une miscégénéation entre individus issus de groupes ethniques (Africains, Indiens, Chinois) dont le sort importait peu au pouvoir dominant, ou alors il procédait de rencontres qui n'étaient certes pas illégales, mais qui étaient largement désapprouvées par la classe dirigeante (européenne) qui représentait encore le modèle à reproduire. Frantz Fanon rappelait ainsi que « dans un groupe de jeunes Antillais, celui qui s'exprime bien, qui possède la maîtrise de la langue, est excessivement craint ; il faut faire attention à lui, c'est un quasi-blanc. En France, on dit : parler comme un livre. En Martinique : parler comme

un Blanc¹. » Les écrits des auteurs antillais, anglophones et francophones, offraient une image fidèle, complémentaire et contrastée de ce contexte spécifique, et leur analyse permettait de porter un regard neuf sur les enjeux politiques et sociétaux consécutifs à la dislocation des empires coloniaux.

C'est dans cette optique que j'ai publié deux articles consacrés aux évolutions des sociétés antillaises². Les textes retenus laissaient entendre que l'unique façon de transcender les tensions politico-ethniques qui affligeaient les Antilles au sortir de la colonisation était de favoriser l'avènement d'une authentique société multiculturelle, ouverte à la panmixie et respectueuse des usages de tous les groupes, comme le plaidoyer suivant d'Aimé Césaire le suggérait : « Pour nous, le problème n'est pas d'une utopique et stérile tentative de réduplication, mais d'un dépassement. Ce n'est pas une société morte que nous voulons faire revivre. [...] C'est une société nouvelle qu'il nous faut, avec l'aide de tous nos frères esclaves, créer, riche de toute la puissance productive moderne, chaude de toute la fraternité antique³. » Le seul moyen d'y parvenir était de se livrer à une introspection permettant de revaloriser le passé et la culture de la composante la plus opprimée de la population, à savoir la communauté d'origine africaine, héritière de l'esclavage.

Alors que les puissances colonisatrices n'avaient jamais fait que souligner les aspects les plus négatifs de la culture africaine, allant jusqu'à lui nier son humanité, les intellectuels antillais préconisaient, dans une logique inverse, de la réhabiliter et de lui restituer sa dignité. Mais pour que cette catharsis soit effective, il ne suffisait pas de ressusciter les gloires passées, il était nécessaire d'amener les Antillais à accepter leur passé africain, à considérer l'esclavage

¹ *Peau noire masques blancs*, op. cit., p. 16.

² "Multicultural-isthmus: A Comparative Study of George Lamming and Aimé Césaire", *Kaléidoscopes* (3), 1998, pp. 19-27 (dossier de travaux : pp. 50-60).

« Retour vers une colonisation future : *Natives of My Person* de George Lamming », in : Evelyne Hanquart-Turner (ed.), (*Ecrire*) *le temps*, Ivry-sur-Seine : Editions A3 / CEREC-Université Paris 12, 2002, pp. 29-43 (dossier de travaux : pp. 184-201).

³ *Discours sur le colonialisme*, op. cit., p. 29.

comme une partie certes douloureuse mais intégrante de leur patrimoine, tout comme il fallait exhorter les Européens à reconnaître leurs fautes et à récuser la colonisation. La réussite ou l'échec du passage à une véritable société multiculturelle dépendait donc de la propension des communautés à assimiler leurs histoires respectives. Comme l'a formalisé Edouard Glissant : « Le passé, notre passé subi, qui n'est pas encore histoire pour nous, est pourtant là (ici) qui nous lancine. La tâche de l'écrivain est d'explorer ce lancinement, de le révéler de manière continue dans le présent et l'actuel. Cette exploration ne revient donc ni à une mise en schémas ni à un pleur nostalgique¹. »

Malgré des approches différentes, écrivains anglophones et francophones se rejoignaient dans ce projet. Toutefois, la confrontation de leurs œuvres permettait de mettre au jour une divergence fondamentale : les auteurs martiniquais faisaient preuve d'une bien plus grande radicalité dans leurs propos et d'une vision moins optimiste des rapports interethniques, dans le sens où la phase initiale de réappropriation du passé conduisait certes à la création d'une nouvelle société, mais l'étape ultérieure de réconciliation interculturelle semblait plus difficile à atteindre. Tandis que pour quelqu'un comme George Lamming, le métissage assumé, manifestation de l'interculturalité décomplexée, apparaissait comme le seul futur valable de l'humanité :

There was no extreme comparison. No black boy wanted to be white, but it was also true that no black boy liked the idea of being black. Brown skin was a satisfactory compromise, and brown skin meant a mixture of white and black. The best-looking girls in the village and in the whole island were those whose mothers had consorted with white men².

De tels propos, vecteurs de compromis, divergeaient assurément de ceux des intellectuels martiniquais, qui, tel Frantz Fanon, faisaient montre d'un pessimisme plus marqué et d'une plus grande véhémence, véhiculant davantage l'idée de combat plutôt que celle de concorde, rejetée dans un avenir plus

¹ *Le discours antillais, op. cit.*, p. 132.

² *In the Castle of My Skin, op. cit.*, p. 119.

lointain : « Présentée dans sa nudité, la décolonisation laisse deviner à travers tous ses pores, des boulets rouges, des couteaux sanglants. Car si les derniers doivent être les premiers, ce ne peut être qu'à la suite d'un affrontement décisif et meurtrier des deux protagonistes¹. » La décolonisation, telle qu'envisagée par Fanon, prenait des allures de conflit total et laissait peu de place au rapprochement. Peut-être cela était-il dû au fait qu'à l'époque, les Antilles anglophones se dirigeaient progressivement vers l'indépendance, tandis que les Antilles françaises n'avaient comme horizon que la départementalisation actée en 1946, et que la France, bien davantage que le Royaume-Uni, avait été empêtrée dans des guerres de décolonisation destructrices.

Cela m'amenait à partager la conclusion, assurément éculée, que les Britanniques, sans pour autant être des maîtres du maintien de la paix², avaient probablement mieux géré, et malgré tout plus pacifiquement, la désagrégation de leur empire que les Français. J'en déduisais aussi que le principe d'une société multiculturelle basée sur la reconnaissance des particularités des diverses parties prenantes était plus facilement accepté par les peuples sous influence anglo-saxonne qu'il ne l'avait globalement été dans les territoires sous domination francophone. Il est nul doute possible de contester cet argument en objectant que les pays qui se sont tournés vers le multiculturalisme comme projet de société étaient avant tout d'anciennes colonies de peuplement (l'Australie, le Canada) et que dans une majorité écrasante des colonies de la Couronne (comme Ceylan ou la Sierra Leone), l'émergence de telles sociétés n'aurait pas été envisageable.

Mais au moment d'écrire ces articles, la gestion de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud (dont on peut réfuter qu'elle ait été sous la seule influence anglo-saxonne), en particulier la création de la Commission de la vérité et de la

¹ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, [1961], Paris : Gallimard, 1991, p. 67.

² « La partition [de l'Inde] s'accompagna de gigantesques transferts de population (quatorze millions de personnes 'déplacées' entre 1947 et 1951) et d'horribles massacres (au moins 180 000 morts dans les années 1947-1948). » Roland Marx, *De l'Empire au Commonwealth 1850-1994*, Paris : Ophrys / Ploton, 1995, p. 131.

réconciliation, condition préalable à l'émergence d'une véritable ambition multiculturelle pour la nation, me confortera dans l'idée que les pays ayant été sous influence britannique sont plus favorablement disposés envers cette hypothèse sociétale que le monde francophone dont elle restera éminemment absente. Par ailleurs, la décision des grands leaders sud-africains, de Nelson Mandela à Frederik de Klerk, de favoriser l'émergence d'une nation multiculturelle plutôt que de s'enfermer dans des conflits politico-ethniques, me convaincra de l'obsolescence des discours et des ouvrages qui, tels ceux de Frantz Fanon, exacerbent les luttes nationales, même si je ne remettais pas en cause l'utilité de leur parution quelques décennies plus tôt.

Toutefois, eu égard à la Caraïbe, il était aisé de reconnaître qu'essayistes francophones et romanciers anglophones s'entendaient sur un aspect : les Antillais constituaient maintenant un peuple irréversiblement métissé et toute tentative de rejoindre le pays d'origine, l'Afrique dans le cas de descendants d'esclaves (mais aussi l'Inde dans le cas de descendants de travailleurs engagés), était vouée à l'échec. Le Passage du milieu les avait fait inexorablement passer du statut d'africain à celui de créole, sans aucun espoir de retour :

The families fall to pieces and many a brother never see his sister nor father the son. Now there's been new combinations and those that come after make quite a different collection. So if you hear some fool fretting about back to Africa, keep far from the invalid and don't force a passage to where you don't belong¹.

Même les plus fervents défenseurs du rapatriement en Afrique, parmi lesquels les rastafaris, s'étaient vu conseillés par leur maître, l'Empereur Haïlé Sélassié en visite officielle à la Jamaïque en avril 1966, de privilégier l'amélioration des conditions de vie dans leur île plutôt que de se focaliser sur une installation en Ethiopie², alors qu'il leur avait concédé des terres à 300 kilomètres au sud

¹ *In the Castle of My Skin*, op. cit., p. 203.

² Leonard E. Barrett, Sr., *The Rastafarians*, Boston, MA : Beacon Press, 1997, p. 160.

d'Addis-Abeba, par le biais de l'*Ethiopian World Federation* (EWF) dont il était le fondateur¹.

La thématique du retour (de l'impossible retour) au pays natal a donc imprégné la littérature de la Caraïbe anglophone, elle constitue un tel pan de la culture locale que plusieurs auteurs antillais ont fait le choix militant de publier des ouvrages entièrement consacrés à l'Afrique, continent vu au travers du prisme de leur expérience de déraciné. A l'extrême, le Jamaïcain V.S. Reid a écrit un roman intitulé *The Leopard* dont l'action se situe lors de la révolte des Mau Mau, quand bien même il ne s'est jamais rendu au Kenya². D'autres, ignorant les mises en garde, ont malgré tout pris l'option de s'établir en Afrique pour tenter de renouer avec leurs racines ancestrales, à l'instar du poète barbadien E.K. Brathwaite qui y a résidé huit ans au service du gouvernement ghanéen, mais qui est finalement rentré aux Antilles. Certains, comme V.S. Naipaul, ont préféré y séjourné moins longuement mais plus régulièrement,

Bien sûr, Vidia Naipaul n'est pas d'origine africaine, mais indienne, et son souhait d'entreprendre de nombreux voyages en Afrique n'était pas lié à une quelconque quête identitaire³. Cependant, ayant grandi sur l'île de la Trinité, il a été frappé par la puissance du mouvement *Black Power* et l'exaltation de la culture noire⁴. Se rendre sur le continent africain participait donc d'une autre ambition : voir dans quelle mesure l'idéal-type que les Antillais imaginaient trouver de l'autre côté de l'océan renvoyait à une quelconque réalité. Le résultat

¹ *Ibid.*, p. 90.

² V.S. Reid, *The Leopard*, [1958], Londres : Heinemann, 1980.

³ Celle-ci fera l'objet de trois carnets de voyage : *An Area of Darkness: An Experience of India*, [1964], New York : Random House, 1992 ; *India: A Wounded Civilization*, [1977], Londres : Picador, 2010 ; *India: A Million Mutinies Now*, [1990], New York : Random House, 2011.

⁴ Abordés par exemple dans V.S. Naipaul, *The Return of Eva Peron, with the Killings in Trinidad*, [1974], Harmondsworth : Penguin, 1988, pp. 9-92.

de ses investigations n'a rien eu de surprenant. Lui-même issu d'une communauté indienne ostracisée, il a eu à cœur d'étudier les situations délicates dans lesquelles pouvaient se trouver des minorités persécutées ou marginalisées, et il a offert des pays dans lesquels il avait voyagé une radiographie très polémique, aux antipodes du lieu commun répandu outre-Atlantique selon lequel l'Afrique était forcément terre d'accueil pour « les damnés de la terre ».

La méthode de V.S. Naipaul était attrayante car, contrairement à celle de bon nombre de ses homologues antillais, elle était foncièrement empirique et elle ne s'embarassait d'aucune idéologie. Naipaul relatait scrupuleusement, aussi bien dans ses fictions que dans ses essais, les situations rencontrées lors de ses périples, lui conférant une réputation d'écrivain en quête permanente de la vérité. C'est ainsi qu'il mettait fin, dans la plupart de ses écrits africains, à toute une série de fantasmes (post)coloniaux qui transformaient l'Afrique en un continent mythique, sorte de paradis terrestre préservé des bouleversements qui affectaient le reste de la planète, comme Edward Said, par ailleurs très critique vis-à-vis de l'approche naipaulienne¹, l'a théorisé dans *Culture and Imperialism* :

It has often led to compelling but demagogic assertions about a native past, narrative or actuality that stands free from wordly time itself. One sees this in such enterprises as Senghor's *négritude*, or in the Rastafarian movement, or in the Garveyite back-to-Africa project for American blacks, or in the rediscoveries of various unsullied, pre-colonial Muslim essences².

De plus, la prise en compte de la situation des groupes minoritaires dans le tableau qu'offrait Vidia Naipaul des régions qu'il avait traversées donnait de l'Afrique l'image d'un continent où, décolonisation oblige, les contacts de civilisation se libéralisaient et étaient susceptibles de redessiner les frontières culturelles et politiques héritées de l'ancien système, de l'Atlantique à l'océan

¹ Rob Nixon, *London Calling: V.S. Naipaul, Postcolonial Mandarin*, New York & Oxford : Oxford University Press, 1992, p. 181, (n. 37).

² Edward W. Said, *Culture and Imperialism*, Londres : Vintage, 1993, pp. 275-276.

Indien. Naipaul témoignait donc avec réalisme des mutations qui affectaient les nations africaines et générait simultanément des débats houleux sur leur avenir, débats qu'il se plaira à ranimer tout au long de sa carrière d'écrivain, comme l'a attesté la publication de son dernier opus intitulé *The Masque of Africa: Glimpses of African belief*¹. C'est pour ces raisons que j'ai choisi d'étudier les récits africains de V.S Naipaul², considérant ses romans et ses carnets de voyage comme une invitation à un questionnement qui viendrait prolonger ma réflexion déjà engagée sur le multiculturalisme, en la déplaçant dans un nouvel espace géographique ayant un lien avec les Antilles, tout en étant irrémédiablement distant.

L'un des principaux arguments développés par V.S. Naipaul est que la décolonisation, censée apporter paix et prospérité à un continent débarrassé de ses envahisseurs, n'a fait qu'ouvrir la porte à d'autres conflits. Si, avec le départ (partiel) des Européens, les populations locales ont retrouvé une évidente liberté de mouvement et de comportement, ce nouveau dynamisme ne s'est pas accompagné d'une quelconque amélioration des relations entre les peuples, il n'a fait que revitaliser d'anciens antagonismes qui avaient été contenus pendant l'ère coloniale, que l'auteur considère comme une sorte de trêve miraculeuse, au grand dam de ses détracteurs qui, avec Fanon, affirment au contraire que « le colonialisme [est] trop heureux de dresser les uns contre les autres les Africains³. »

Les tensions qui affaiblissent désormais les sociétés postcoloniales africaines ne sont que la résurgence de celles qui opposaient les anciens royaumes avant qu'ils ne soient annexés par les Européens, à cette différence que les nouveaux

¹ V.S. Naipaul, *The Masque of Africa: Glimpses of African belief*, New York & Toronto : Alfred A. Knopf, 2010.

² "Will Multiculturalism Colonise Africa?", *Commonwealth* (21:1), automne 1998, pp. 97-107 (dossier de travaux : pp. 61-74).

« (En)jeux de l'interculturel : *The African Essays* de V.S. Naipaul », *Cultures of the Commonwealth* (6), printemps 2000, pp. 109-123 (dossier de travaux : pp. 131-148).

³ *Les damnés de la terre*, *op.cit.*, p. 202.

conflits se sont considérablement complexifiés et intensifiés : les tambours africains ont été remplacés par les liaisons radio et les sagaies par des kalashnikov :

Uganda was beautiful, fertile, easy, without poverty, and with high African traditions. It ought to have had a future, but the problem with Uganda was that it wasn't big enough. The country was now too small for its tribal hatreds. The motor-car and modern roads had made the country too small; there would always be trouble. Every tribe felt more threatened in its territory now than in the days when everybody, including traders from the coast like our grandfathers, went about on foot, and a single trading venture could take up to a year. Africa, going back to its old ways with modern tools, was going to be a difficult place for some time¹.

V.S. Naipaul rejette non seulement l'idée généreuse et bien-pensante, en vogue au moment des indépendances, selon laquelle l'Afrique aurait connu un âge d'or pacifique, « idéalisant la période précoloniale, diabolisant tout ce qui lui est arrivé depuis sa conquête et son entrée forcée dans l'universel, [...] en y puisant l'espoir de sa 'renaissance', [vivant] 'le passé comme un rêve de pureté, le passé comme une cause de douleur, le passé comme religion'² », il s'insurge aussi contre les formules démagogiques du type « l'Afrique aux Africains » qui réserverait le continent à une population constituée quasi exclusivement d'Africains de souche³. Le polémiste met en scène ou relate les tribulations d'une Afrique pluriethnique, dont les ethnies constituantes sont parfois allogènes. Il rappelle d'une part que, malgré l'indépendance, de nombreux ressortissants européens choisissent encore de s'y installer, et d'autre part, qu'elle a intégré depuis fort longtemps une composante indienne ou arabo-indienne qui, initialement sur les rives de l'océan Indien, puis ensuite dans

¹ *A Bend in the River*, *op.cit.*, p. 209.

² Stephen Smith, *Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt*, Paris : Calmann-Lévy, 2003, p. 83.

³ « Solennellement affirmé par le président Giscard d'Estaing, le principe 'l'Afrique aux Africains' est assez vague pour, à première vue, recueillir un assentiment unanime. Les dissensions apparaissent nécessairement à la moindre tentative d'en préciser le sens concret. [...] suffit-il que des Africains soient au pouvoir pour qu'on puisse les considérer comme les maîtres de l'Afrique ? Et de quels Africains s'agit-il ? » Robert A. Manning, « l'Afrique aux Africains », *Le Monde diplomatique*, mai 1977, <https://www.monde-diplomatique.fr/1977/05/MANNING/34211>, consulté le 27 juin 2016.

l'intérieur du pays, s'est progressivement agrégée voire mélangée à la population locale. Or, pour cette partie de la population, la fin de la colonisation n'a pas signifié une plus grande possibilité de rapprochement, mais la fin d'une sécurité toute relative et l'irruption d'un autre type d'arbitraire, plus inquiétant, comme ce passage d'*In a Free State* le laisse entendre :

The long Indian names on plain signboards looked as cramped as the buildings. [...] The Union Club had been founded by some Indians in colonial days as a multiracial club; it was the only club in the capital that admitted Africans. After independence the Indian founders had been deported, the club seized and turned into a hotel for tourists¹.

De ce point de vue, l'indépendance des colonies ne peut être perçue comme un vecteur de propagation du multiculturalisme et de libéralisation des sociétés, mais bien au contraire comme une régression sociétale. Cet argument vaut à Naipaul une réputation d'afro-pessimisme², dans la mesure où il présente les Africains, parangons des peuples persécutés, comme des oppresseurs et non plus comme des victimes. Mais je pense que c'est sur ce point précis que les ouvrages de Naipaul font œuvre de multiculturalisme, car ils prennent la défense de groupes minoritaires, refusant leur assimilation par la culture dominante. En clair, V.S. Naipaul n'admet pas que la population indo-arabe, ou toute autre communauté présente en Afrique, doive se plier à l'autoritarisme d'une majorité dont le contrôle excessif du pouvoir, souvent rendu possible pour des raisons ethniques, est plus que contestable.

Certains théoriciens issus des anciennes colonies répondent à cela que la culture dominante n'est pas forcément celle de la composante la plus forte numériquement. Edouard Glissant, par exemple, a la conviction que le groupe le

¹ *In a Free State, op. cit.*, p. 111.

² « L'afro-pessimisme radical de certains est nourri de l'idée qu'il y a des blocages entretenus par les Africains eux-mêmes, qu'aucune aide au développement ne suffira à surmonter. Violences, conflits, mauvaises gestions, corruption, trafics illicites et mafieux feraient partie d'une africanité indépassable. Les sociétés africaines ne seraient pas faites pour la démocratie, ni pour le respect des droits de l'homme. » <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/afro-pessimisme>, consulté le 25 juin 2016.

plus influent est celui dont l'organisation et les valeurs s'imposent aux autres, indépendamment de sa taille, comme l'Afrique du Sud, mais aussi la Martinique, en ont été des exemples marquants pendant des décennies : « Imaginez alors la France peuplée de trois millions de cadres, techniciens et dirigeants antillais, privilégiés par rapport au reste de la population et d'autant plus arrogants. C'est ce que représentent pour la Martinique les 20 ou 30 000 cadres français qui s'y sont implantés depuis une quinzaine d'années¹. » Donc, si l'on suit ce raisonnement, ce seraient les communautés dont V.S. Naipaul s'attache à prendre la défense, comme c'est le cas des marchands indo-arabes venus des côtes de l'océan Indien, soupçonnés, il est vrai, d'avoir fait fortune aux dépens des populations autochtones, qui seraient les véritables maîtres dans certains pays africains.

Mais, pour Naipaul, ou tout autre observateur indépendant, un tel argument ne résiste pas à l'épreuve des faits. On sait qu'en Afrique de l'Est, les populations issues du sous-continent indien ont régulièrement été désignées à la vindicte populaire, voire lynchées par la multitude savamment coraquéée par les juntes qui se sont succédé au pouvoir :

What might happen did happen: a wholesale expulsion of persons of South Asian descent, citizens and non-citizens alike, from Idi Amin's Uganda in 1972. [...] Thirteen years later, in less organised fashion but with additional looting, Asian traders who returned to the same country after Amin's downfall were again relieved of much property in another military coup and this time many of them left Uganda voluntarily. In Kenya there was looting of Asian-owned shops in Nairobi in 1982, during an abortive military insurrection².

Je soutiens ainsi que les ouvrages de Naipaul, et plus particulièrement ceux, tant décriés, qui traitent de thématiques africaines, explorent la notion de multiculturalisme. Il est tout aussi vrai qu'ils sont le plus souvent organisés

¹ *Le discours antillais, op. cit.*, pp. 172-173.

² Michael Twaddle, "East African Asians through a Hundred Years", in: Colin Clarke, Ceri Peach, Steven Vertovec (eds.), *South Asians Overseas: Migration and Ethnicity*, Cambridge : Cambridge University Press, 1990, p. 150.

autour d'une remise en question, ou tout au moins d'une réévaluation, de ce concept. L'auteur entend en défendre une conception impartiale et non à géométrie variable, susceptible d'être invoquée ou révoquée en fonction de la popularité ou de l'impopularité temporaire d'un groupe ou d'une ethnie.

Si l'on prend la défense de peuples opprimés et si l'on souhaite leur garantir des droits, alors tous les peuples en situation d'injustice sont éligibles. C'est justement la grande liberté de ton et de jugement de V.S. Naipaul qui a suscité tant d'intérêt pour ses œuvres. Même si beaucoup lui ont contesté son impartialité, lui reprochant un évident parti-pris en faveur des populations d'origine indienne contre celles d'origine africaine¹, il me semble qu'un tel jugement n'est pas fondé. Quel lecteur de ses très critiques carnets de voyage compilés lors de séjours en Inde, mentionnés plus haut, oserait en faire un commentateur bienveillant de la situation politique et sociale du sous-continent ? En fait, l'auteur n'use d'aucune diplomatie, il affirme que l'esprit de rébellion qui règne dans les Etats africains est si fort qu'il entrave le développement de relations équilibrées entre les groupes ethniques en présence. Cette anarchie, dans laquelle on peut être tenté de voir un reflet de la jeunesse des sociétés africaines et une réaction à ce qu'était la société coloniale marquée par sa rigidité d'organisation, n'est pas susceptible d'offrir à l'Afrique les conditions d'un épanouissement harmonieux.

D'après V.S. Naipaul, c'est en fin de compte à cet unique problème que sont confrontées les différentes ethnies africaines mais aussi les ressortissants occidentaux et orientaux qui se partagent le continent africain. Tant que les différents acteurs ne seront pas parvenus à rétablir l'ordre dans le respect de tous ceux qui sont impliqués, la société africaine postcoloniale n'évoluera pas. Ces communautés sont en proie à trop d'agitation et, en conséquence la société africaine stagne, le désordre ne lui permet pas de réaliser une véritable avancée.

¹ Keith Garebian, "V.S. Naipaul's Negative Sense of Place", *The Journal of Commonwealth Literature* (10:1), août 1975, p. 27.

Ces perturbations l'empêchent de dégager l'énergie nécessaire à l'éclosion d'une véritable société multiculturelle. La lecture des œuvres africaines de Naipaul va me faire prendre conscience qu'une société réellement multiculturelle ne peut voir le jour que dans un Etat stable.

Alors que certains pourraient être convaincus qu'une société multiculturelle implique un degré minimal de désordre, de rejet de l'autorité, ou de permissivité d'un gouvernement pour laisser s'exprimer librement les minorités, c'est bien l'absence de définition et de stabilité qui peut mener à des échecs ou des conflits : « excès d'autonomie des individus qui compromet parfois les liens communautaires, affirmation des différences culturelles ou sociales qui risque, dans certains circonstances, de provoquer la séparation¹. » A l'aune de ce constat, on peut comprendre le choix de Naipaul de proclamer, aussi bien dans ses essais que dans ses fictions, que les ressortissants issus des groupes minoritaires n'ont souvent pas d'autre solution que de quitter l'Afrique en proie à de multiples guerres civiles s'ils aspirent à un avenir moins instable. Et comme de nombreux immigrants originaires des nations nouvellement indépendantes, qu'elles aient été sous domination britannique ou française, ils choisissent de s'établir principalement dans les anciennes puissances coloniales.

L'étude des écrits antillais portant sur la Caraïbe et l'Afrique anglophones m'a donc conduit à conclure que les sociétés qu'on y trouvait, bien qu'elles soient de nature multiethnique, étaient soit trop sclérosées soit trop agitées pour espérer évoluer dans le sens de sociétés multiculturelles respectueuses des droits de toutes les parties prenantes. L'indépendance ou l'autonomie avaient indéniablement mis fin à l'emprise des grands propriétaires métropolitains, mais

¹ Gilles Bibeau, « Qui a peur des ethnies ? Questions (subversives) aux politologues canadiens et québécois », in : Mikhaël Elbaz, Denise Helly (eds.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Saint-Nicolas, QC : Les Presses Universitaires de Laval, 2000, p. 205.

le pouvoir avait rapidement été confisqué par une classe d'opportunistes locaux qui s'étaient arrogé tous les avantages des partants sans les redistribuer, et qui, semblables aux *Mimic Men* de V.S. Naipaul¹, et reproduisant ainsi le syndrome de l'enfant battu, s'en tenaient à singer l'ancien pouvoir colonial ou, dans le pire des cas, à déclencher des guerres de succession.

Ainsi, pour qui souhaitait accéder à un mode de vie plus libéral et rasséréiné, il était difficile d'envisager un quelconque avenir dans ces territoires, et la seule option disponible était l'immigration dans les anciennes puissances colonisatrices d'Europe et d'Amérique. Mais si ces destinations trouvaient une évidente justification économique, la main d'œuvre faisant cruellement défaut dans les industries qui, après-guerre, tournaient à plein régime, il était toutefois fondé de se demander si les anciens colonisés, candidats au départ, étaient bien certains de trouver dans la mère patrie une société plus ouverte que la leur, susceptible de les accueillir chaleureusement. Après tout, pourquoi la tolérance envers les gens de couleur aurait-elle été plus marquée dans les pays occidentaux où ils allaient *de facto* se trouver minoritaires, alors qu'elle avait été quasi absente des possessions que ces mêmes pays avaient administrées ? C'est pour répondre à cette question que j'ai publié deux articles traitant de l'immigration antillaise au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, prenant à nouveau comme point de départ les œuvres de Sam Selvon et de George Lamming².

Que ce soit dans leur production fictionnelle ou théorique, et malgré toutes les réserves qu'ils ont pu émettre sur l'accueil des Antillais, qui, à partir de 1948 dans le cas de la Grande-Bretagne³, bénéficiaient tout de même, en tant que « citoyens du Royaume-Uni et des colonies », d'un droit de résidence illimité

¹ V.S. Naipaul, *The Mimic Men*, [1967], Harmondsworth : Penguin, 1987.

² "Love in Black and White: A Comparative Study of Samuel Selvon and Frantz Fanon", *Commonwealth* (16:2), printemps 1993, pp. 88-95 (dossier de travaux : pp. 6-16).

"In the Castle of My Dream", *Alizés / Trade Winds* (6), novembre 1993, pp. 35-46 (dossier de travaux : pp. 17-31).

³ "British Nationality Act, 1948", *The National Archives*, http://www.legislation.gov.uk/ukpga/1948/56%20/pdfs/ukpga_19480056_en.pdf, consulté le 1^{er} juillet 2016.

sur le territoire (jusqu'à l'adoption des mesures restrictives du *Commonwealth Immigrants Act* de 1962¹), les deux écrivains ont retracé la découverte de sociétés somme toute plus émancipées que celles abjurées dans les colonies. A leur contact, ils ont décrit des individus prompts à évoluer, transcendant leur identité de départ, assumant une nouvelle personnalité façonnée par le syncrétisme dont ils étaient à la fois acteur et spectateur. Plusieurs critiques, d'inspiration fanonienne, ont vu dans l'arrivée massive de ces immigrants en terre occidentale, et dans le métissage de la société d'accueil qu'ils occasionnaient de par leurs relations avec les autochtones, une « colonisation à rebours »², en justes représailles à la soumission qu'on leur avait naguère imposée.

Privilégier une telle vision, c'est à mon sens partir du principe que les sociétés dans lesquelles les Antillais ou les Africains ont émigré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale étaient semblables à ce qu'elles étaient avant le début du conflit, qu'elles étaient identiquement pétries des théories racialistes qu'on y trouvait à l'âge d'or des empires coloniaux. C'est donc d'une part ignorer l'impact des atrocités commises au nom de la race par les forces de l'Axe qui bouleversèrent la conscience des occidentaux, et c'est d'autre part méconnaître le rôle joué par les troupes coloniales et noir-américaines pendant mais aussi après les hostilités, notamment dans leurs rapports avec les civils des pays où ils étaient appelés à stationner. En effet, les 130 000 soldats afro-américains présents au Royaume-Uni ont contribué à atténuer les préjugés hérités de l'Empire, en parvenant à tisser des liens et se faire accepter d'une partie de la

¹ “Commonwealth Immigrants Act, 1962”, https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/268009/immigrationacts.pdf, consulté le 1^{er} juillet 2016.

² Anna Levi, “Identity and Culture in Sam Selvon’s *The Lonely Londoners*: Migration, Race, Colour, Sexuality, Gender, and Language”, in : Maria Del Carmen Quintero Aguilo, Gabriel J. Jimenez Fuentes, Marisol Joseph Haynes *et al.* (eds.), *Caribbean Without Borders: Beyond the Can(n)on’s Range*, Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2015, p. 32.

population britannique¹. Les mêmes GI's qui sont rentrés aux Etats-Unis sont revenus transformés de leur lutte contre un ordre raciste et imprégnés des idéaux de libération et de démocratie qu'ils avaient aidé à rétablir en Europe et dans le Pacifique, ce qui a incontestablement accéléré le mouvement en faveur des droits civiques et infléchi les principes fondamentaux de la société américaine².

Lorsque les immigrants en provenance des colonies ont débarqué en Grande-Bretagne ou en Amérique dans les années 1950, ils ont intégré une société sensiblement mieux préparée à accepter la présence d'individus dont l'apparence et / ou la culture pouvaient être éloignés des canons locaux. Ainsi, Selvon a souligné les liens d'entraide qui se créaient progressivement entre la classe ouvrière britannique et les immigrants en provenance du tiers-monde qui s'installaient dans les quartiers défavorisés de Londres, et Lamming a insisté sur la capacité des Antillais qui émigraient aux Etats-Unis à profiter du potentiel du pays, à faire en sorte que le rêve américain devienne réalité, plutôt qu'à se focaliser sur les vieux démons racistes rongant encore le Sud qui, de toute façon, n'était plus représentatif de la nation :

The West Indies are lucky to be where they are: next door to America, not the America of the Mason Dixon line or the colonizing policies in the guise of freedom and self-defence, not the America that is afraid of its own strength. It's a different America the West Indies can explore. It's the America that started in a womb of promise, the America that started as an alternative to the old and privileged Prospero, too old and too privileged to pay attention to the needs of his own native Calibans³.

Il est évident qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et bien davantage encore à l'aube des années 1960, les sociétés britanniques et américaines étaient moins monolithiques et plus ouvertes qu'elles ne l'étaient au début des hostilités, même si elles avaient encore un long chemin à parcourir en matière

¹ France Winddance Twine, *A White Side of Black Britain: Interracial Intimacy and Racial Literacy*, Durham & London : Duke University Press, 2010, p. 33.

² Steven F. Lawson, *Black Ballots: Voting Rights in the South, 1944-1969*, [1976], New York & Oxford : Lexington Books, 1999, p. 102.

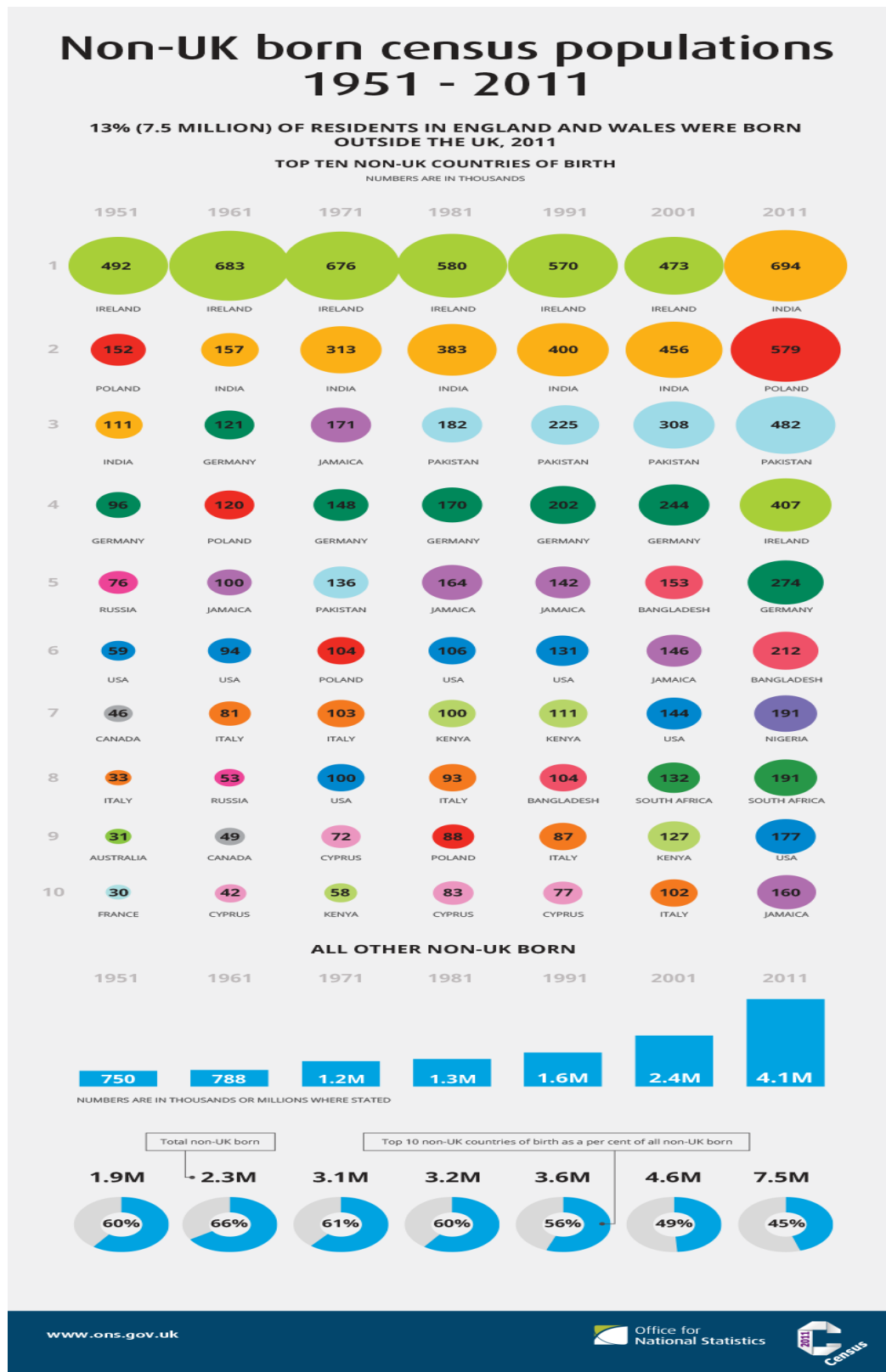
³ *The Pleasures of Exile, op. cit.*, p. 152.

d'égalité des droits. C'est la raison pour laquelle, plutôt que de voir dans l'arrivée continuelle d'immigrés en provenance des anciennes possessions une colonisation inversée, il m'a semblé plus juste d'y déceler les signes de nations se transformant graduellement, acceptant dans l'ensemble plus facilement la présence de communautés hétérogènes qui annonçait l'avènement inévitable de sociétés multiculturelles. Bien sûr, les auteurs antillais n'ignoraient pas les difficultés que pouvait susciter une augmentation des flux migratoires, ils étaient témoins des tensions économiques et politiques qui en découlaient. Sam Selvon s'est plu à ironiser sur les prises de position de leaders populistes tels qu'Enoch Powell qui, dans un de ses discours passé à la postérité sous l'appellation *The Rivers of Blood*, promettait au Royaume-Uni une guerre civile due à des politiques d'immigration qu'il jugeait irréalistes :

Dear Mr Powell, though Black I am writing you to express my support for your campaigns to keep Brit'n White, as I have been living here for more than twenty years and I have more black enemies than white and I have always tried to integrate successfully in spite of discriminations and prejudices according to race. Though I am deciding to return to Trinidad it is grieving me to whit and it is only your kind offer to subsidise such black immigrants as desire to return to their homelands that will make it possible for me. I will therefore be grateful to receive my assisted passage money, and the £2000 capital which will start me off when I go. As a proof that I have no ill-feelings or animosity for your sentiments re blacks, and in gratitude for your assistance, if I open a business when I go home I will call it Enoch-aided Enterprises, or some such title that will show what your true feelings are, and not like the newspapers and television that try to defame you, though I would not bother with that so much if I were you, as they do the same thing to black people¹.

Mais selon moi, ces rappels fréquents à la dure réalité de l'intégration dans un pays éloigné n'obéraient pas l'optimisme des auteurs antillais, car ils savaient pertinemment que les chiffres officiels de l'immigration étaient loin de placer les immigrés appartenant à des minorités visibles dans une position hégémonique, et de déclencher une hostilité généralisée de la population, comme le tableau suivant le représente clairement dans le cas du Royaume-Uni :

¹ *Moses Migrating, op. cit.*, pp. 1-2.



¹ “Non-UK Born Census Populations 1951 – 2011”, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20160105160709/http://www.ons.gov.uk/ons/rel/census/2011-census-analysis/immigration-patterns-and-characteristics-of-non-uk-born-population-groups-in-england-and-wales/non-uk-born-census-populations-1951---2011---full-infographic.html>, consulté le 5 juillet 2016.

A propos des romans londoniens de George Lamming, le critique Ambroise Kom faisait remarquer que la difficulté qu'avaient les immigrants à influencer sur la société d'outre-manche tenait aussi partiellement à leur personnalité. Les nouveaux arrivants n'étaient pas si étrangers que cela à la civilisation britannique : « les Antillais sont pourvus d'atouts de nature à faciliter leur intégration dans la société anglaise. N'ont-ils pas le même langage, la même religion, bref la même culture que la société d'accueil¹ ? » La description du Londres des années 1950 que Sam Selvon a offert à son tour était aussi celle d'un univers se métamorphosant difficilement. Il intégrait assurément des us et coutumes provenant d'autres latitudes, mais, confirmant l'intuition de Kom, l'apparition de nouveaux usages ne créait pas de heurts majeurs :

The grocery it had at the bottom of the street was like a shop in the West Indies. [...] Before Jamaicans start to invade Brit'n, it was a hell of a thing to pick up a piece of saltfish anywhere, or to get thing like pepper sauce or dasheen or even garlic. [...] This test who had the grocery, from the time spades start to settle in the district, he find out what sort of things they like to eat, and he stock up with a lot of things like blackeye peas and red beans and pepper sauce, and tinned breadfruit and ochro and smoke herring, and as long as the spades spending money he don't care, in fact is big encouragement, 'Good morning sir,' and 'What can I do for you today, sir,' and 'Do come again.' All over London have places like that now².

La transformation de la ville, évoquée par l'auteur dans l'évolution des activités qu'on y trouve, témoigne de la transition amorcée vers une société davantage multiculturelle, sans que celle-ci n'apporte de changement radical : l'exemple de l'épicerie retenu par l'écrivain trinidadien est éloquent. Ce n'est pas l'immeuble, dont la superstructure reste identique, qui a changé, c'est le contenu de la boutique, et les affaires qu'on y fait, ou les marchandises qu'on y vend. L'épicerie appartient toujours à un Anglais, mais sa clientèle est maintenant antillaise. Cela trahit donc un processus de créolisation (et non de colonisation), qui affecte l'espace urbain, mais qui pour autant ne le

¹ Ambroise Kom, « Londres des Nègres dans *The Emigrants* et dans *Water With Berries* de George Lamming », *Etudes Anglaises* (34:1), janvier-mars 1981, p. 45.

² *The Lonely Londoners*, *op.cit.*, pp. 76-77.

révolutionne pas. Cette modification met toutefois en exergue un aspect fondamental : c'est essentiellement dans les grandes métropoles que s'enclenche la multiculturalisation des sociétés occidentales, et c'est la raison pour laquelle je vais choisir de m'intéresser au rapport étroit qui existe entre ville et multiculturalisme, intérêt que confirmera la publication de plusieurs articles plus particulièrement dédiés à la situation en Grande-Bretagne¹.

Les immigrants en provenance des anciennes colonies du tiers-monde qui se sont installés en Grande-Bretagne ont, dans leur grande majorité, posé les valises dans des grandes métropoles où ils ont fréquemment, au fil du temps, tenté de reconstituer un environnement semblable ou ressemblant à celui qu'ils avaient laissé derrière eux. Le quartier antillais de Brixton à Londres (ou de l'autre côté de l'Atlantique, celui de Canarsie à New York) en est la meilleure illustration. Toutefois, cet univers n'est que rarement une copie identique à l'original (ne serait-ce que pour des questions de climat et d'urbanisme). Par son atmosphère exotique, il est simplement venu enrichir le paysage urbain existant, qui, bien souvent, était déjà foncièrement hétéroclite car, Alexandre Boza le rappelle, « Les villes européennes font cohabiter dans l'éclectisme différents

¹ « J'écris la ville éclectique : Regards antillais sur la cité multiculturelle » (avec C. Duboin), in : Corinne Duboin & Eric Tabuteau (eds.), *La ville plurielle dans la fiction antillaise anglophone : Images de l'interculturel*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2000, pp. 7-23 (dossier de travaux : pp. 91-110).

« Solo à Soho : *The Lonely Londoners* de Sam Selvon », *Ibid.*, pp. 167-186 (dossier de travaux : pp. 111-130).

« Synchrétisme et sexualité : *Moses Ascending* de Sam Selvon », in : Hedi Ben-Abbès (ed.), *Frontières et synchrétisme*, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002, pp. 195-207 (dossier de travaux : pp. 149-164).

« Cities on the Margin; On the Margin of Cities » (avec P. Laplace), in : Philippe Laplace & Eric Tabuteau (eds.), *Cities on the Margin / On the Margin of Cities: Representations of Urban Space in Contemporary British and Irish Fiction*. Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, pp. 11-23 (dossier de travaux : pp. 202-217).

styles et différentes époques¹. » Cela signifie que si l'implantation des immigrés contribue à modifier l'espace vital occidental, ces derniers subissent également un choc de cultures qui altère la perception qu'ils ont de leur propre *lebensraum*. Donc, l'immigration urbaine produit et essuie simultanément des mutations spatiales et sociétales.

La question qui se pose alors est de savoir si c'est l'immigration de masse qui a favorisé l'émergence de villes multiculturelles dans lesquelles on trouve de multiples quartiers ethniques, à l'image des très célèbres *Chinatown*s, ou si c'est plutôt parce que les grandes métropoles occidentales étaient déjà largement ouvertes à la diversité que les vagues successives d'immigrants ont pu s'y établir avec une relative facilité. Dans le premier cas, on aurait assisté à la reproduction de la dichotomie, formalisée par Frantz Fanon, de la ville du colonisé, « affamée, à genoux » et de la ville du colon « repue, paresseuse », qui se regardent en chiens de faïence, exclusives l'une de l'autre².

Victimes d'une ostracisation irréductible due à leur statut d'allochtone, les coloniaux qui auraient quitté la périphérie de l'Empire pour venir s'établir en son centre se seraient vu refuser cette émancipation, et auraient été contraints, à leur corps défendant, d'aller s'établir à la marge des riches agglomérations. En conséquence, ils auraient contribué à fonder dans les mères patries non pas des cités multiculturelles, mais des zones d'apartheid de fait où ils auraient perpétué leur statut de citoyen de deuxième catégorie. On aurait donc assisté à l'émergence de villes multiethniques, mais en aucun cas de villes multiculturelles. Plusieurs artistes antillais, parmi lesquels Linton Kwesi Johnson³, *dub poet* jamaïcain, ont effectivement rendu compte de ce phénomène

¹ Alexandre Boza, « L'urbanisme et l'architecture de Londres en mutation », *Jalons*, 30 avril 2010, <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu05334/1-urbanisme-et-l-architecture-de-londres-en-mutation.html>, consulté le 1^{er} juillet 2016.

² *Les damnés de la terre*, *op.cit.*, pp. 69-70.

³ Linton Kwesi Johnson, « Inqlan is a Bitch », in : Stewart Brown, Mervyn Morris, Gordon Rohler (eds.), *Voiceprint: An Anthology of Oral and Related Poetry from the Caribbean*, Harlow : Longman, 1989, pp. 100-112.

d'exclusion et ont jeté un regard extrêmement pessimiste sur les rapports que pouvaient entretenir les nouveaux arrivants vis-à-vis de la société d'accueil.

Dans le second cas, la migration des anciens colonisés aurait justement été facilitée par la grande ville. En effet, contrairement à la campagne (que ce soit aux Antilles, en Europe ou ailleurs) qui est l'incarnation d'une société fermée où la venue de l'étranger est perçue comme une menace immédiate et son insertion impensable, la grande ville, et surtout la mégapole mondiale, globalisée (telle que définie par Saskia Sassen¹), privilégie le rôle social et la technicité plutôt que l'origine ethnique, et crée un appel d'air pour tous ceux qui souhaitent améliorer leur sort et qui considèrent comme secondaire la question de l'identité, voire de la fidélité nationale. Londres, mais aussi New York ou Paris, auraient ainsi joué le rôle d'aimant, attirant en leur sein de nouvelles populations désintéressées des questions d'appartenance ethnique ou culturelle.

Par leur tropisme, ces capitales auraient concouru à rassembler des individus d'origines multiples, désireux de mener une existence déconnectée des questions d'allégeance qui jusqu'alors avaient hanté les Etats-nations. Par leur libéralisme, elles auraient permis à ces êtres humains en quête d'indépendance de résider dans un espace qui ne redoutait pas la transformation multiculturelle, mais qui à l'inverse la sollicitait, et où la marginalisation, pour ceux qui avaient les moyens financiers ou intellectuels suffisants, était appelée à disparaître, comme V.S. Naipaul l'a bien mis en exergue dans son autobiographie intitulée *The Enigma of Arrival* :

In 1950 in London I was at the beginning of that great movement of peoples that was to take place in the second half of the twentieth century – a movement and a cultural mixing greater than the peopling of the United States, which was essentially a movement of Europeans to the New World. This was a movement between all the continents. [...] Cities like London were to change. They were to cease being more or less national cities ; they were to become cities of the world, modern-day Romes [...] They were to be cities visited for learning and elegant goods and manners and freedom

¹ Saskia Sassen, *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks, CA : Pine Forge Press, 1994, p. 120.

by all the barbarian peoples of the globe, people of forest and desert, Arabs, Africans, Malays¹.

Il me semble difficile d'affirmer que les auteurs ou critiques antillais aient massivement été impressionnés par l'une ou l'autre des possibilités. A l'instar de Sam Selvon, mais sur un ton plus dramatique, certains ont fait valoir que pour leurs congénères, la vie dans les grands centres urbains n'engendrait que frustrations et ressentiment, et qu'elle participait donc d'une aliénation au moins autant destructrice que celle engendrée par la colonisation, au point de leur faire regretter leur passage en Grande-Bretagne et d'envisager un retour dans leur île natale². Mais d'autres ont inversement souligné les opportunités que procurait l'établissement dans les mégalo-poles par rapport à l'existence antérieure, rappelant que les difficultés d'adaptation qu'on y rencontrait, assurément réelles, n'étaient pas l'apanage des seuls immigrés antillais³.

J'ai cru lire dans la diversité des jugements portés sur l'apparition d'une société multiculturelle en Grande-Bretagne une évidente hésitation qui m'a paru bien compréhensible. Ceux qui portent un regard critique sur Londres, écrivains ou essayistes, ne sont pas simplement des étrangers. Bien qu'ils soient Antillais, ils n'en restent pas moins sujets de Sa Majesté. Londres ne peut être catégoriquement honnie ou adulée car la capitale est à la fois un lieu exotique et familier, la patrie autant que l'exil : c'est bien le lieu de naissance d'une société multiculturelle, mais générée par des individus qui sont eux-mêmes porteurs d'une pluralité culturelle. Parce qu'ils sont au final citoyens de l'Atlantique, et qu'ils hésitent entre deux patries, il n'est pas étonnant que même s'ils ne s'y plaisent pas totalement, les Antillais s'établissent durablement à Londres car seule la grande métropole a le pouvoir de recréer en un lieu géographique concentré et parfaitement arbitraire la diversité qui les habite. Mais ce que les

¹ V.S. Naipaul, *The Enigma of Arrival*, Harmondsworth : Penguin, 1987, p. 130.

² Voir Joan Riley, *The Unbelonging*, Londres : The Women's Press, 1985.

³ Nancy Foner, *In a New Land: A Comparative View of Immigration*, Londres & New York : New York University Press, 2005.

auteurs antillais montrent particulièrement bien, c'est la déstabilisation que peut apporter la sensation de vivre dans un monde multiculturel, simultanément connu et inconnu, rassurant et déroutant, hospitalier et hostile :

So quickly had London gone sour on me. The great city, centre of the world, in which, fleeing disorder, I had hoped to find the beginning of order. So much had been promised by the physical aspect. That marvel of light, soft, shadowless, always protective. [...]

In the great city, so three-dimensional, so rooted in its soil, drawing colour from such depths, only the city was real. Those of us who came to it lost some of our solidity¹.

A la lecture de ces œuvres, il m'a semblé compréhensible qu'évoluer dans une société exponentiellement hétérogène, dont on aurait pu imaginer qu'elle était synonyme d'une tolérance engendrant une amélioration notable des conditions de vie, pouvait néanmoins induire une désorientation, une perte des repères. Toutefois, je ne perdais pas de vue que ces réserves avaient par ailleurs été formulées durant une période, les années 1950 à 1970, où aucune politique multiculturelle officielle n'avait réellement vu le jour, ou, plus précisément, n'avait concrètement dépassé le stade initial de la formulation de principe : on était encore loin de la mise en œuvre concrète de mesures de discrimination positive.

Je me posais donc la question de savoir quelles pourraient être les réactions d'une plus jeune génération d'immigrés confrontés à une existence dans une société indubitablement composite, mais dans laquelle verraient le jour des débats portant sur la pertinence de favoriser ou au contraire de limiter la diversité que leurs parents y avait importée. Y trouveraient-ils leur place plus facilement ? Y seraient-ils plus à l'aise que leurs parents ? Pour répondre à cette interrogation, je me suis penché sur les œuvres de deux auteures antillaises appartenant à une plus jeune génération, qui, contrairement aux écrivains ayant quitté la Caraïbe après la Seconde Guerre mondiale, sont nées en Grande-

¹ *The Mimic Men, op. cit.*, pp. 18 & 27.

Bretagne ou aux Etats-Unis, ou alors y ont émigré alors qu'elles étaient encore enfant¹.

A mon avis, le principal intérêt des ouvrages d'Edwidge Danticat et de Zadie Smith était l'écart de vingt à quarante ans qu'on notait entre leur parution et celle des écrits majeurs des pères de la littérature antillaise anglophone sur lesquels je m'étais focalisé. Ainsi, j'attendais de l'analyse de leurs œuvres qu'elle puisse me dire si les signes de multiculturalisation de la société que j'avais détectés chez leurs aînés s'étaient confirmés. Ces auteures rendaient-elles compte d'une montée en puissance d'une société multiculturelle ? Le cas échéant, cette accentuation s'effectuait-elle dans un contexte favorable ? Au contraire, choisissaient-elles de rapporter une dégradation du phénomène, un repli identitaire ?

Les textes des deux écrivaines que j'avais retenus étaient différents de ceux que j'avais étudiés jusqu'alors dans la mesure où ils introduisaient un certain nombre de thèmes qui n'étaient pas propres à la Caraïbe (féminisme, genre, enfance, fondamentalisme) et qui correspondaient à mon avis davantage aux questionnements d'une époque qui s'était considérablement ouverte à de telles réflexions plutôt qu'à ceux d'une civilisation spécifique. Cependant, j'ai rapidement été frappé par les similitudes que ces œuvres présentaient avec celles de la génération précédente : on y retrouvait les grands motifs de la littérature antillaise (appartenance ethnique, immigration, intégration complexe, nostalgie) qui ne présentaient pas une différence de traitement radicale. Les protagonistes

¹ "American Dream, Urban Nightmare: Edwidge Danticat's *Breath, Eyes, Memory* and George Lamming's *In the Castle of My Skin*", *Alizés / Trade Winds* (22), juin 2002, pp. 95-110 (dossier de travaux : pp. 165-183).

"Marginally Correct: Zadie Smith's *White Teeth* and Sam Selvon's *The Lonely Londoners*", in : *Cities on the Margin / On the Margin of Cities*, op. cit., pp. 81-96 (dossier de travaux : pp. 218-233).

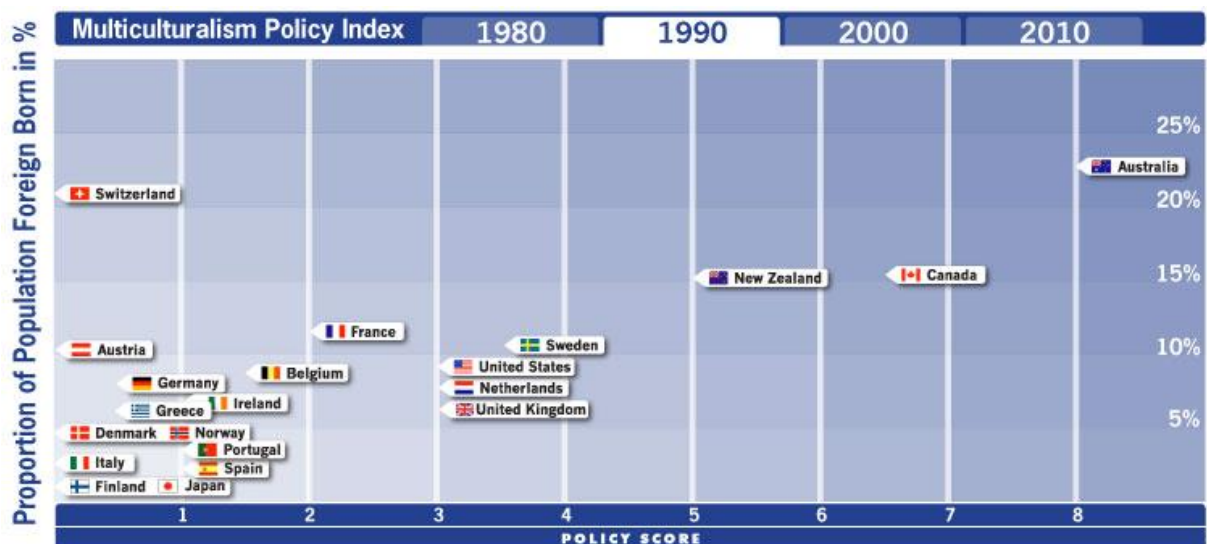
des romans évoluaient toujours dans un univers dont la toile de fond oscillait entre la société insulaire ou coloniale originelle, qu'ils se remémoraient ou réinventaient, et la société urbaine d'accueil à laquelle ils adhéraient ou se résignaient, générant dans leur existence une tension quasi permanente, comme celle que j'avais constatée dans des écrits publiés presque un demi-siècle plus tôt.

Ainsi, je ne relevais pas de contraste fondamental qui aurait pu trahir une évolution majeure de la société, que ce soit en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, changement profond qui aurait été dû à la présence d'individus issus de l'immigration. L'une des explications à ce qui, à première vue, s'apparentait à un statu quo, tenait aux choix de perspective faits par les auteures : toutes deux âgées de vingt-cinq ans au moment de la publication de leurs romans, et manquant certainement de recul pour évoquer avec exhaustivité les difficultés d'ajustement auxquelles leurs semblables avaient dû faire face, elles avaient en grande partie bâti leurs narrations sur des événements impliquant la génération précédente, celle de leurs parents. Replacés dans leur contexte historique plus âpre, les obstacles que ces derniers avaient dû surmonter étaient nul doute plus déstabilisants que les tracas de la vie quotidienne qui affectaient les adolescents d'origine antillaise en Europe et en Amérique dans les années 1990. Mais l'évocation de ces chroniques d'un autre âge avait pour effet qu'elles transmettaient une vision de la société qui semblait figée, incapable de dépasser les résistances que la génération précédente avait dû affronter :

[...] I sometimes wonder why I bother,' said Samad bitterly, betraying the English inflections of twenty years in the country,' I really do. These days, it feels to me like you make a devil's pact when you walk into this country. You hand over your passport at the check-in, you get stamped, you want to make a little money, get yourself started...but you mean to go back! Who would want to stay? Cold, wet, miserable, terrible food, dreadful newspapers — who would want to stay? In a place where you are never welcomed, only tolerated. Just tolerated. Like you are an animal finally house-trained. Who would want to stay? But you have made a devil's pact... It drags you in and

suddenly you are unsuitable to return, your children are unrecognizable, you belong nowhere¹.

Alors que les écrits de Sam Selvon et de George Lamming m'avaient donné le sentiment de transmettre l'image d'un univers en mouvement, ceux d'Edwidge Danticat et Zadie Smith m'inspiraient à l'inverse une impression de ralentissement, voire de stase : les immigrants vivaient dans une société dont on ne pouvait nier la multiethnicité qui s'était développée sur plus de quarante années, mais, cependant, cette multiethnicité n'impliquait toujours pas l'égalité de l'ensemble des membres qui la constituaient. Pourtant, alors que l'on touchait à la fin du vingtième siècle, un bon nombre de sociétés occidentales, parmi lesquelles figuraient en bonne place le Royaume-Uni et les Etats-Unis, avaient maintenant mis en place des politiques de multiculturalisme, que ce soit à l'échelon national ou local, ayant comme ambition de favoriser l'intégration et la réussite des populations immigrées, et davantage encore celle des générations ayant acquis par leur naissance la nationalité du pays où leurs parents avaient immigré, comme le tableau suivant le fait nettement ressortir² :



¹ Zadie Smith, *White Teeth*, [2000], Harmondsworth : Penguin, 2001, p. 407.

² "Multiculturalism Policy Index", <http://www.queensu.ca/mcp/>, consulté le 4 juillet 2016.

Je me suis donc posé la question de savoir pourquoi il n'y avait pas de trace plus marquée de ces actions, dont le but était d'offrir aux communautés une meilleure qualité de vie, dans les écrits de cette génération d'écrivains antillais, qui continuaient de décrire la vie de leurs congénères sous un angle particulièrement pessimiste. Une explication immédiate aurait pu être que ces auteurs, comme beaucoup de personnes issues de l'immigration et quel que soit le pays, considéraient que ces politiques de multiculturalisme étaient purement cosmétiques, conçues pour camoufler une réalité difficile à admettre : celle de la non-intégration voire l'intégration ratée d'une majorité d'individus appartenant aux minorités visibles. Il n'y avait donc pas lieu d'en faire état.

Mais je n'ai pas non plus relevé chez ces auteurs d'image foncièrement plus négative de la société d'accueil que celle véhiculée par les auteurs qui les avaient précédés : la vision de la société tantôt hospitalière, tantôt hostile décrite par leurs prédécesseurs était toujours de mise. J'ai en revanche été marqué par le sentiment d'attachement au pays que leurs parents avaient abandonné qui prévalait dans les ouvrages que j'analysais. Danticat et Smith exprimaient clairement une empathie envers ceux qui n'avaient pu, comme eux, ou comme ceux qu'elles mettaient en scène, avoir la possibilité de grandir dans des sociétés moins exposées aux aléas de l'existence. En clair, les jeunes Antillais vivant en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis ne cherchaient pas nécessairement à s'intégrer davantage dans la société d'accueil, car cela aurait équivalu à gommer une partie de leur identité, à les dédouaner d'une souffrance semblable à celle à laquelle leurs frères ou sœurs de sang restés au pays ne pouvaient se soustraire, et à laquelle ils se devaient de s'associer par solidarité. A leur malheur antillais correspondait un mal-être occidental :

All along the avenue were people who seemed displaced among the speeding cars and very tall buildings. They walked and talked and argued in Creole and even played dominoes on their stoops.

We strolled through long stretches of streets where merengue blared from car windows and children addressed one another in curses.

The outdoor subway tracks seemed to lead to the sky. Pebbles trickled down on us as we crossed under the tracks into another more peaceful neighborhood¹.

J'en arrivais donc à me demander si le multiculturalisme, la possibilité de vivre dans le souvenir et le respect d'us et coutumes étrangers au pays d'accueil, pouvait constituer une réponse réellement adaptée au défi du vivre ensemble que lançaient les sociétés multiethniques contemporaines, notamment dans les grandes démocraties d'Europe et d'Amérique du Nord. L'assimilation, le melting-pot, qui en d'autres temps avaient prouvé leur efficacité, ne proposaient-ils pas des solutions plus contraignantes mais finalement plus efficaces ? Je souhaitais savoir si le multiculturalisme, idéologie ayant vu le jour en occident pour intégrer une réalité (le métissage, la pluralité) qui était le résultat de comportements qui avaient bravé les interdits européens d'une certaine époque, n'était pas voué à un échec programmé. Toutefois, la lecture des essais de Wilson Harris, écrivain guyanais et théoricien reconnu du multiculturalisme, va me faire relativiser, au moins momentanément, le pessimisme qui commençait à me gagner, notamment parce que sa vision des rapports interculturels mettait davantage en exergue les qualités des nouvelles sociétés apparues dans le sillage de la décolonisation, plutôt que leurs faiblesses, comme je le soulignerai dans des articles analysant ses ouvrages de référence².

Wilson Harris a formalisé dans plusieurs essais théoriques une conception inédite des contacts de civilisation qui a dérouté plus d'un de ses coreligionnaires. Contestant les résultats généralement obtenus par les

¹ Edwidge Danticat, *Breath, Eyes, Memory*, [1994], New York : Random House, 1999, p. 52.

² "Avant-Garde Images of Multiculturalism: Wilson Harris's *The Guyana Quartet*", *Interfaces* (13), juin 1998, pp. 139-153 (dossier de travaux : pp. 32-49).

« (Dé)colonisation et multiculturalisme : *The Radical Imagination* de Wilson Harris », *Cultures of the Commonwealth* (5), hiver 1998-99, pp. 127-139 (dossier de travaux : pp. 75-90).

ethnographes¹, il a soutenu qu'il était difficile de traiter une civilisation comme une entité autonome facilement isolable à des fins d'étude, de classification ou de nomenclature. Pour lui, une civilisation est un ensemble changeant et disparate dont les frontières sont éternellement variables. Cela étant, Wilson Harris a parfois rejoint les conclusions des auteurs de *L'éloge de la créolité* pour qui « chaque culture n'est jamais un achèvement mais une dynamique constante chercheuse de questions inédites, de possibilités neuves, qui ne domine pas mais qui entre en relation, qui ne pille pas mais qui échange². » Mais alors que les intellectuels martiniquais ont pris soin d'indiquer que l'impérialisme occidental était allé à l'encontre de ce principe fondamental, l'auteur guyanais a estimé que la colonisation européenne avait, d'une certaine manière, apporté sa pierre à l'édifice du métissage dans la mesure où elle avait contribué à son expansion, certes forcée, mais indéniablement accélérée et démultipliée, à tel point que métissage et multiculturalisme étaient devenus des données irréfragables ancrées dans la réalité quotidienne d'un nombre conséquent de pays.

Selon lui, les sociétés multiethniques étaient tellement répandues de par le monde que les débats portant sur leur défense ou leur remise en question appartenaient déjà à un autre âge. De même, dissocier la miscégenation résultant d'un échange volontaire, ou à tout le moins non entravé, entre peuples différents, du métissage issu de l'assujettissement d'une nation par un conquérant, revenait à affirmer qu'il existait de bons et de mauvais contacts de cultures, de vrais et de faux métis. Pour Wilson Harris, il était donc nécessaire de dépasser les antagonismes primaires générés par l'impérialisme et la colonisation, mais cela nécessitait pour chaque être humain de se penser comme

¹ « L'ethnographie consiste en l'observation et l'analyse de groupes humains considérés dans leur particularité [...], et visant à la restitution, aussi fidèle que possible, de la vie de chacun d'eux. » Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, [1958], Paris : Plon, 1974, p. 4.

² Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, *Eloge de la créolité / In Praise of Creoleness*, [1989], Paris : Gallimard, 1993, p. 53.

fondamentalement métis, comme le représentant d'un « 'monde diffracté mais recomposé', un maelström de signifiés dans un seul signifiant : une totalité¹ » :

There is a cross-cultural reality which does imply that unity, vitally important as it is, has to be served in terms of the parts that constitute it. [...] Unity may thrust cultures to work together, but it is vitally important that those cultures have to make a distinction between conquest in the name of unity and unity that sustains diversity².

Protester contre les politiques perverses des nations impérialistes ou à l'inverse reconnaître que la colonisation européenne avait pu avoir des conséquences bénéfiques ne faisait pas avancer le débat sur la réconciliation interculturelle de l'humanité. Il était de la responsabilité de chaque individu de contrôler l'attitude négative qu'il pouvait éventuellement avoir envers un autre si l'on souhaitait se débarrasser des maux qui avaient affligé l'humanité depuis des temps immémoriaux. Le respect individuel des coutumes ou pratiques des autres était important dans la mesure où elles se complétaient pour former un tout dynamique, et où leur mise en contact aidait les différentes cultures à se régénérer au lieu de se déliter.

Tandis qu'une majorité d'intellectuels antillais, francophones mais aussi anglophones, insistaient sur la nécessité d'accepter un passé tragique pour être ensuite en mesure de le dépasser, Wilson Harris ne voyait pas dans quelle mesure cette introspection douloureuse était susceptible de provoquer des changements de perspective radicaux. Il ne s'agissait pas de tirer un trait sur le passé : cela aurait été d'une évidente inutilité puisque le passé colonial est ineffaçable, le métissage qu'il a généré en étant la mémoire éternelle. Il fallait par contre se tourner résolument vers l'avenir, et l'avenir de l'humanité était à son avis foncièrement multiculturel :

¹ *Ibid.*, p. 27.

² André Dommergues, "An Interview with Wilson Harris", *Commonwealth* (9:1), Automne 1986, p. 94.

[Victor and victim] are so fixed they become the ritualised nature of the conquest and the death of mankind within which, nevertheless, a fissure may appear to break the unholy contract between victor and victim, to unravel the gross marriage of cultures or the static masquerade of hell¹.

La vision généreuse que Wilson Harris proposait du multiculturalisme m'apparaissait comme une solution intéressante par sa volonté d'aller de l'avant, par le dynamisme qu'elle produisait, dynamisme qui semblait adapté pour sortir de la dichotomie colonisation – soumission / revanche – vengeance qui empoisonnait les relations interethniques dans le monde contemporain. Il aurait été souhaitable que les concepteurs de politiques multiculturelles puissent y puiser quelque inspiration. Mais pour séduisantes qu'elles étaient intellectuellement parlant, les idées de Wilson Harris me semblaient bien difficilement applicables d'un point de vue purement pratique. Les êtres humains étaient-ils capables, individuellement, de réguler leur comportement en toute impartialité, et ainsi d'échapper aux travers des préjugés ?

Dans un monde en mal de solutions concrètes, l'approche de Wilson Harris souffrait d'un hermétisme évident. Malgré son ingéniosité et son caractère inventif, il n'arrivait pas à restituer de façon simple, directe et intelligible la vision qu'il avait des sociétés multiculturelles et de leur futur, confirmant l'impression de plusieurs commentateurs qui constataient que « Le discours sur le métissage généralisé, sur la créolité, l'antillanité ou la guyanité, nécessite apparemment que l'on fasse appel à un code élaboré c'est-à-dire à un effort particulier pour produire du sens². » Dès lors, il me semblait que sa vision bienveillante de l'émergence de sociétés multiculturelles aux Antilles et sa propagation dans le monde contribuait certainement à envisager les rapports interethniques sous un jour plus favorable, mais pour autant, elle ne proposait

¹ *The Womb of Space*, op. cit., p. 45.

² Bernard Chérubini, « Du métissage généralisé à la contre-culture », in : Jean-Luc Alber, Claudine Bavoux, Michel Watin (eds.), *Métissages*, Paris : L'Harmattan, 1991, p. 282.

aucune clef susceptible de lever la situation de blocage que j'avais cru repérer chez la jeune génération d'auteurs antillais.

Alors que j'avais commencé à écrire sur les sociétés multiculturelles avec la conviction qu'elles étaient l'avenir de l'homme, conviction que ma fréquentation des habitants des Mascareignes et que la lecture critique des ouvrages des auteurs antillais anglophones avait renforcée, sans pour autant me faire sombrer dans un angélisme bien-pensant, je devais me rendre à l'évidence et constater que certes les sociétés multiethniques étaient de plus en plus répandues et qu'aucune nation, même la plus fermée, ne pouvait maintenant être étanche au métissage, mais que, néanmoins, l'avènement de sociétés véritablement multiculturelles, soucieuse de l'égalité des droits de chaque communauté, était loin d'être acquis dans un futur proche. Même si de nombreux Etats incluaient progressivement dans leur législation des mesures de compensation supposées gommer des inégalités de départ, il était évident que ces initiatives étaient loin de rencontrer l'assentiment populaire. Ainsi, comme Allan Gregg quelques années plus tard, je me demandais si le multiculturalisme, ce rêve du vingtième siècle, n'allait pas devenir une énigme du vingt-et-unième¹. Les événements du 11 septembre 2001 allaient me le confirmer.

¹ Allan Gregg, "Identity Crisis", *The Walrus*, mars 2006, <http://www.walrusmagazine.com/print/2006.03-society-identity-crisis/>, consulté le 22 juin 2007.

Chapitre II : Perspectives

L'après 11 septembre 2001, révélateur de la défiance envers le multiculturalisme

Nous avons même affaire, avec les attentats de New York et du *World Trade Center*, à l'événement absolu, la "mère" des événements, à l'événement pur qui concentre en lui tous les événements qui n'ont jamais eu lieu¹.

De nombreux chercheurs en sciences sociales en sont convaincus, le 11 septembre 2001 a marqué un tournant dans l'histoire de l'humanité et signalé le début d'une ère caractérisée par des conflits d'un type nouveau. Le croisement de l'archaïsme et de la modernité, du religieux et du politique, annonçait la résurrection d'un brutal obscurantisme, amplifié par la puissance des nouvelles technologies, et en conséquence l'introduction de mesures drastiques pour le contrer. L'effondrement des Tours jumelles et la destruction partielle du Pentagone ont ainsi eu de graves conséquences aux États-Unis et dans le monde occidental. Pour lutter contre le terrorisme et prévenir d'autres attaques orchestrées par des ennemis censés œuvrer de l'intérieur, les gouvernements ont multiplié les moyens de contrôle qui ont banalisé des dispositions orwelliennes² ; pour rassurer les populations, ils ont renforcé les conditions d'immigration et parfois freiné les politiques d'intégration et de prise en compte des différences qui s'étaient développées à la fin du vingtième siècle³.

¹ Jean Baudrillard, *L'esprit du terrorisme*, Paris : Editions Galilée, 2002, pp. 9-10.

² Utilisation exponentielle de la vidéosurveillance, du fichage des empreintes ADN, du profilage, etc.

³ « C'est [...] à la suite des événements du 11 septembre 2001 qu'une remise en cause plus radicale de ces politiques est intervenue. » Milena Doytcheva, *Le multiculturalisme*, [2005], Paris : Editions La Découverte, 2011, p. 112.

Au lendemain du 11 septembre, ce type de réexamen a logiquement été marqué dans les pays où des attaques avaient été perpétrées, ou qui avaient été directement impactés, en l'occurrence les Etats-Unis¹ et le Canada². S'agissant d'autres nations traditionnellement alliées aux puissances d'Amérique du Nord (France, Royaume-Uni, Australie, etc.), les infléchissements n'ont pas été autant caractérisés, du moins jusqu'à ce qu'elles soient victimes d'attentats meurtriers, et qu'elles procèdent à leur tour à un renforcement du contrôle des populations³. La montée en puissance du terrorisme islamique international semblait donc occasionner un raidissement des politiques d'accueil et de promotion de la diversité. Pourtant, quelques jours seulement après les détournements, le gouvernement fédéral américain, bien qu'emmené par le belliqueux George W. Bush, s'était empressé d'éviter toute stigmatisation des populations originaires des nations auxquelles appartenaient les terroristes incriminés, et avait au contraire incité au dialogue avec les Américains de confession musulmane, qui n'étaient pas moins victimes de ces agressions.

Au Canada, le Premier ministre Jean Chrétien s'était pareillement hâté de se rendre dans une mosquée après que plusieurs actes anti-musulmans eurent été rapportés. Mais ces signes de bonne volonté de l'élite politique n'étaient pas de nature à apaiser une partie de l'opinion publique en quête de réponses simples, sinon simplistes, à une action infamante. Ainsi, les dispositifs qui avaient été mis en place dans le but de faciliter l'insertion des étrangers, donc d'éventuels promoteurs d'un Islam radical, se trouvaient dans le collimateur de multiples

¹ Voir Claire Bergeron, Muzaffar Chishti, "Post-9/11 Policies Dramatically Alter the U.S. Immigration Landscape", *Migration Policy Institute*, 8 septembre 2011, <http://www.migrationpolicy.org/article/post-911-policies-dramatically-alter-us-immigration-landscape>, consulté le 8 juillet 2016.

² Consulter Howard Adelman, "Canadian Borders and Immigration Post 9/11", *International Migration Review* (36:1), printemps 2002, <http://internationalhumanrightslaw.net/wp-content/uploads/2011/01/Canadian-Borders-and-Immigration-Post-9-11.pdf>, consulté le 8 juillet 2016.

³ Karine Ali, *Changements des politiques d'immigration et d'asile après les attentats du 11 septembre 2001 : rupture ou continuité ?*, Université de Montréal, juillet 2009, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/3225/Ali_Karine_2009_memoire.pdf, p. 116, consulté le 8 juillet 2016.

protagonistes. Connus pour avoir mis en œuvre un des programmes d'asile les plus généreux au monde, le Canada n'a pas échappé à ce mouvement de protestation :

More than half of Canadians — about 56 per cent — think immigration places too much of a burden on public services. [...]

"One of the explosive issues in Canadian politics, as it is in other western countries, is immigration," says Salim Mansur, a political scientist at the University of Western Ontario. "Since 9/11, this issue has become important or, it might even be said, vital in discussing the future shape of the country in terms of its inherited cultural and political values. Most Canadians realize the unprecedented immigration numbers over the past several decades, and the composition of newly arriving immigrants, have adversely and unduly accelerated the pace of changing the country's profile¹."

Ces réactions suggéraient que la politique officielle de multiculturalisme lancée en 1971 par le Premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau, et qui faisait du Canada un précurseur en la matière, était en passe de devenir inadaptée à la nouvelle donne créée par le 11 septembre 2001. Toutefois, un examen plus approfondi des débats sur le multiculturalisme canadien me révélait rapidement que les remontrances formulées à l'encontre du système étaient loin d'être nouvelles, et qu'elles ne faisaient que reprendre des arguments qui avaient été maintes fois invoqués par le passé. Le sociologue Jeffrey Reitz a bien montré que ces remises en question étaient parfaitement cycliques et qu'elles resurgissaient au gré de polémiques diverses².

L'une d'entre elles, qui a plus particulièrement retenu mon attention, était celle qui avait suivi la publication de *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*, essai de l'écrivain trinidadien Neil Bissoondath dont j'avais déjà eu l'occasion d'aborder l'œuvre fictionnelle dans ma thèse de

¹ Robert Sibley, "Canada after 9/11, Part 3: Welcome to Canada?", *Postmedia News*, 6 septembre 2011, <http://www.canada.com/life/canada+after+part+welcome+canada/5358856/story.html>, consulté le 9 juillet 2016.

² Jeffrey Reitz, "Economic Opportunity, Multiculturalism, and the Roots of Popular Support for High Immigration in Canada", in : Monica Vereza (ed.), *Anti-immigrant Sentiments, Actions, and Policies in the North American Region and the European Union*, Mexico : Center for Research on North America, Universidad Nacional Autónoma de México, 2012, p. 308.

doctorat¹. Abandonnant temporairement l'univers romanesque, Bissoondath s'était livré à une critique sans concessions de la politique de multiculturalisme menée dans son pays d'adoption, critique qui avait provoqué un formidable tollé, valant même à son ouvrage d'être cité lors de débats parlementaires à Ottawa. Alors que les attentats du 11 septembre engendraient une nouvelle remise en cause de la politique canadienne de multiculturalisme, je jugeais opportun de me livrer à un premier examen de l'ouvrage de Bissoondath, afin de voir si les réserves qu'il avait émises en 1994 seraient toujours d'actualité sept années plus tard².

La lecture de *Selling Illusions* et des multiples critiques suscitées par sa parution m'ont fait prendre conscience que le programme de Pierre Elliott Trudeau avait soulevé des contestations dès son instauration. S'agissant d'une politique gouvernementale, cela n'avait somme toute rien d'extraordinaire. On pouvait aisément imaginer que, par pur jeu politicien, les opposants au Parti libéral se devaient de rejeter toute proposition du pouvoir en place. Toutefois, ces réactions négatives ne provenaient pas d'un parti fédéral d'opposition, elles émanaient d'une des communautés constituantes de la population canadienne, les Québécois francophones, historiquement influente mais démographiquement minoritaire, alors que la première des ambitions officielles du multiculturalisme d'Etat était justement d'aider les minorités culturelles à préserver et affirmer leur identité.

Mais de même que les auteurs martiniquais ne partageaient pas toutes les conclusions de leurs collègues anglophones qui n'en étaient pas moins créoles, les intellectuels et hommes politiques québécois avaient une conception du rôle de leur culture et de leur communauté au sein du Canada bien différente de celle de leurs concitoyens anglophones qu'ils soupçonnaient de vouloir les affaiblir

¹ *Selling Illusions, op.cit.*

² « Le Québec face au multiculturalisme canadien : A propos du *Marché aux illusions* de Neil Bissoondath », *Etudes canadiennes / Canadian Studies* (65), 2008, pp. 81-93 (dossier de travaux : pp. 285-300).

politiquement, comme Bissoondath s'est fait un devoir de le préciser dans son essai :

If multiculturalism was meant, in part, to cast Quebecers as just another ethnic group, to reduce the distinctiveness of the province's history and place in Confederation to parity with the other provinces, then it has worked to a large extent – outside Quebec, at least. Evidence of this is found in the resistance to affording the province special constitutional status; the insistence that it is simply one of ten equal provinces, with the same powers, same rights, same obligations. But this is a simple-minded view of equality. It is obvious to anyone with a nodding acquaintance of Quebec that it is different. It has obligations – to its language, to its culture, to its view of life – that the other provinces do not. And if you have special obligations, then you need special powers to fulfil those obligations. But if Quebecers are just another ethnic group, their needs can be, politically speaking, safely ignored¹.

La naissance du multiculturalisme canadien s'est donc faite dans la douleur, accompagnée de son rejet immédiat par l'une des composantes, potentiellement ciblée, de la nation. René Lévesque aurait lui-même affirmé que le multiculturalisme était du folklore, que c'était une diversion, une notion inventée pour obscurcir la question du Québec². Ainsi, *Selling Illusions* me rappelait que toutes les minorités n'étaient pas nécessairement en faveur d'une politique de multiculturalisme, qu'elles n'y trouvaient pas forcément un intérêt évident.

La publication de l'ouvrage critique de Neil Bissoondath (vingt-trois après la décision de Trudeau) va d'ailleurs conforter les Québécois francophones dans leur opposition liminaire. Originaire des Antilles anglophones et arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans, l'auteur antillais n'avait a priori pas de raison particulière de partager le point de vue des nationalistes québécois, et pourtant, il s'est rallié à leur rejet, mais sous d'autres attendus. Contrairement aux souverainistes qui s'étaient d'emblée opposés au multiculturalisme, Bissoondath a pour sa part basé son désaveu sur l'observation effective des mesures qui avaient été mises en œuvre et sur les effets qu'elles avaient induits, depuis le

¹ *Selling Illusions, op. cit.*, pp. 202-203.

² *Ibid.*, p. 37.

lancement de la politique, mais surtout depuis que celle-ci avait été confortée par l'adoption en 1988 de la Loi sur le multiculturalisme canadien qui déterminait le cadre légal de son application.

Ce recul de six années lui a permis de porter un jugement éclairé sur les actions entreprises, et ce jugement était sans appel : il y avait selon lui un décalage entre l'ambition généreuse du texte de loi qui visait à renforcer l'unité du pays en garantissant l'égalité de tous grâce à l'élimination de la discrimination raciale, et les termes de son application qui, en ouvrant visiblement la porte de la discrimination positive, pouvaient entraîner l'effet inverse. Il en concluait que le Canada s'était fourvoyé en adoptant le texte de la Loi sur le multiculturalisme car ce dernier ne proposait pas une identification à des valeurs partagées par tous, et pouvait bien au contraire mener à une exaltation excessive, voire radicale de ethnicité, qui pouvait être utilisée à des fins contraires à l'intérêt général de la nation. Lui-même membre d'une minorité visible visée par la loi, il ne voyait d'ailleurs rien de plus dégradant que de se voir offrir un avantage à cause de la couleur de sa peau.

Pourtant, sur le fond, Bissoondath, pas plus que les Québécois souverainistes qui avaient clairement prévu une politique de multiculturalisme en cas d'accession à la souveraineté, ne s'opposait à une politique destinée d'une part à aider les immigrants ou les autochtones à conserver leur héritage linguistique et leur patrimoine culturel, et d'autre part à leur faire bénéficier de tous les avantages de la citoyenneté canadienne. L'auteur antillais partageait d'ailleurs largement la définition d'une société multiculturelle proposée par les nationalistes québécois, à savoir un moyen terme qui fixe certains paramètres fondamentaux auxquels tout le monde doit adhérer, mais à l'intérieur desquels chacun doit être libre de vivre comme bon lui semble. La reconnaissance de la diversité n'était donc pas problématique en soi.

Pour l'auteur antillais, la principale pierre d'achoppement, c'était que la Loi sur le multiculturalisme canadien puisse laisser la porte ouverte au principe de

l'exception culturelle qui pourrait être revendiquée à l'extrême dans le but de satisfaire un intérêt particulier potentiellement dommageable pour le *modus vivendi* de la société d'accueil :

The Multiculturalism Act suggests no limits to the accommodation offered to different cultural practices, so that a few years ago a Muslim group in Toronto demanded, in the name of respect for its culture, the right to opt out of the Canadian judicial system in favour of Islamic law, a body of thought fundamental to the life and cultural outlook of its practising members. In the opinion of its spokesmen, this right should be a given in a truly multicultural society. It is not an argument without philosophical merit – on practical grounds, it's a different matter – and one that evokes questions of the larger context: how far can multiculturalism be taken? Can Canada accommodate citizens whose loyalties do not encompass its long-established system¹?

Evidemment, la Loi ne prévoyait pas que des groupes ethniques aient la possibilité de se soustraire aux obligations légales définies par le pays, mais l'auteur craignait qu'une approche trop libérale de sa mise en œuvre puisse générer de telles distorsions. Avec Michel Seymour, j'avais le sentiment que vue par Bissoondath, « la politique de multiculturalisme encourage le maintien des appartenances passées et perpétue le concept de l'immigrant permanent, favorisant du même coup la marginalisation des individus. Elle contribue en ce sens aussi à accentuer les différences entre les groupes². »

Loin de favoriser l'unité de la nation comme le revendiquait le creuset à l'américaine, le concept de mosaïque invoqué par le multiculturalisme canadien dans le but d'éviter les inégalités de traitement constatées chez le puissant voisin du sud empêchait toutefois de « reconnaître que le Canada est lui-même un pays ayant ses propres traditions, idéaux et attitudes qui commandent le respect et l'attachement. Cette politique a le tort de mettre l'accent sur l'appartenance à la patrie ancestrale en laissant entendre que le lieu d'origine est plus important que la terre d'accueil³. » Je découvrais donc que déjà en 1994, Neil Bissoondath anticipait l'un des grands reproches qui verrait le jour après les attentats du 11

¹ *Ibid.*, pp. 135-136.

² *La nation en question, op. cit.*, p. 50.

³ *Ibid.*

septembre, celui qui voulait que la politique de multiculturalisme constitue un véritable terreau au terrorisme d'origine intérieure en favorisant un communautarisme sectaire qui prônerait un repli identitaire et une abjuration des valeurs communes de la nation.

Le retentissement de l'ouvrage de Neil Bissoondath s'est en partie expliqué par son côté clivant. Loin d'apaiser les tensions entre partisans et détracteurs de la politique canadienne de multiculturalisme au moyen d'une critique constructive qui aurait proposé des pistes d'amélioration consensuelles, il les a exacerbées en soulignant les incohérences et les (dés)illusions que cette orientation sociétale pouvait induire. Se sentant enfin soutenus à une époque, celle de la chute du mur de Berlin, où le multiculturalisme comptait plus de défenseurs que d'adversaires¹, du moins dans les milieux influents, les opposants à la politique gouvernementale ont profité de la vague d'agitation soulevée par *Selling Illusions* pour tenter de donner de la voix². Pourtant, l'essai de Bissoondath constituait au départ moins une tentative de récusation de la Loi sur le multiculturalisme canadien et de déclenchement d'une controverse nationale qu'une volonté de clarification de ses objectifs concrets que son auteur trouvait particulièrement obscurs, pour que le citoyen ordinaire soit en mesure de se forger une opinion éclairée sur le sujet :

I never anticipated the roller-coaster ride, never anticipated its length or its intensity. I didn't expect the depth of passion I would encounter, although I hoped that the book would touch some nerves. I had expected debate and a certain measure of vilification but not denunciation by a minister of the Crown and defence in newspaper editorials³.

¹ Will Kymlicka, *Multicultural Odysseys: Navigating the New International Politics of Diversity*, Oxford : Oxford University Press, 2007, p. 171.

² Ricardo Duchesne, "Neil Bissoondath's *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada: 20 Years Later*", *Council of European Canadians*, 8 août 2014, <http://www.eurocanadian.ca/2014/08/neil-bissoondaths-selling-illusions.html>, consulté le 14 juillet 2016.

³ *Selling Illusions*, *op. cit.*, p. ix.

L'un des buts de Bissoondath était en effet d'informer ses compatriotes sur les aspects sibyllins de la politique de multiculturalisme qui rend confuse la notion de canadianité. Cette politique accentuait en effet le caractère apocryphe d'une identité canadienne susceptible de varier en fonction des circonstances :

Simply put: Who makes a better neighbour – a man of any colour who shares your basic values or a man of any colour who does not? Culture, in its essentials, is about human values, and human values are exclusive to race.

And it is here that multiculturalism has failed us. In eradicating the centre, in evoking the uncertainty as to what and who is a Canadian, it has diminished all sense of Canadian values, i.e., of what is a Canadian¹.

Ainsi, *Selling Illusions* attirait mon attention sur un aspect du multiculturalisme que j'avais déjà relevé dans les ouvrages de Wilson Harris, à savoir que les tentatives de définition ou d'explicitation de cette idéologie, et par extension de sa traduction en politique, requéraient souvent de décrypter des codes complexes, exercice qui pouvait lui-même entraîner l'utilisation de concepts abstraits sinon abstrus. Si j'étais parvenu quelques années plus tôt à la conclusion qu'il aurait été utopique de tenter de transcrire dans la réalité la vision très éthérée qu'Harris avait de la notion de multiculturalisme, je me rendais maintenant compte que la politique qui était née de la reconnaissance de la diversité n'échappait pas, de toute façon, à la complexité et à l'abstraction, et que cela avait probablement contribué à la rendre impopulaire dans une bonne partie de la population canadienne qui pouvait avoir l'impression que ses enjeux lui échappaient. Je décidais donc dans un second article traitant de *Selling Illusions* de voir en quoi la politique canadienne de multiculturalisme avait pu être victime de ses intrications².

¹ *Selling Illusions*, op. cit., p. 65.

² « Le multiculturalisme : Au service du peuple ou de l'élite ? Retour sur *Selling Illusions* de Neil Bissoondath », in : Alain Faure & Robert Griffiths (eds.), *La société canadienne en débats : What Holds Canada Together*, Paris : L'Harmattan, 2008, pp. 177-189 (dossier de travaux : pp. 270-284).

Lorsque se sont esquissés les premiers débats sur le multiculturalisme canadien dans les années 1970, les définitions utilisées par les protagonistes provenaient essentiellement des sciences juridiques et politiques. Cela n'était pas surprenant puisque ce discours émanait d'une part des concepteurs de la politique, c'est-à-dire de juristes, d'administrateurs et de membres du gouvernement, et d'autre part des premiers commentateurs, parmi lesquels de nombreux universitaires et membres de l'opposition parlementaire. Les enjeux naturellement abordés, tels que l'opposition identité collective / individuelle, ou droits collectifs / individuels, exigeaient d'emblée une bonne connaissance de la philosophie politique pour en saisir toute la portée.

Quand ont été formulées les premières critiques à l'encontre de la politique, en particulier celles mettant en exergue les évidentes contorsions qu'elle nécessitait pour réconcilier des principes antinomiques tels qu'égalité et différence, les apôtres du multiculturalisme ont invoqué pour sa défense des concepts jugés très techniques voire alambiqués : le philosophe Charles Taylor a par exemple créé la notion de diversité profonde pour évoquer la spécificité des sociétés contemporaines dans lesquelles les individus doivent être égaux devant la loi tout en pouvant affirmer leur différence, notamment en matière d'identité¹. D'autres ont recouru au fédéralisme asymétrique, autre notion phare du dialogue multiculturel supposant que les différents groupes du pays devaient bénéficier d'une équivalence de traitement, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun d'entre eux, sans pour cela impliquer la mise en œuvre de mesures, de droits ou de lois uniformes pour tous.

Le politiste Guy Laforest reconnaîtra que l'utilisation de tels termes avait peu de chances de contribuer à la démocratisation du débat sur le multiculturalisme et que les sachants s'égarèrent lorsqu'ils s'évertuaient à les employer :

¹ Mark Redhead, *Charles Taylor: Thinking and Living Deep Diversity*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2002, p. 2.

“Asymmetrical federalism” is a horrible expression, typical of the jargon of political science, belonging to the same family as, say, “consociational democracy”. With good reason, neither expression really sells on the streets. An informed discussion can be made easier by the use of synonyms: asymmetrical federalism means lack of uniform treatment for the various federated units within the political community¹.

Pourtant, ces notions a priori déroutantes ont trouvé des applications concrètes dans la vie quotidienne des Canadiens. Comme l’a rappelé Stéphane Dion, « le fédéralisme asymétrique est possible. La preuve, c’est qu’il existe, en particulier au Canada. [...] Huit provinces sur dix ont choisi de confier leurs services de police à un organisme fédéral, la Gendarmerie royale du Canada². » On le voit, la mise en œuvre de la politique de multiculturalisme et les nombreuses discussions qu’elle a entraînées ont généré un corpus d’expressions spécialisées propres au phénomène auxquelles il semblait difficile d’échapper.

Des expressions visant à stigmatiser les égarements de la politique sont aussi apparues et ont été copieusement utilisées dans les assemblées législatives, comme la notion de mosaïque verticale qui désigne l’échec constaté de la politique de multiculturalisme censée faire du Canada une mosaïque culturelle³. Des concepts juridiques induits par les diverses lois relatives au multiculturalisme ont fait leur apparition dans les cours de justice canadiennes, comme la doctrine de l’accommodement raisonnable qui oblige parfois l’Etat, les personnes et les entreprises privées à modifier des normes pour tenir compte des besoins particuliers de certaines minorités⁴. Certains commentateurs, au premier rang desquels Neil Bissoondath, ont alors eu le sentiment que les

¹ Guy Laforest, “The Historical and Legal Origins of Asymmetrical Federalism in Canada’s Founding Debates: A Brief Interpretative Note”, *Asymmetry Series* (8), 2005, <http://www.queensu.ca/iigr/sites/webpublish.queensu.ca.iigrwww/files/files/WorkingPapers/asymmetricfederalism/Laforest2005.pdf>, consulté le 13 juillet 2016.

² Stéphane Dion, « Le fédéralisme fortement asymétrique : Improbable et indésirable », in : F. Leslie Seidle (ed.), *A la recherche d’un nouveau contrat politique pour le Canada : Options asymétriques et options confédérales*, Toronto : Institute for Research on Public Policy, 1994, p. 133.

³ François Houle, « Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme », *Sociologie et sociétés* (31:2), automne 1999, pp. 104-105.

⁴ José Woehrling, « L’obligation d’accommodement raisonnable et l’adaptation de la société à la diversité religieuse », *Revue de droit de McGill* (43), 1998, p. 328.

acteurs du multiculturalisme s'enfermaient dans leur tour d'ivoire, que le débat sur le multiculturalisme canadien entraînait des excès de taxinomie qui en faisaient une notion difficile à appréhender par l'homme de la rue qui pouvait se trouver immédiatement confronté, dans sa vie quotidienne, aux conséquences concrètes de la politique de multiculturalisme. Il n'était donc pas étonnant que l'hermétisme qu'elle produisait ait pu conduire à une certaine incompréhension voire une certaine impopularité qui pouvait être encore renforcée par la parution d'une avalanche d'ouvrages scientifiques sur le sujet, de facto presque exclusivement destinés à une élite instruite et informée.

Il faut dire qu'au moment où Bissoondath a pris la plume, l'essor du multiculturalisme, que ce soit sous ses formes idéologique ou politique, était tel qu'on ne comptait plus les publications dont il faisait l'objet. Le sociologue Dimitris Parsanoglou a rapporté que pour la seule année 1999, pas moins de 843 livres et articles avaient été consacrés au multiculturalisme¹. De nombreux chercheurs pensaient régulièrement avoir découvert de par le monde un modèle inédit de multiculturalisme qui venait s'ajouter à la longue liste des différents types qui avaient déjà été répertoriés, tant et si bien que le vocable se voyait régulièrement complété d'un nouvel adjectif censé en préciser la portée, donc en faciliter l'appréhension : multiculturalisme égalitaire, démocratique, pluraliste, différentialiste, essentialiste, etc². Si certaines formes ont fait l'objet d'une large approbation, eu égard à la clarification qu'elles apportaient, comme le multiculturalisme libéral développé par Will Kymlicka³ qui s'est tellement imposé qu'il est souvent devenu synonyme de multiculturalisme tout court⁴, ou

¹ Dimitris Parsanoglou, « Multiculturalisme(S) », *Socio-anthropologie* (15), 2004, <https://socio-anthropologie.revues.org/416#text>, consulté le 22 juin 2016.

² Le sociologue Jan Nederveen Pietersee a rapporté qu'il avait énuméré pas moins de quarante-sept types de multiculturalisme. Jan Nederveen Pietersee, "The Case of Multiculturalism: Kaleidoscopic and Long-Term Views", *Social Identities* (7:3), 2001, p. 393.

³ "Multiculturalism", <http://plato.stanford.edu/entries/multiculturalism/>, consulté le 14 juillet 2016.

⁴ Tomasz Sikora, "Multiculturalism and Its Dungeons: The Canadian Gothic and the Politics of Difference", in : Krzysztof Jarosz, Zuzanna Szatanik, Joanna Warmuzińska-Rogóź (eds.),

comme le multiculturalisme critique d'Henry Giroux¹, hérité du marxisme, d'essence activiste et qui s'oppose au précédent, force est de reconnaître qu'à force de vouloir définir toujours plus précisément un terme dont l'étymologie faisait qu'il se prêtait mal à ce genre d'exercice, on finissait par compliquer la notion et ses applications éventuelles plutôt que de l'éclairer. A ce sujet, Parsanoglou a à juste titre souligné que « tous les participants au discours sur le multiculturalisme font appel d'une manière ou d'une autre à la notion de culture. Or, ce terme est aussi vague que celui de multiculturalisme. [...] Les anthropologues A. Kroeber et C. Kluckhohn ont donné 164 définitions différentes pour ce terme². »

On peut donc se demander si la volonté presque obsessionnelle de toujours mieux définir le multiculturalisme ne démontrait pas que le vocable s'était au final transformé en un extraordinaire « fourre-tout »³. Contrairement à l'effet recherché, les multiculturalistes ont fini par convaincre de nombreux critiques et observateurs que l'objet de leur étude n'était qu'« un discours écran dont le statut intellectuel résulte d'un gigantesque effet d'allodoxia national et international qui trompe ceux qui en sont comme ceux qui n'en sont pas⁴. » Somme toute, ces multiples définitions avaient-elles réellement apporté au multiculturalisme des éclaircissements pouvant lui être bénéfiques, à même d'influer sur les conditions de sa mise en œuvre ? Ou étaient-elles simplement venues gonfler une littérature déjà abondante sur le sujet et renforcer le questionnement que le terme suscitait dès le départ par son ampleur sémantique :

De la fondation de Québec au Canada d'aujourd'hui (1608-2008) : Rétrospectives, parcours, défis / From the foundation of Québec City to Present-Day Canada (1608-2008): Retrospections, Paths of Change, Challenges, Katowice : Agencja Artystyczna PARA, 2009, p. 209.

¹ Henry Giroux, "The Politics of Insurgent Multiculturalism in the Era of the Los Angeles Uprising", in: Barry Kanpol, Peter MacLaren (eds.), *Critical Multiculturalism: Uncommon Voices in a Common Struggle*, Westport, CT : Greenwood Publishing, 1995, pp. 108-109.

² « Multiculturalisme(S) », *op. cit.*

³ Armand Mattelart, « La diversité culturelle : Entre histoire et géopolitique », in : Armand Mattelart, Gaëtan Tremblay (eds.), *2001 Bogues 4 : Communication, démocratie et globalisation*, Saint-Nicolas, QC : Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 341.

⁴ « La nouvelle vulgate planétaire », *op. cit.*

There is a natural tendency to want to simplify this complexity, and to reduce multiculturalism to a single principle or dimension, as if it was all really about, say, 'protecting endangered cultural traditions', or 'validating stigmatized identities', or 'repudiating nationalism'. But we need to avoid these simplifying presuppositions, and to examine in a more open-minded way why these various policies emerged, what they were intended to achieve, and how they are operating in practice¹.

Il faut toutefois reconnaître qu'une partie de la cacophonie qui a entouré l'utilisation du terme multiculturalisme venait de ce qu'il avait été à une époque aussi très largement confondu avec un autre concept né outre-Atlantique dont il était devenu quasiment synonyme : le politiquement correct. Dans cette acception éminemment contestable du terme, le multiculturalisme renvoyait à un phénomène né sur les campus américains, une idéologie contestataire qui, selon Andrea Semprini², faisait suite à la fin des grandes confrontations militaires ou ouvrières, déplaçant le débat politique américain vers des problématiques d'ordre socio-culturel : avortement, assistance médicale, peines de prison, mariages homosexuels, etc. De surcroît, la problématique multiculturelle était souvent réduite à des aspects caricaturaux : revendications absurdes, conflits fantaisistes, procès grotesques. C'est donc cette vision particulièrement réductrice et fallacieuse qui a contribué à faire du multiculturalisme un sujet controversé. Les plus grands commentateurs, à l'instar de Pierre Bourdieu, n'ont pas toujours échappé à ce piège lorsqu'ils ont expliqué que le multiculturalisme faisait partie de ces « topiques [...] de la société et des universités américaines [qui] se sont imposés [...] à l'ensemble de la planète³. »

Neil Bissoondath n'a pas manqué d'attirer l'attention de ses lecteurs sur cet aspect qui selon lui était la preuve que les adeptes du multiculturalisme n'étaient souvent qu'à la recherche d'un moyen de transmettre une rectitude politique visant à ménager les susceptibilités de toutes les minorités, jusqu'à l'absurde :

¹ *Multicultural Odysseys*, *op. cit.*, p. 85.

² Andrea Semprini, *Le multiculturalisme*, Paris : Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je », 1997, p. 3.

³ « La nouvelle vulgate planétaire », *op. cit.*

The questions of degree of race and ethnicity, and of that troublesome hyphen, unsettle me [...] It is a realm that must be entered with care, for the very language we use is a minefield of offence.

One of my favourite New Yorker fillers [...] concerned a U.S. newspaper that reported on the restructuring program instituted by a faltering company. Not only would the plan save jobs in the long run, the newspaper reported, but it was expected to eventually put the company's books back in the African-American.

Back in the *what?*

The newspaper subsequently ran a correction explaining that it had meant to say that the company's finances would be back in the – uhh – black¹.

Cet amalgame entre multiculturalisme et politiquement correct a duré au moins jusqu'aux années 2000, lorsque des remises en cause plus radicales du concept ont vu le jour², nécessitant pour ses défenseurs et plus généralement pour la communauté universitaire d'éliminer les notions parasites qui étaient venues s'y greffer et qui en brouillaient le sens. En France, la très sérieuse collection « Que sais-je » des P.U.F. ne reconduira pas la publication de l'ouvrage d'Andrea Semprini sur le multiculturalisme, très axé sur les études culturelles, et le remplacera par la contribution d'un autre auteur, Patrick Savidan, essentiellement basée sur la philosophie politique et plus en phase avec la portée politico-sociétale du mot³, à un moment où sa pertinence dans de nombreuses démocraties était sous le feu des critiques.

Cela n'a toutefois pas suffi à redoré le blason du multiculturalisme qui est resté l'exemple même d'un terme dont le sens pouvait changer du tout au tout en fonction de ce que la personne qui le prononçait voulait dire. A cet égard, l'un des exemples les plus extrêmes a été donné par Patrick Chamoiseau et Edouard Glissant, qui, dans un pamphlet consacré à l'Amérique de Barack Obama, écrivaient : « on constate néanmoins que la population des Etats-Unis s'est jusqu'ici peu métissée [...]. Les deux groupes identitaires d'origine, blanc et

¹ *Selling Illusions*, *op. cit.*, p. 108.

² Christian Joppke, "The retreat of multiculturalism in the liberal state: theory and policy", *The British Journal of Sociology* (55:2), 2004, pp. 243-244.

³ Patrick Savidan, *Le multiculturalisme*, Paris : Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je », 2009.

noir, sont restés séparés, comme deux identités inapprochables l'une de l'autre. Les autres groupes ethniques ou nationaux se sont par ailleurs juxtaposés (ce qu'on appelait le multiculturalisme), sans beaucoup se mêler¹. » Il s'agissait là d'une utilisation bien surprenante du substantif multiculturalisme, dont on pouvait se demander s'il n'était pas simplement synonyme d'apartheid ou de ségrégation. Malheureusement, les impropriétés de ce genre ne manquaient pas et n'ont pas favorisé une meilleure réception de la notion qui, bien qu'on prédisait régulièrement sa disparition des écrans, faisait néanmoins toujours autorité dans les milieux institutionnels.

On se rend alors bien compte que lorsque Bissoondath a publié *Selling Illusions*, il était virtuellement impossible d'innover sur un tel sujet, la notion de multiculturalisme avait fait l'objet d'examens, de controverses et d'approfondissements depuis plus de vingt ans. Le fantastique succès de librairie que l'ouvrage a rencontré a alors davantage tenu au fait qu'il émanait d'un individu lui-même issu de l'immigration qui osait porter un jugement négatif sur un programme dont l'élite était persuadée que tous ceux qui étaient dans sa situation applaudissaient nécessairement à sa mise en œuvre. Bissoondath se retrouvait ainsi dans le rôle de Brutus portant l'estocade au parent adoptif. Mais on sait aussi que l'histoire a réhabilité Brutus, voyant en lui un défenseur vertueux de la république.

Ainsi, quelle pouvait être, après le 11 septembre 2001, la position d'un immigré qui avait combattu le multiculturalisme canadien, arguant de la propension de cette politique à favoriser le communautarisme et la dérive sectaire ? Allait-il prendre la parole pour fustiger ceux qui ne l'avaient pas écouté et qui s'étaient enferrés dans l'idée qu'il n'y avait pas d'autre alternative à la prise en considération de la diversité que la politique de multiculturalisme ? Allait-il tenter de leur démontrer qu'ils avaient devant les yeux le résultat d'une

¹ Patrick Chamoiseau, Edouard Glissant, *L'introuvable beauté du monde*, Paris : Galaade Editions, 2009, p. 11.

politique d'accueil des étrangers laxiste et irresponsable ? Dans l'édition révisée et mise à jour qu'il a publiée en 2002, Bissoondath a choisi une autre voie. Plutôt que de souligner la faillite d'un système qui, d'ailleurs, n'était pas directement mis en cause puisque les attentats ne s'étaient pas produits sur le sol canadien, pas plus qu'ils n'y avaient été organisés, il a préféré montrer qu'au-delà de toutes les louanges qu'on avait pu en faire, le modèle adopté par le Canada ne valait guère mieux que celui de son voisin américain, dans le sens où il n'avait pas su faire évoluer les mentalités des Canadiens issus des premières vagues d'immigration européenne. Si, comme on lui avait maintes fois rétorqué après la première édition de son ouvrage, le multiculturalisme avait su créer une société plus inclusive que celle des Etats-Unis, alors pourquoi tant de citoyens canadiens appartenant à des minorités visibles, fussent-ils ou non musulmans, avaient-ils été agressés en représailles des attaques du 11 septembre :

Ten days after the attack, *The Globe and Mail* could headline an article: "Tide of hate crimes rising in Canada." The reporter [...] noted that hate-motivated crimes had skyrocketed in Canada since the attacks and that "many of the incidents are aimed at any dark-skinned person, regardless of religion or ethnic origin." So much for moral superiority. [...]

And this wasn't happening only in Canada. It was the same in Britain and the United States, hundreds of cases of assault, harassment, intimidation – even murder. This was of course, to Canadian eyes, not unexpected in those countries, especially the U.S. After all, they weren't lucky to have had government multicultural programs (and an endless stream of politicians) preaching the virtues of "tolerance" at then for thirty years – not like us Canadians, who were so magnanimous, so open-minded, so toler...Oops¹!

Pour Bissoondath, et contrairement à un nombre conséquent de commentateurs, les attaques menées contre le *World Trade Center* et le Pentagone n'avaient pas fait que déclencher un rejet immédiat et épidermique des politiques de multiculturalisme. Elles avaient surtout révélé près de trente années d'échec que les gouvernements qui les avaient cautionnées refusaient de regarder en face : sous l'influence de politiques multiculturelles, les sociétés occidentales n'étaient pas devenues plus vertueuses que les autres en matière de

¹ *Selling Illusions, op. cit.*, pp. 196-197.

racisme ou de xénophobie. Dans ces conditions, pourquoi s'obstinaient-elles à adhérer au multiculturalisme ? La question se posait avec acuité alors que des mises en garde toujours plus nombreuses émanaient de directions de plus en plus variées, comme certains avaient pu le voir dans la remise controversée du prix Nobel de littérature en octobre 2001 à V.S. Naipaul, qui, depuis fort longtemps, avait émis de très sérieux doutes sur l'avenir des sociétés multiculturelles, événement que j'ai choisi de commenter dans un article éponyme¹.

Pour qui souhaitait voir en la fin d'année 2001 le commencement d'un nouvel âge de l'histoire mondiale, en rupture avec le siècle qui avait précédé, les signes ne manquaient pas². En décernant un mois après les attentats de New York et Washington la plus haute distinction littéraire de la planète à un auteur connu pour ses déclarations fracassantes et ses prises de position polémiques, l'Académie suédoise, que l'on accuse pourtant régulièrement de choix politiquement corrects³, contribuait à confirmer cette perception. Elle récompensait ostensiblement, et probablement à la grande surprise de Naipaul lui-même, un intellectuel originaire du tiers-monde qui n'avait eu cesse d'incriminer les sociétés postcoloniales pour leurs égarements et d'encenser les grandes valeurs occidentales pour leur constance :

Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul today won an award that he had often said he would not win: the Nobel Prize for Literature. [...] Naipaul, 69, has always maintained that the Swedish academy prefers politically correct writers and argued that his pro-

¹ « La moitié d'une vie entre deux mondes : V.S. Naipaul, prix Nobel controversé », *Les carnets du CERPAC* (1), 2004, pp. 17-30 (dossier de travaux : pp. 235-251).

² Hormis les attentats du 11 septembre, la Chine était admise à l'OMC, la faillite d'Enron présageait les krachs boursiers de la fin de la décennie, le sommet du G8 à Gênes confortait le mouvement altermondialiste, etc.

³ Voir par exemple Anatoli Korolev, « Le Clézio, prix Nobel 'politiquement correct' », *Sputnik*, 13 octobre 2008, <https://fr.sputniknews.com/opinion/20081013117711522/>, consulté le 16 juillet 2016.

Western views and criticism of the third world rendered him unacceptable. Naipaul has been much in the news recently because of his critical remarks about Muslims. So the timing of the award is certain to be controversial. Engdahl conceded that Naipaul might be seen as a political winner¹.

Il faut dire que huit jours avant de recevoir le Nobel, Naipaul avait affirmé lors d'une conférence donnée à Londres à l'occasion de la sortie de l'un de ses romans que l'Islam avait eu un effet calamiteux sur les peuples convertis, et qu'il avait comparé la religion musulmane à la colonisation occidentale, ne manquant pas d'ajouter que seuls les effets de l'Islam avaient été pires². Bien sûr, l'Académie fit immédiatement valoir que le prix récompensait la totalité d'une œuvre, et le choix qu'elle avait opéré ne pouvait avoir été dicté par un discours prononcé une semaine avant le verdict. Cependant, il était difficile de ne pas voir dans le choix de l'aréopage suédois un revirement par rapport à la nomination, dix ans plus tôt, de Derek Walcott, autre écrivain originaire de la Caraïbe anglophone.

Pour m'être quelque peu penché sur l'œuvre de Walcott lors de la rédaction de ma thèse de doctorat, il m'apparaissait très nettement que tout opposait les deux hommes. Bien que Vidia Naipaul, d'origine indienne, soit né et ait grandi à Trinidad, il s'était toujours identifié, sans jamais le reconnaître ouvertement, à l'héritage que les Britanniques avaient laissé dans leur ancien Empire, au point d'être fait chevalier par la reine Elisabeth en 1989 et de recevoir le prix Nobel de littérature en 2001 en tant que citoyen du Royaume-Uni. A l'inverse, bien qu'il écrive en anglais (mais aussi en créole), Derek Walcott avait toujours invoqué ses origines métissées, et c'est comme représentant de l'île antillaise de Sainte-Lucie qu'il avait été nobélisé en 1992, notamment parce qu'il avait proposé une œuvre poétique « d'une grande luminosité, soutenue par une vision

¹ "V.S Naipaul Wins Nobel", *Hindustan Times*, 12 octobre 2001, <http://www.wallstreet-online.de/diskussion/500-beitraege/521212-1-500/v-s-naipaul>, consulté le 16 juillet 2016.

² "V.S Naipaul Launches Attack on Islam", *The Guardian*, 4 octobre 2001, <http://books.guardian.co.uk/news/articles/0,6109,563203,00.html>, consulté le 16 juillet 2016.

historique, le résultat d'un engagement multiculturel¹ », à une époque où une telle approche était, pour de nombreux commentateurs, perçue comme très politiquement correcte².

Connaissant les différences de vision de l'humanité qui inspiraient les œuvres des deux écrivains, je n'avais pour ma part aucun doute sur les raisons de l'élection de Naipaul que j'interprétais comme la volonté de revaloriser les valeurs fondamentales et universelles de l'humanité, après la tentation du relativisme culturel qui s'était imposé vers la fin du vingtième siècle, jusqu'à ce que des philosophes de premier plan, à l'instar de Tzvetan Todorov, ne commencent à en souligner les limites, rappelant que « la xénophobie contemporaine s'accommode parfaitement de l'appel au 'droit à la différence' : un relativiste bien conséquent peut demander que tous les étrangers rentrent chez eux, pour vivre au milieu des valeurs qui leur sont propres³. »

Le jugement porté par Naipaul sur les civilisations qu'il avait observées au cours de ses multiples voyages était que leur développement passait nécessairement par l'adoption, même partielle, du modèle commun inspiré de l'Occident, point de vue finalement peu novateur⁴. Il battait ainsi en brèche des approches plus incisives et interrogatrices du monde occidental qui avaient connu leur heure de gloire lors de la décennie précédente, mais dont les fondements faisaient maintenant l'objet de questionnements. Des écrits qui autrefois avaient provoqué des débats animés mais courtois devenaient, après les attentats du 11 septembre, la cible d'attaques mettant en cause leur pertinence, comme cela a été le cas de la critique ambiguë qu'Edward Said avait adressée

¹ "The Nobel Prize in Literature 1992: Derek Walcott", *The Nobel Foundation*, 1992, http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1992/, consulté le 16 juillet 2016.

² Paula Burnett, "Hegemony or Pluralism? The Literary Prize and the Post-Colonial Project in the Caribbean", *Commonwealth* (16:1), automne 1993, p. 4.

³ Tzvetan Todorov, *Nous et les autres : La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris : Seuil, 1989, p. 79.

⁴ « Ce que les pays 'insuffisamment développés' reprochent aux autres dans les assemblées internationales n'est pas de les occidentaliser, mais de ne pas leur donner assez vite les moyens de s'occidentaliser. » Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale deux*, Paris : Plon, 1973, p. 402.

aux adversaires de Salman Rushdie, au moment de la polémique sur les *Versets sataniques*¹, notant que l'opposition qu'avait suscitée le roman de l'écrivain d'origine indienne n'était pas totalement infondée². L'accumulation de ces différents signes me convainquait qu'un changement de paradigme était en train de s'opérer dans les sociétés occidentales, et que le multiculturalisme, en tant qu'idéologie, perdait du terrain au profit d'un certain repli identitaire.

Cette évolution était indéniablement encouragée par des groupes de pression, surtout en Amérique du Nord, qui contestaient l'émergence de théories, en particulier celle de Francis Fukuyama, qui soutenaient que la fin de la Guerre froide marquait la victoire finale de la démocratie libérale sur les autres types de régime politique³. Dans le cas de Fukuyama, cela ne signifiait pas que « la fin de l'Histoire » impliquait une absence de conflits (ce qui aurait été de nature à véritablement alarmer le complexe militaro-industriel américain), mais cela supposait toutefois une relativisation, mal venue chez les conservateurs, du rôle messianique des Etats-Unis s'il était avéré que la démocratie libérale, accompagnée de l'acceptation d'un certain relativisme culturel, s'imposait de par le monde :

The End of History was never linked to a specifically American model of social or political organization. Following Alexandre Kojève, the Russian-French philosopher who inspired my original argument, I believe that the European Union more accurately reflects what the world will look like at the end of history than the contemporary United States. The EU's attempt to transcend sovereignty and traditional power politics by establishing a transnational rule of law is much more in line with a "post-historical" world than the Americans' continuing belief in God, national sovereignty, and their military⁴.

¹ *Culture and Imperialism*, *op. cit.*, pp. 370-373.

² Golam Gaus Al-Quaderi, Md. Habibullah, "Islam and Edward Said: An Overview", *Journal of Postcolonial Cultures and Societies* (4:4), 2013, p. 38.

³ Francis Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, [1992], Harmondsworth : Penguin, 2012.

⁴ Francis Fukuyama, "The History at the End of History", *The Guardian*, 3 avril 2007, <https://www.theguardian.com/commentisfree/2007/apr/03/thehistoryattheendofhist>, consulté le 16 juillet 2016.

Parmi les opposants aux thèses de Fukuyama se trouvait Samuel Huntington, qui, dans "The Clash of Civilizations?"¹ paru initialement sous forme d'article dans le bimestriel *Foreign Affairs* et conçu comme une réponse au philosophe américain, avançait au contraire l'idée que le monde entrait dans une nouvelle ère qui verrait la démultiplication des clivages, donc des conflits idéologiques, qui n'auraient pas des fondements purement « politiques » comme par le passé, mais qui naîtraient d'oppositions culturelles ou civilisationnelles les remplaçant, dans lesquelles la religion aurait un rôle moteur. Parmi les neuf grandes civilisations qu'il voyait émerger dans le monde post-soviétique, deux d'entre elles étaient notamment appelées à contester la puissance occidentale, les civilisations musulmane et chinoise. Dans cette logique de confrontation, Huntington maintenait que le multiculturalisme était une très mauvaise option qui affaiblirait la civilisation qui l'adopterait, et qui se verrait ainsi infiltrée par des ennemis de l'intérieur qui provoqueraient sa ruine, destin qu'il prophétisait pour son pays : « Avec l'avènement du multiculturalisme, c'en a été fini du primat des droits individuels, mais aussi de l'attachement au bien commun. La question demeure de savoir si les États-Unis doivent être une nation constituée d'individus dotés de droits et d'une culture communs ou un conglomerat de groupes raciaux et culturels défendant leurs intérêts propres². »

L'un des points qui avait retenu mon attention dans la thèse de Huntington était qu'il citait V.S. Naipaul dont on a vu qu'il pensait que la civilisation occidentale était universelle et qu'elle répondait globalement aux besoins de l'humanité toute entière, point de vue qu'il avait développé dans un article du *New York Times* :

The universal civilization has been a long time in the making. It wasn't always universal; it wasn't always as attractive as it is today. The expansion of Europe gave it for at least three centuries a racial taint, which still causes pain.

¹ Samuel Huntington, "The Clash of Civilizations?", *Foreign Affairs* (72:3), été 1993.

² Samuel Huntington, « Le choc du multiculturalisme », *Réseau Voltaire*, 20 janvier 2005, <http://www.voltairenet.org/article15973.html>, consulté le 17 juillet 2016.

In Trinidad I grew up in the last days of that kind of racialism. And that, perhaps, has given me a greater appreciation of the immense changes that have taken place since the end of the war, the extraordinary attempt to accommodate the rest of the world, and all the currents of that world's thought.

This idea of the pursuit of happiness is at the heart of the attractiveness of the civilization to so many outside it or on its periphery. I find it marvelous to contemplate to what an extent, after two centuries, and after the terrible history of the earlier part of this century, the idea has come to a kind of fruition. It is an elastic idea; it fits all men¹.

Or, Huntington rappelait la thèse de Naipaul pour mieux la rejeter, convaincu que des principes tels que la démocratie, le pluralisme ou la défense des droits de l'homme ne rencontraient que peu d'écho dans certains pays, notamment ceux de civilisation islamique (qu'il considère assez cavalièrement comme une entité homogène), raison pour laquelle il soutenait que l'Occident et l'Orient se nourrissaient de concepts antagonistes et irréconciliables, et qu'ils étaient donc condamnés à s'affronter. Toute tentative de fusion ou de réconciliation de ces civilisations, par exemple au moyen du multiculturalisme, n'avait pas de sens. Pour Naipaul, en revanche, le rejet du multiculturalisme s'appuyait plutôt sur le fait que si des minorités souffraient, comme c'était le cas dans des pays d'Afrique où il avait séjourné, c'était justement par absence d'un dénominateur commun stable.

L'auteur ne croyait certes pas, comme sa vision de Londres nous l'avait montré, en un monde hermétique aux échanges et arcbuté sur des valeurs surannées, mais à l'instar de son neveu Bissoondath, il semblait bien adhérer à l'idée d'une société multiculturelle fixant certains paramètres fondamentaux (c'est-à-dire des valeurs universelles), auxquels tout le monde devait adhérer, mais à l'intérieur desquels chacun devait être libre de vivre comme bon lui semble. J'aurais alors pu être tenté de penser que V.S. Naipaul rejoignait les conclusions de Francis Fukuyama sur l'avenir de l'humanité, mais il y avait

¹ V.S. Naipaul, "Our Universal Civilization", *The New York Times*, 5 novembre 1990, <https://www.nytimes.com/books/98/06/07/specials/naipaul-universal.html>, consulté le 17 juillet 2016.

chez l'intellectuel américain un aspect qui le distinguait de l'écrivain anglo-antillais, c'était sa vision du monde islamique :

The appeal of Islam [was] potentially universal, reaching out to all men as men [...]. And Islam has indeed defeated liberal democracy in many parts of the Islamic world, posing a grave threat to liberal practices even in countries where it has not achieved political power directly [...]. Despite the power demonstrated by Islam in its current revival, however, it remains the case that this religion has virtually no appeal outside those areas that were cultural Islamic to begin with. The days of Islam's cultural conquests, it would seem, are over. It can win back lapsed adherents, but has no resonance for the young people of Berlin, Tokyo, or Moscow. And while nearly a billion are culturally Islamic – one fifth of the world's population – they cannot challenge liberal-democracy on its own territory on the level of ideas. Indeed, the Islamic world would seem more vulnerable to liberal ideas in the long run than the reverse¹.

Evidemment, au moment de rédiger cette synthèse d'habilitation à diriger des recherches et alors que la lecture de la presse m'informait quotidiennement de nouvelles exactions de l'Etat islamique (certes aucunement représentatif de l'Islam, mais qui s'en revendique), je ne pouvais créditer Fukuyama d'une grande clairvoyance. Mais il est aussi vrai que la prédiction historique est une science bien peu exacte : qui aurait pronostiqué, vingt ans avant qu'elles n'aient lieu et en si peu de temps, la chute du mur de Berlin, ou la fin de l'Apartheid ? Et le choc des civilisations promis par Huntington avait-il vraiment eu lieu ? L'Occident du début du troisième millénaire n'était-il pas plutôt la victime collatérale d'un choc des civilisations islamiques ?

C'est la raison pour laquelle, comparé à ces prophéties qui avaient été très médiatisées mais qui, malgré tout, ne s'étaient pas, ou alors très partiellement, réalisées, j'éprouvais une certaine fascination pour l'œuvre théorique de Naipaul, lui reconnaissant une faculté d'analyse et d'anticipation remarquable. Comme Huntington, les raisons pour lesquelles on l'encensait après les attentats du 11 septembre étaient liées à des œuvres qu'il avait publiées ou des idées qu'il avait émises au début des années 1990, et elles étaient teintées d'un même

¹ *The End of History and the Last Man*, op. cit., pp. 45-46.

pessimisme. Mais, à mon avis, ses ouvrages faisaient montre d'un esprit d'indépendance et d'une distance critique plus marqués. Il me semblait que Naipaul, qu'on l'accusait un peu trop facilement de promouvoir l'intérêt des anciens colonisateurs, tirait un évident libre arbitre de ses héritages antillais, indien et britannique, et ne jurait totale allégeance à aucun bloc en particulier. A la suite des attaques contre les Tours jumelles et le Pentagone, je trouvais approprié de m'intéresser plus précisément à ses commentaires sur le monde musulman.

Dans un article intitulé *Seul contre tous*¹, je revenais donc sur la décision d'attribuer le prix Nobel à V.S. Naipaul, et notamment sur la polémique qui voulait que ce soit principalement au regard de ses vues très critiques sur l'Islam, rapportées dans deux de ses carnets de voyage, à presque vingt ans d'intervalle. Dans ces récits, l'auteur anglo-antillais s'était effectivement intéressé à quatre pays (l'Iran, le Pakistan, la Malaisie et l'Indonésie) qui originellement n'étaient pas de civilisation arabo-musulmane mais dont les populations étaient depuis longtemps et en majeure partie converties à l'Islam. Or, Naipaul était persuadé que cette conversion avait eu des conséquences catastrophiques encore mesurables de nos jours, comme il le soulignait dès les premières pages de *Beyond Belief* :

Islam is in its origins an Arab religion. Everyone not an Arab who is a Muslim is a convert. Islam is not simply a matter of conscience or private belief. It makes imperial demands. A convert's worldview alters. His holy places are in Arab lands; his sacred language is Arabic. His idea of history alters. He rejects his own; he becomes, whether he likes it or not, a part of the Arab story. The convert has to turn away from everything that is his. The disturbance for societies is immense, and even after a thousand years can remain unsolved; the turning away has to be done again and again. People develop

¹ « Seul contre tous : V.S. Naipaul, adversaire du multiculturalisme », *Les cahiers du CICLAS* (4), 2005, pp. 177-191 (dossier de travaux : pp. 252-269).

fantasies about who and what they are; and in the Islam of converted countries there is an element of neurosis and nihilism. These countries can be easily set on the boil¹.

Ces deux carnets proposaient donc des réflexions personnelles de l'auteur inspirées par des lectures en relation avec les contrées traversées ou par des observations directes. Les critiques ont rapidement dénoncé l'arbitraire qu'ils croyaient lire dans les faits rapportés, qu'ils interprétaient comme des spéculations très discutables dont le but était d'affirmer la supériorité de la culture hindoue sur celle de l'Islam², ou la dépendance des Etats islamiques contemporains vis-à-vis de l'Occident.

Il est indéniable qu'au Pakistan, étape de son périple qui a le plus retenu son attention, probablement parce que ses ancêtres étaient originaires de l'Uttar Pradesh, Naipaul a établi des distinctions très nettes entre les diverses périodes de l'histoire du pays qu'il a identifiées : l'influence hindoue, la domination arabe, la colonisation anglaise puis l'indépendance d'un Etat islamique. Or, certaines époques étaient à l'évidence appréciées sous un jour moins favorable que d'autres, notamment la conquête arabe et la partition qui avait suivi la fin de l'occupation britannique. En revanche, les descriptions de vestiges datant d'avant l'occupation musulmane ou remontant à la colonisation britannique trahissaient l'indulgence de l'écrivain qui les observait sous un angle bienveillant et qui les glorifiait au détriment d'autres témoignages de la culture et de la religion officielles.

Ce sont de telles prises de position, de telles absences de concessions qui ont suscité la colère de nombreux commentateurs, souvent issus d'anciennes colonies, persuadés de lire dans les récits de Naipaul le désir de déprécier, de

¹ *Beyond Belief*, op. cit., p. xi.

² V.S. Naipaul a parfois été suspecté d'avoir des sympathies pour le *Bharatiya Janata Party* (BJP), parti de la droite nationaliste hindoue auquel appartient l'actuel Premier ministre indien Narendra Modi. Voir par exemple "Flower power: Did Naipaul really endorse the BJP?", *The Times of India*, 1^{er} mars 2004, <http://timesofindia.indiatimes.com/lucknow-times/Flower-power-Did-Naipaul-really-endorse-the-BJP/articleshow/527614.cms>, consulté le 18 juillet 2016.

dévaloriser la culture et la religion officielles du Pakistan. Il leur a semblé que Naipaul tentait de démontrer que la succession de plusieurs influences n'avait à aucun moment impliqué un quelconque enrichissement culturel, lui reprochant surtout d'insinuer que la civilisation arabo-musulmane s'était avérée incapable de construire sur l'existant, qu'elle avait été condamnée à gommer l'ancien au profit du nouveau. Mais, comme dans le cas de ses récits africains, on peut au contraire interpréter la position de Naipaul comme celle d'un individu qui s'élevait contre le discours hégémonique officiel et qui ne voyait pas pourquoi il devait s'interdire de le critiquer à la seule raison qu'il émanait du tiers-monde.

Une fois de plus, j'avais le sentiment que Naipaul ne se prononçait pas contre la pluralité culturelle, mais qu'il dénonçait seulement la rectitude politique voulant que seul ce qui émane de l'Occident puisse être sujet à critique. A mon avis, l'auteur anglo-antillais refusait simplement de défendre des valeurs du monde oriental si celles-ci étaient sources de monolithisme, notamment lorsqu'il était convaincu que c'était l'Islam qui était source d'impérialisme, et pas l'Occident. Lorsque la civilisation arabo-musulmane se montrait capable d'intégrer harmonieusement des influences diverses, Naipaul ne manquait pas de l'encenser, comme ce passage de *Among the Believers* le montre très clairement :

To the right, as we entered, to noise and bustle and music, was the shrine: the tombs of the *pirs*, the holy men who had settled here to celebrate the saint, and had become rulers or governors of the brotherhood. A Mondrian of the desert had been at work with modern bathroom tiles on the shrine walls, creating a bigger and more direct version of this abstract painter's *Broadway Boogie-Woogie*: a kind of Hyderabad Boogie-Woogie, with stepped lines of yellow, white, blue, red, black, and so on, delightful to come upon because it was an expression of such pure delight¹.

Je pense donc que les critiques ont eu beau jeu de voir en Naipaul un hindou fanatique ou un nostalgique de l'Empire britannique, désireux d'en découdre avec le monde musulman. S'il fallait coller une étiquette à V.S. Naipaul, on

¹ *Among the Believers, op. cit.*, p. 139.

pourrait plutôt le taxer de pragmatisme. Naipaul s'est constamment méfié des idéologies et c'est sûrement pour cela que beaucoup ont vu en lui un suppôt de l'Occident et du monde anglo-saxon : n'adhérant pas corps et âme au postcolonialisme en vogue, il était devenu immédiatement suspect. Mais ce jugement est trop sévère car Naipaul n'a pas vu que des mérites dans les sociétés occidentales. Parmi les sociétés dans lesquelles il a eu l'occasion de se rendre, beaucoup ont été critiquées parce qu'elles copiaient le plus mauvais de l'Occident au lieu d'en intégrer le meilleur. Dès lors, affirmer que Naipaul a reçu le Nobel pour son jugement critique sur l'Islam est assurément réducteur, et la formulation du comité Nobel estimant que Naipaul avait été récompensé « pour avoir mêlé narration perceptive et observation incorruptible dans des œuvres qui nous condamnent à voir la présence de l'histoire refoulée¹ » est certainement beaucoup plus fiable. Mais il est aussi indéniable que la vision souvent très pessimiste que Naipaul avait des contacts de civilisation était en phase avec la perception négative de l'idéologie multiculturelle qui semblait prévaloir à l'époque et qui supposait sa fin programmée.

Or, quinze ans après les attaques du 11 septembre, force est de constater que le multiculturalisme n'a pas disparu et que même si l'idéologie a subi et subit encore des critiques très appuyées dans de nombreux pays occidentaux, à cause des attentats meurtriers perpétrés par des terroristes issus de minorités visibles, les politiques de multiculturalisme sont toujours appliquées par la majorité des nations qui les avaient mises en place. Cela n'exclut pas que certains aspects aient pu être révisés, mais dans l'ensemble, le multiculturalisme n'a pas été mis au rebut. La première explication tient à mon sens à ce que la virulence des opposants aux politiques multiculturelles post-11 septembre 2001 a engendré en retour un activisme puissant qui s'est attaché à démontrer le bien-fondé de l'approche et à en défendre les résultats sur le long terme.

¹ "The Nobel Prize in Literature 2001: V.S. Naipaul", *The Nobel Foundation*, 2001, http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/2001/, consulté le 18 juillet 2016.

Bien sûr, Certaines démarches visant à encenser le multiculturalisme, telle celle de Cecil Foster, ont pu dérouter par leur extrémisme et donner des arguments supplémentaires aux opposants du concept qui voyaient dans ces multiculturalistes des adversaires manifestes de la cohésion nationale :

Canada would become virtually a history-less country defined by a single overarching narrative that is universally accepted by all who call themselves Canadians. To this effect, every day will signal another end of history and a new beginning in someone's narrative. [...] Canada's greatness will be its future rather than its past. Its goal will be to create humans who are the best of all humanity, rather than the proposed perfection of the trait of a specific group or nation¹.

Mais d'autres diagnostics, plus concrets et mieux documentés, à l'instar de ceux régulièrement proposés par le politologue Michael Adams, ont réellement démontré, enquêtes d'opinion à l'appui, que la vitalité du multiculturalisme était toujours intacte², et que la diversité ne provoquait pas de peur panique, même si cela se vérifiait davantage dans certains pays (par exemple au Canada) plutôt que dans d'autres (comme au Royaume-Uni)³. La publication de résultats de sondages favorables faisait ainsi contrepoids aux discours alarmistes qui donnaient le multiculturalisme pour mort, mais qui ne reposaient pas sur des données quantitatives objectives.

L'une des leçons magistrales qu'on pouvait tirer de ces études, c'était que les politiques de multiculturalisme, bien qu'abondamment décriées, n'avaient jamais été abandonnées. Même si pour satisfaire des demandes populistes, des gouvernants avaient de temps à autres laissé entendre qu'ils prévoyaient des contrôles plus stricts des dispositifs de gestion de la diversité mis en place, le multiculturalisme était toujours là. Avec Will Kymlicka, on pouvait noter qu'après plus de quarante ans d'expérimentation du multiculturalisme dans les sociétés démocratiques, les prédictions de désagrégation de la société ne

¹ *Where Race Does not Matter, op. cit.*, p. 167.

² *Unlikely Utopia, op. cit.*, p. 96.

³ *Ibid.*, p. 15.

s'étaient pas réalisées¹. A l'évidence, les événements actuels pourraient nous amener à penser que l'augmentation dramatique du nombre de violences dues au terrorisme international instrumentalisant des individus issus de minorités serait susceptible de propager des conflits ethniques et religieux, donc de déclencher une certaine restriction des libertés civiles et politiques, et subséquentement annoncer la fin des politiques de multiculturalisme.

Mais ce scénario ne me paraît pas envisageable pour une raison simple : c'est qu'à l'heure actuelle, personne ne dispose d'alternative viable au multiculturalisme, ou a minima à la mise en œuvre d'une partie de ses objectifs. La communauté internationale sait que le retour à des nations homogènes n'est plus possible. L'écrasante majorité des pays ont maintenant des populations composites ou métissées. Seuls quelques isolats comme l'Islande sont en mesure d'être cités lorsqu'on souhaite parler d'un pays à la population homogène. Il appartient donc aux Etats et à leurs gouvernements de mettre en œuvre les formes de multiculturalisme les mieux adaptées pour que les populations ne les rejettent pas, en naviguant entre les écueils du laxisme et de l'autoritarisme. Pour que le succès soit au rendez-vous, il me semble qu'ils devront concomitamment garantir à leurs citoyens la possibilité de vivre en paix dans un espace qui sera forcément sécurisé, mais, multiculturalisme libéral oblige, non hermétiquement fermé.

¹ *Multicultural Odysseys, op. cit.*, p. 136.

Chapitre III : Prospective

La sécurisation des frontières, conséquence de la fragilisation du multiculturalisme

L'Etat, surtout quand il est au service d'un régime démocratique, doit, dans un monde fluide, se montrer visible et actif sur la scène frontalière, devenue spectaculaire. C'est ce qui retient le plus l'attention publique, d'autant qu'un mur est photogénique¹.

L'un des objectifs des politiques multiculturalistes est de promouvoir l'épanouissement des êtres humains en leur permettant de se réaliser pleinement en tant qu'individu ayant choisi une voie propre, et pas seulement comme membre d'un groupe, en particulier d'un groupe majoritaire, auquel il est obligatoire de prêter allégeance pour être en mesure d'accéder à un développement personnel bénéfique². En ce sens, le multiculturalisme contribue à la paix civile et à la concorde entre les communautés en favorisant le bien-être des membres qui les constituent. Mais pour qu'une politique multiculturaliste respectueuse des aspirations des différentes composantes ethniques ou culturelles puisse être mise en place dans un pays, il est nécessaire qu'y règne originellement une certaine sérénité. En clair, le multiculturalisme, manifestation d'une société ouverte et apaisée, ne peut prospérer dans une nation

¹ Michel Foucher, *L'obsession des frontières*, Paris : Editions Perrin, 2007, pp. 9-10.

² "Not only should I not mold my life to the demands of external conformity; I can't even find the model by which to live outside myself. I can only find it within. Being true to myself means being true to my own originality, which is something only I can articulate and discover. In articulating it, I am also defining myself. I am realizing a potentiality that is properly my own. This is the background to the modern idea of authenticity, and to the goals of self-fulfillment and self-realization in which the ideal is usually couched." Charles Taylor, "The Politics of Recognition", in : *Multiculturalism: A Critical Reader*, op. cit., p. 78.

en guerre, notamment en proie à des conflits intérieurs qui sont l'expression de l'échec du vivre ensemble.

Après le 11 septembre 2001, la lutte mondiale contre le terrorisme déclenchée par l'administration Bush a entraîné dans son sillage un nombre conséquent de pays alliés aux Etats-Unis ayant adopté sous une forme ou sous une autre une politique de multiculturalisme. Cette lutte les a propulsés dans une logique martiale qui a complexifié leur gestion de la diversité, dans la mesure où ils se sont rapidement trouvés confrontés à la présence, sur leur sol national, d'individus pouvant se métamorphoser en ennemis de l'intérieur, comme cela a été le cas à Londres en juillet 2005. Ainsi, on pouvait se demander si l'on n'avait pas progressivement atteint le moment fatidique, si souvent prophétisé à la fin du siècle précédent, qui verrait la fin du multiculturalisme.

Il semblait en effet difficile de continuer à développer des programmes favorisant l'essor des minorités, sachant que certaines d'entre elles souhaitaient ouvertement l'effondrement de leur pays d'adoption¹. Tout le monde savait que des pays en guerre ne pouvaient se permettre de tolérer en leur sein la présence d'une cinquième colonne susceptible de renseigner ou d'appuyer l'adversaire, fût-elle très minoritaire. L'internement, durant la Seconde Guerre mondiale, des populations d'origine japonaise aux Etats-Unis puis au Canada suite à l'attaque de Pearl Harbor, pourtant peu enclines à trahir les nations qui les avaient accueillies, en avait été la meilleure illustration, et l'argument était repris ad libitum par les adversaires des politiques multiculturalistes².

Or, on le sait, la lutte contre le terrorisme international et plus spécifiquement contre le djihadisme, d'abord associé à Al-Qaida et ensuite à Daech, ou contre

¹ "Thus a critical turning point was reached in the United Kingdom when the country, appalled, discovered that the protagonists of the terrorist attacks in July 2005 were born and lived in England." Michel Wieviorka, "The End of Multiculturalism", *Michel Wieviorka Sociologue*, 9 juillet 2014, <http://wieviorka.hypotheses.org/321>, consulté le 1er août 2016.

² "Cameron rebukes Farage over 'fifth column' Charlie Hebdo comments", *The Guardian*, 8 janvier 2015, <https://www.theguardian.com/world/2015/jan/08/paris-attack-nigel-farage-gross-policy-multiculturalism>, consulté le 1er août 2016.

toutes les mouvances leur étant plus ou moins inféodées, n'a pas signifié cette fin annoncée. Qu'il s'agisse du Canada, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, ou d'autres pays engagés dans le combat contre le terrorisme, aucun d'entre eux n'a officiellement annoncé la suppression de politiques de multiculturalisme, locales ou nationales, en représailles d'agressions commises sur leur territoire par des individus se réclamant de l'une ou l'autre de ces nébuleuses hostiles. Cette décision peut aisément se concevoir : l'acte terroriste n'est pas, à proprement parler, un acte de guerre, comme David Cumin l'a défini très précisément :

« L'acte terroriste » est un acte de violence sporadique qui s'identifie à « l'attentat » : acte opéré par des individus seuls ou par quelques individus, dans la clandestinité, ayant pour but de faire entendre une cause, en portant atteinte aux personnes et aux biens, par des moyens de violence tels que des explosifs. [...] Les attentats sont des actes de violence ponctuels : ils relèvent du « trouble interne », non pas du « conflit armé ». Mais des campagnes d'attentats continues, auxquelles les autorités se doivent de réagir coercitivement, sont susceptibles de faire passer une société de la paix à la guerre. Le premier problème est donc de distinguer le « trouble interne » du « conflit armé ». Il y a des actes de violence qui, commis en temps de paix, sont prohibés, alors qu'en temps de guerre, ils sont admis. Ainsi, le caractère « terroriste » de certains actes résulte moins de leur nature que de leur contexte : en temps de guerre, l'attaque de tout objectif militaire n'est plus illicite mais licite, du moins si elle est effectuée par des personnes habilitées et selon des moyens permis. [...] Par « terrorisme », on entend des actes de violence illicites commis en temps de paix¹.

Ainsi, les nations impliquées dans des campagnes contre le terrorisme n'étaient pas, techniquement parlant, en guerre, contrairement à certains discours que l'on pouvait régulièrement entendre ou lire dans les médias. La lutte anti-terroriste nationale ne justifiait pas l'utilisation de forces armées², mais nécessitait simplement le recours aux forces de police. Certains étaient même tentés de comparer l'offensive contre ce fléau à celle contre le crime organisé³,

¹ David Cumin, « Pour une définition objective du terrorisme à l'aide des critères de la polémologie et du droit des conflits armés », *Association française de science politique*, septembre 2009, <http://www.congresafsp2009.fr/>, consulté le 27 juillet 2016.

² Leur affectation à des tâches de maintien de l'ordre ne relève pas réellement d'une doctrine d'emploi militaire.

³ Voir à ce sujet Stéphane Leman-Langlois, « Terrorisme et crime organisé, contrastes et similitudes », in : Charles-Philippe David, Benoît Gagnon (eds.), *Repenser le terrorisme*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2007.

qui réclamait également des moyens considérables, y compris militaires dans certains cas, et faisait aussi un nombre conséquent de victimes collatérales¹. On pouvait donc envisager la perpétuation de politiques de multiculturalisme, d'autant plus que parmi les groupes minoritaires résidant dans les pays concernées par le combat contre le terrorisme, nombreux étaient ceux, à l'instar des Premières nations au Canada ou aux Etats-Unis, qui y étaient entièrement étrangers : défaire le multiculturalisme serait donc revenu à punir un nombre important de communautés qui bénéficiaient du programme et qui n'étaient en rien responsables des menaces qui pesaient sur le territoire qu'elles habitaient. Ces limites une fois dites, il devenait néanmoins nécessaire de (re)définir ou (re)calibrer les politiques de gestion de la diversité pour qu'elles ne génèrent pas d'anxiété parmi les populations.

L'une des solutions qui a pu être appliquée consistait en un meilleur contrôle des flux migratoires, en particulier ceux des pays dont les individus pouvaient se révéler être un danger pour la société d'accueil. Cela revenait à opérer un épaississement des frontières nationales, ce qui, pour des nations présentées comme étant en guerre, pouvait être accepté sans trop de réticence. Les Etats-Unis, et le Canada à sa suite, ont par exemple durci leurs lois sur l'immigration et concomitamment renforcé leurs contrôles aux frontières terrestres et

¹ Dans les faits, aucun des pays concernés n'a subi, sur le sol national, d'attaques conventionnelles visant à détruire des objectifs militaires ou à anéantir des populations civiles, et n'a eu à engager des troupes régulières pour sa défense ou à donner des ordres de mobilisation générale. Et si l'on retenait comme critère de belligérance la projection de forces armées sur des théâtres d'opération extérieurs, alors ces nations seraient réputées être régulièrement en guerre depuis au moins la fin du second conflit mondial. Par ailleurs, les gouvernements ayant choisi d'intervenir en territoire étranger pour lutter contre le terrorisme ne sont généralement pas en guerre contre les pays où ils mènent des opérations, mais affrontent essentiellement des organisations extra-nationales. On ne peut donc pas affirmer que les pays luttant contre le terrorisme international sont en guerre stricto sensu, mais ils sont bel et bien impliqués dans un type de guerre particulier qui mérite d'être qualifié plus précisément, comme certains conflits l'ont été par le passé, à l'instar de la « drôle de guerre » ou de la « guerre froide ». Les polémologues reconnaissent néanmoins que le « phénomène guerre » subit des transformations inédites, à tel point qu'il devient difficile de le nommer. Consulter par exemple Pierre Servent, *Extension du domaine de la guerre : Après les attentats, comment affronter l'avenir*, Paris : Robert Laffont, 2016.

maritimes, les plus perméables. Pourtant, l'Amérique du Nord n'ayant pas de frontière physique avec le Proche-Orient d'où étaient originaires la quasi-totalité des terroristes, on pouvait se demander quelle pouvait être la justification d'une telle décision. La différence d'approche et de perception du multiculturalisme au Canada et aux Etats-Unis a joué un rôle non négligeable dans l'adoption de telles mesures.

A la suite des attentats du 11 septembre, une série de rumeurs rapidement démenties (mais qui persistent toujours à l'heure actuelle¹) avaient établi que les terroristes avaient rejoint le territoire américain via le Canada où leur installation et leur organisation auraient été facilitées par la généreuse politique d'accueil du gouvernement canadien envers les réfugiés, renforcée par une politique de multiculturalisme volontaire. La chose était d'autant plus sérieuse qu'elle était présentée comme la récurrence d'une tentative avortée, deux années auparavant, d'un ressortissant algérien de passer la frontière américano-canadienne à bord d'un véhicule bourré d'explosifs dans le but de commettre un attentat en Californie². Le gouvernement des Etats-Unis avait donc décidé, dans une optique de sécurité intérieure mais aussi de communication publique, de mettre un terme à la gestion ouverte, voire laxiste pour certains, de sa frontière au nord.

Réalisant qu'il serait difficile, après le traumatisme subi, d'infléchir la décision de son puissant voisin, et soucieuse de montrer sa bonne foi dans cette affaire, Ottawa n'avait que peu protesté et avait au contraire incité des responsables canadiens à élaborer différents scénarios de sécurisation du 49^{ème}

¹ Lire par exemple Dana Liebelson, "Canada Responds to Scott Walker: 9/11 Terrorists Had U.S. Visas", *The Huffington Post*, 31 août 2015, http://www.huffingtonpost.com/entry/canada-scott-walker-wall_us_55e4e0f0e4b0b7a9633a0ced, consulté le 2 août 2016.

² Ahmed Ressay, surnommé *The Millenium Bomber* par les médias américains, a été reconnu coupable d'avoir voulu commettre un attentat à la bombe contre l'aéroport international de Los Angeles en décembre 1999, et est actuellement incarcéré aux Etats-Unis. « Ahmed Ressay condamné à 37 ans de prison », *La presse canadienne*, 24 octobre 2012, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2012/10/24/007-usa-ahmedressam-prison.shtml>, consulté le 2 août 2016.

parallèle. Trois d'entre eux avaient retenu l'attention des décideurs politiques¹ : un strict filtrage des passages à la ligne internationale entre le Canada et les U.S.A., en rupture totale avec la tradition de fluide circulation qui prévalait jusqu'alors ; une approche de type Schengen portant les procédures de contrôle aux portes d'entrée du Canada par la création d'un périmètre de sécurité englobant l'Amérique du Nord ; ou une voie médiane de contrôle harmonisé basée sur une gestion intégrée des frontières (GIF) essentiellement prise en charge par l'Etat canadien.

Avant la fin de l'année 2001, Washington et Ottawa s'étaient entendues sur la troisième option avec l'objectif de création d'une « frontière intelligente pour le vingt-et-unième siècle soutenue par une zone de confiance nord-américaine² ». Un plan d'action en trente puis trente-deux points était rapidement venu conforter cette initiative qui impliquait de nouvelles procédures (identification biométrique, carte de résident permanent, gestion commune des visas, dédouanement en amont, etc.) censées allier sécurisation et fluidité. Celles-ci étaient toutefois perçues comme trop contraignantes par le monde des affaires, qui, convaincu par la publication de plusieurs études qu'elles ralentissaient les échanges³, continuait parallèlement de défendre un projet du Conseil canadien des chefs d'entreprise (le MEDEF canadien) s'appuyant sur une proposition antérieure au 11 septembre 2001.

Emanant initialement du politiste Robert Pastor, que l'on a parfois surnommé le « Jean Monnet nord-américain », et donc inspirée de l'expérience européenne, elle constituait un prolongement naturel de l'ALENA désiré par les

¹ *L'obsession des frontières, op. cit.*, pp. 120-121.

² “U.S.–Canada Smart Border/30 Point Action Plan Update”, *U.S. Department of State Archive*, 6 décembre 2002, <http://2001-2009.state.gov/p/wha/rls/fs/18128.htm>, consulté le 2 août 2016.

³ “A review of a variety of different sources of evidence on the impact of post-9/11 border-related disruptions suggests that significant additional costs and delays were imposed on shippers in the immediate aftermath of 9/11.” Steven Globermann, Paul Storer, *The Impacts of 9/11 on Canada–U.S. Trade*, Toronto : University of Toronto Press, 2008, p. 43.

entrepreneurs nord-américains¹, mais elle s'était vue tuée dans l'œuf par les attentats du 11 septembre qui avaient occasionné un repli national plutôt qu'une ouverture continentale. Pour reprendre la formule de Pastor, si l'ALENA avait permis de faire tomber les barrières entravant les échanges entre les nations d'Amérique du Nord, les attentats du 11 septembre 2001 les avaient rétablies². Le monde des affaires canadien s'était donc ingénié à mettre au point et colporter un moyen terme réconciliant sécurité optimale et libre circulation, intitulé Sécurité et prospérité : Vers un nouveau partenariat canado-américain en Amérique du nord, qui prévoyait entre autres de « réinventer les frontières » :

Pour réaliser ce que le gouvernement canadien a décrit comme une frontière ouverte au commerce mais fermée au terrorisme, nos pays doivent créer une zone de coopération englobant le continent plutôt que de concentrer les efforts de sécurité à la frontière qui nous sépare. Pour ce faire, nous devons mettre l'accent sur la protection des voies d'accès de l'Amérique du Nord tout en éliminant les barrières réglementaires, procédurales et celles liées aux infrastructures à notre frontière interne. L'efficacité des frontières dans un contexte de mondialisation est plus une question de procédure que de géographie. Pour garantir notre sécurité et notre prospérité partagées, nous devons nous baser sur la Déclaration sur la frontière intelligente de 2001 et mettre au point des approches partagées pour le traitement commercial, l'infrastructure, l'intelligence et la législation, pour la création d'un document sur l'identité nord-américaine et d'une institution commune pour assurer la surveillance. Ainsi, nous pourrions transformer la frontière interne en un point de surveillance efficace, partagé au sein d'un espace économique intégré³.

Deux années plus tard, en 2005, George W. Bush, Vicente Fox et Paul Martin avalisaient les préconisations du CCCE qui, entre temps, avaient été complétées côté américain par le *Council on Foreign Relations*⁴, et lançaient donc officiellement le Partenariat pour la sécurité et la prospérité, dont le but était la

¹ Robert Pastor, *Toward a North American Community: Lessons from the Old World to the New*, Washington, D.C. : Institute for International Economics, 2001, p. 56.

² Robert Pastor, *The North American Idea: A Vision of a Continental Future*, New York : Oxford University Press, 2011, p. 56.

³ "Security and Prosperity: Toward a New Canada-United States Partnership in North America", *Business Council of Canada*, janvier 2003, http://thebusinesscouncil.ca/wp-content/uploads/archives/presentations_2003_01_01.pdf, consulté le 2 août 2016.

⁴ Independent Task Force, *Building a North American Community*, New York : Council on Foreign Relations, 2005.

création d'une zone de libre-échange protégée par un périmètre de sécurité nord-américain¹. Au nord comme au sud, plusieurs organisations non-gouvernementales, ainsi que de nombreux activistes, ont immédiatement dénoncé l'introduction de ce partenariat qu'ils jugeaient trop ambitieux, technocratique ou opaque, incapable à leurs yeux, abstraction faite des intérêts entrepreneuriaux, de réconcilier des préoccupations canadiennes et américaines contradictoires.

Les opposants canadiens l'ont immédiatement considéré comme une dangereuse inféodation de leur pays à la superpuissance dont ils partageaient la frontière, et ont entrepris de mettre en garde leurs compatriotes contre un rapprochement irréversible capable de remettre en cause des valeurs sociétales qui, au fil des ans, avaient forgé la spécificité canadienne et avaient contribué à établir une distinction très claire entre Canada et Etats-Unis. Eu égard à la véhémence des critiques de ces contestataires, je décidais de me livrer à une étude de leurs déclarations ou essais, sélectionnant plus particulièrement ceux de Maude Barlow et de Mel Hurtig qui avaient prononcé un véritable réquisitoire contre les exigences agressives des Etats-Unis et le consentement coupable du Canada, et j'entreprenais également de relever les limites de leurs discours engagés en m'appuyant sur des ouvrages plus analytiques d'universitaires².

¹ "Security and Prosperity Partnership of North America", *U.S. Department of State Archive*, 20 janvier 2009, <http://2001-2009.state.gov/p/wha/rt/spp/>, consulté le 2 août 2016.

² "Shallow Opposition to Deep Integration? Maude Barlow Besieges Fortress North America", *Représentations* (4), 2010, http://w3.u-grenoble3.fr/representations/articles-pdf_vol4/Tabuteau.pdf (dossier de travaux : pp. 302-317).

"Sleeping with a Waking Elephant: Maude Barlow Worries about Canada's Safety Nets", in : Eric Tabuteau & Sandrine Tolazzi (eds.), *A Safe and Secure Canada : Politique et enjeux sécuritaires au Canada depuis le 11 septembre 2001*, Brussels – Bern – Berlin – New York – Oxford – Wien : Peter Lang, 2011, pp. 73-87 (dossier de travaux : pp. 339-353).

"On David Haglund's *Ethnic Diasporas and the Canada-United States Security Community: From the Civil War to Today*", *H-Diplo Roundtable*, 2016, <https://networks.h-net.org/categories/roundtables> (dossier de travaux : pp. 400-408).

L'aspect qui a le plus retenu mon attention dans les ouvrages de Barlow et de Hurtig était logiquement la référence aux questions d'immigration et de multiculturalisme, ce qui n'était pas, a priori, une évidence dans des essais émanant d'activistes dont la principale obsession avait été le combat contre le grand capital. Bien sûr, cette cible traditionnelle était également très présente dans leurs pamphlets, à commencer par le danger que pouvait représenter un monde des affaires libéré des contraintes frontalières avec lesquelles il avait dû composer jusqu'alors. La perspective d'un grand marché nord-américain dans lequel les majors américaines pourraient imposer leur loi¹, ce dont les Canadiens avaient déjà eu un premier aperçu avec l'ALENA et son cortège de différends, inquiétait considérablement ces éternels opposants à la libre concurrence.

Mais ce qui aiguisait davantage ma curiosité et alimentait ma perplexité, c'était leur argument selon lequel la suppression des frontières pouvait constituer une menace pour le modèle canadien de vivre ensemble, alors qu'ils rejetaient simultanément l'étanchéification de la dyade canado-américaine, y voyant le symbole de l'imposition de la toute-puissance américaine à laquelle le Canada n'avait d'autre solution que de se plier :

While nothing in Canada's responses to the terrorist attacks of 9/11 yet approaches the draconian measures implemented in the United States, Canadians have considerable cause for concern. The Bush administration clearly defines "homeland security" as encompassing all of North America, not just the United States. [...] But it isn't just the extreme right wing that perpetuates this view. On April 2005, New York senator Hillary Clinton called on the Bush White House to appoint a "border czar" to coordinate security at the Canada-U.S. border because it is a "gateway for people coming into our country²."

En effet, si l'épaississement voire la militarisation de la frontière nord-américaine n'était pas souhaitable, on pouvait logiquement en déduire que

¹ "There's the by-now-notorious Chapter 11, whereby U.S. firms or individuals are allowed to sue Canadian governments for legislation which the Americans believe may decrease their profits." *The Truth about Canada, op. cit.*, p. 223.

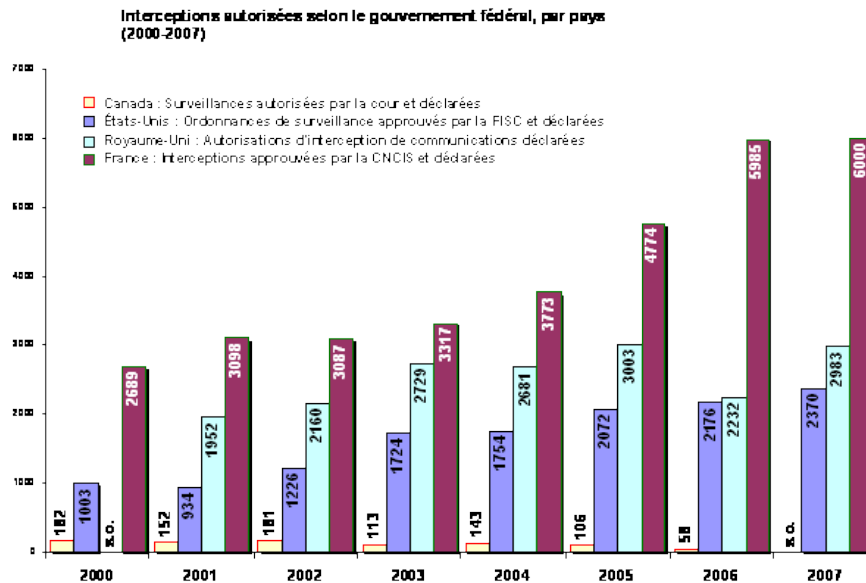
² *Too Close for Comfort, op. cit.*, pp. 107-108.

l'instauration d'un périmètre commun rapprochant les deux pays, donc facilitant les mouvements entre les deux nations, était à l'inverse attirante. Pourtant, rien de cela ne transparaissait dans l'œuvre de Maude Barlow ou de Mel Hurtig, et l'on pouvait être tenté de penser que leur approche de la question frontalière était assez ambiguë, et qu'elle se résumait à être systématiquement opposé à toute proposition de changement de gestion, dès lors qu'elle émanait d'une autorité gouvernementale, qu'elle soit américaine ou canadienne.

Il est vrai que les ouvrages d'une activiste telle que Maude Barlow ont souvent pris la forme d'une avalanche de griefs à l'encontre des dirigeants nord-américains, les néo-conservateurs représentant une cible privilégiée. Il y avait toutefois un élément précis à l'origine de sa diatribe contre la création d'un périmètre commun qui méritait d'être souligné : l'éventualité de voir Canada et Etats-Unis se rapprocher au point d'appartenir à une seule et même entité, une forteresse nord-américaine modelée sur les conceptions de Washington et excluant les légitimes aspirations canadiennes, perspective qui lui était parfaitement insupportable tant les idéaux gouvernant les deux pays étaient différents. Pour elle, la présence d'une frontière modérément perméable entre les deux nations était la garantie du maintien de visions différentes de l'Etat et de son rôle dans le concert des nations.

L'auteure voyait dans le Canada le parangon de la démocratie, le champion du multilatéralisme et des droits de l'homme, confirmés par la Charte canadienne des droits et libertés, alors que les Etats-Unis évoquaient des interventions militaires tous azimuts, le soutien à des dictatures et un unilatéralisme jamais remis en question. Il existait donc un risque de pollution de la spécificité du Canada qui pouvait bien se voir un jour forcé d'abandonner sa politique de multiculturalisme et sa gestion bienveillante de l'accueil des immigrants et des réfugiés politiques au profit d'un melting-pot assimilationniste et d'un tri humain sélectif, comme la création et l'utilisation controversée de

« No Fly Lists »¹, ou l'élargissement des pouvoirs de surveillance, de perquisition ou de saisie par le puissant voisin du sud pouvaient le laisser entendre² :



Il était donc nécessaire de sauvegarder l'influence politique et diplomatique du Canada plutôt que le mettre à la remorque des Etats-Unis qui voyaient en lui davantage un satellite à soumettre qu'un allié à associer :

An October U.S. 2003 study on countries soft on terrorism actually singled out Canada. The report, "Nations Hospitable to Organized Crime and Terrorism," written by the U.S. Federal Research Division of the Library of Congress, is critical of Canada's history of human rights and views it as a problem in combating terrorism. "As a modern liberal democracy," says the report, "Canada possesses a number of features that make it hospitable to terrorists and international criminals. The Canadian Constitution guarantees rights such as the right to life, liberty, freedom of movement, freedom of speech, protection against unreasonable search and seizure, and protection against arbitrary detention or imprisonment that make it easier for terrorists and international criminals to operate"³.

¹ Steve Kroft, Ira Rosen, "Unlikely Terrorists On No-Fly List", *CBS News*, 8 Octobre 2006, <http://www.cbsnews.com/news/unlikely-terrorists-on-no-fly-list/>, consulté le 4 août 2016.

² Jennifer Stoddart, "Appearances before Parliamentary Committees: Surveillance, Search or Seizure Powers Extended by Recent Legislation in Canada, Britain, France and the United States", *Office of the Privacy Commissioner of Canada*, 7 mai 2009, https://www.priv.gc.ca/parl/2009/parl_bg_090507_e.asp, consulté le 5 août 2016.

³ *Too Close for Comfort*, *op. cit.*, p. 109.

La supplique de Maude Barlow a bien été entendue et largement relayée par des groupes de pression de tous bords politiques des deux côtés du 49^{ème} parallèle, à tel point que le Partenariat pour la sécurité et la prospérité visant à mettre en place un espace de type Schengen en Amérique du Nord a été abandonné en 2009 par le gouvernement Harper et l'administration Obama (qui ne l'avait pas rejeté d'emblée à son accession au pouvoir). Je notais néanmoins que malgré tout le tapage organisé autour de sa dangerosité, il était rapidement remplacé par un nouveau programme, certes présenté comme moins clivant et mieux porté politiquement, baptisé Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique¹, mais aux objectifs pour le moins similaires. Cet avatar établissait effectivement un nouveau partenariat à long terme, et abandonnait ses ambitions pan-américaines, délaissant le Mexique pour se recentrer sur la relation américano-canadienne. Ce changement de cap pouvait assurément être perçu comme une victoire par les activistes, mais il impliquait cependant une collaboration accrue à la frontière, donc un contrôle et une surveillance renforcés, et qui plus est une meilleure coopération par-delà la ligne internationale afin de renforcer la sécurité et d'accélérer la circulation des personnes, des marchandises et des services.

En clair, non seulement le principe de développement d'un espace économique commun n'était pas abandonné (seul le Mexique en était exclu par recherche d'un meilleur soutien populaire), mais il se doublait d'une politique sécuritaire nationale renforcée et coordonnée de chaque côté de la dyade. Les opposants au PSP, Maud Barlow et Mel Hurtig en tête, héritaient donc d'un modèle qui offrait le pire scénario qu'ils auraient pu imaginer, la conjugaison

¹ "Declaration by President Obama and Prime Minister Harper of Canada – Beyond the Border: A Shared Vision for Perimeter Security and Economic Competitiveness", *The White House: Office of the Press Secretary*, 4 février 2011, <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/02/04/declaration-president-obama-and-prime-minister-harper-canada-beyond-border>, consulté le 3 août 2016.

d'une évidente libéralisation économique et d'un manifeste raidissement sécuritaire, mais qui correspondait bien à un consensus de la majorité des responsables politiques américains et canadiens sur la vision de la frontière nord-américaine, les Canadiens la considérant avant tout sous son aspect économique et les Américains sous son aspect stratégique.

Les opposants n'étaient donc pas parvenus à renvoyer définitivement dos-à-dos voisins du nord et du sud, y compris dans les domaines qu'ils estimaient être très sensibles, comme celui de la gestion de l'immigration qui cristallisait toutes les dissensions. En effet, dès décembre 2012, le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, et l'ambassadeur des États-Unis au Canada, David Jacobson, signaient un traité sur l'échange de renseignements en matière d'immigration, permettant aux deux pays d'échanger de manière systématique les renseignements obtenus de ressortissants de tiers pays présentant une demande de visa ou de permis en vue de se rendre dans l'un ou l'autre des pays. Le traité offrait également un autre outil d'échange systématique et régulier d'information sur les demandeurs d'asile au Canada ou aux États-Unis¹.

Alors que j'avais suivi pendant plusieurs années la lente déliquescence du Partenariat sur la sécurité et la prospérité qui avait progressivement fait l'unanimité contre lui à gauche comme à droite, au nord comme au sud, tantôt taxé par les nativistes américains d'être une tentative de facilitation de l'immigration hispanique, tantôt accusé par les activistes canadiens d'être le cheval de Troie de l'hégémonie américaine, je souhaitais maintenant comprendre comment les opinions publiques avaient finalement baissé la garde et laissé adopter un programme qui rognait leur souveraineté respective, allant jusqu'à jeter les bases de dispositions permettant aux forces de l'ordre des deux pays d'intervenir interchangeablement de chaque côté de la frontière,

¹ "Strengthening Border Security", *Government of Canada: Press Releases*, 13 décembre 2012, http://news.gc.ca/web/article-en.do?nid=712379&_ga=1.137569136.1141186513.1470237449, consulté le 3 août 2016.

propositions qui quelques années auparavant auraient été totalement impensables :

We intend to build on existing bilateral law enforcement programs to develop the next generation of integrated cross-border law enforcement operations that leverage cross-designated officers and resources to jointly identify, assess, and interdict persons and organizations involved in transnational crime.

We intend to seek further opportunities to pursue national security and transnational crime investigations together to maximize our ability to tackle the serious security threats that these organizations and individuals present.

We intend to improve the sharing among our law enforcement agencies of relevant information to better identify serious offenders and violent criminals on both sides of the border¹.

Somme toute, ces nouvelles modalités qui envisageaient une réelle convergence des pratiques policières commençaient à se rapprocher dangereusement de celles prévues par la convention d'application de l'accord de Schengen qui organisait la coopération policière de l'autre côté de l'Atlantique² et qui constituait l'exemple européen à ne suivre sous aucun prétexte.

La réponse m'a été donnée lorsque j'ai consacré un article à l'ouvrage de David Haglund, *Ethnic Diasporas and the Canada-United States Security Community: From the Civil War to Today*, qui revenait sur la coopération en matière de terrorisme entre le Canada et les Etats-Unis. Haglund rappelait qu'eu égard aux différences d'approche de l'immigration et de la lutte anti-terroriste qui étaient graduellement apparues dans les deux pays (le Canada a par exemple suivi George W. Bush en Afghanistan mais a refusé l'aventure irakienne), tout prédisait un éloignement des deux nations et personne n'aurait parié, au cours des années 2000, sur une collaboration poussée et durable entre Ottawa et Washington. Cependant, le politiste notait que les deux pays s'étaient finalement rapprochés face à un nouveau fléau commun, celui de la montée en puissance du

¹ "Beyond the Border: A Shared Vision for Perimeter Security and Economic Competitiveness", *op. cit.*

² « Convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 », *EUR-Lex: Access to European Law*, 19 juin 1990, [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A42000A0922\(02\)](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A42000A0922(02)), consulté le 3 août 2016.

terrorisme national et de la radicalisation de jeunes gens déterminés à perpétrer des attentats chez eux :

It is widely accepted that the radicalized homegrown constitute a problem. Disagreements exist, to be sure, as to how to remedy to the problem, but on one matter of great relevance to the topic of this book, there should be little disagreement. It is the perhaps surprising consequence for Canada-United States security cooperation that stems from the recent transformation of the North American jihadi challenge. [...] The Canadian-based homegrown have elevated a sense of threat perception from terrorism in Ottawa that, if it does not equal the perception of threat felt in Washington, comes closer to it than heretofore. This in turn signals to Americans that Canadians, now that they themselves have known the feeling of being targets, can be counted on to take even more seriously the requirements of home land security. [...] the homegrown's effect upon North American security cooperation also suggests something else. Rather than driving the two neighbors apart, as looked to be happening a decade or so ago, it brings them closer together. Not for the first time in history, and certainly not for the last, we see in operation the "principle of the opposite effect¹."

Ainsi, malgré des écarts de vision clairement affichés par des partis politiques tels que le Nouveau parti démocratique et des mises en garde réitérées des organisations non-gouvernementales telles que le Conseil des Canadiens qui continuaient de militer en faveur d'une plus grande distanciation du Canada vis-à-vis des Etats-Unis, les deux pays avaient amorcé un rapprochement marqué, notamment en matière de sécurité nationale et de protection de leur frontière commune.

La dimension sécuritaire qui était venue modifier la relation américano-canadienne, traditionnellement perçue comme franche et pacifique (mais bien moins immémoriale et exemplaire que ce que la croyance populaire – le mythe de la plus longue frontière non défendue au monde – l'avait longtemps laissé entendre²), m'avait profondément impressionné, et je souhaitais voir plus en

¹ *Ethnic Diasporas and the Canada-United States Security Community*, op. cit., pp. 226-227.

² *Ibid*, p. 61.

détail si cette nouvelle orientation politique avait pu générer d'autres changements que ceux apportés à la gestion du 49^{ème} parallèle¹. Dans un article consacré aux relations canado-mexicaines, donc entièrement déconnecté de questions liées au management d'une frontière commune, je remarquais que la position du Canada s'était considérablement durcie quant à l'accueil sur son territoire de ressortissants mexicains, qui représentaient pourtant une proportion infime de la population canadienne, et qu'on ne pouvait soupçonner de vouloir propager un Islam radical.

Alors qu'on estimait qu'un Américain sur dix était d'origine mexicaine, soit un peu plus de 33 millions d'individus², il y avait moins de 70 000 Canadiens originaires du Mexique³, soit 0,2% d'une population estimée à 35 millions en 2008. Pourquoi le gouvernement canadien avait-t-il pris, à cette époque, la décision d'imposer un visa aux Mexicains qui se rendaient au Canada, soit environ 270 000 personnes par an, parmi lesquelles une majorité de touristes, d'hommes d'affaires ou d'étudiants ? La réponse officielle s'était essentiellement appuyée sur une augmentation conséquente des demandes d'asile, le plus souvent considérées comme infondées. En effet, le grand nombre de rejets des demandes d'asile des Mexicains (90%) entre 2005 et 2008 avait posé la question de l'accès au statut de réfugié et par extension de la fiabilité du

¹ « A Tale of Two Towers and One Continent : L'impact du 11 septembre 2001 sur la politique sécuritaire canadienne » (avec S. Tolazzi), in : Eric Tabuteau & Sandrine Tolazzi (eds.), *A Safe and Secure Canada : Politique et enjeux sécuritaires au Canada depuis le 11 septembre 2001*, Brussels – Bern – Berlin – New York – Oxford – Wien : Peter Lang, 2011, pp. 13-30 (dossier de travaux : pp. 318-338).

« Pourquoi le Canada a-t-il joué la carte visa ? Immigration, sécurité et relations canado-mexicaines », in : Almudena Delgado Larios (ed.), *Conflictos y cicatrices : Fronteras y migraciones en el mundo hispanico*, Madrid : Dykinson, 2014, pp. 455-470 (dossier de travaux : pp. 354-373).

² Ana Gonzalez-Barrera, Marc Hugo-Lopez, "A Demographic Portrait of Mexican-Origin Hispanics in the United States", *Pew Research Center Hispanic Trends*, 1^{er} mai 2013, <http://www.pewhispanic.org/2013/05/01/a-demographic-portrait-of-mexican-origin-hispanics-in-the-united-states/>, consulté le 5 août 2016.

³ "National Household Survey Profile, Canada, 2011", *Statistics Canada*, 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>, consulté le 5 août 2016.

système d'immigration canadien qui, au fil du temps, était devenu une préoccupation majeure non seulement pour le gouvernement américain, mais aussi pour les autorités canadiennes¹. Ce système avait été perçu comme inadapté, laissant arriver au Canada des individus qui, sous couvert d'un motif fallacieux (tourisme ou affaires), en profitaient pour déposer une demande d'asile afin de s'installer durablement dans le pays, espérant que leur statut de résident de fait plaiderait en leur faveur.

Ottawa en avait donc conclu qu'une majorité de demandes de visas étaient déposées dans l'optique d'abuser du système ou de ses failles et qu'il était nécessaire de réagir pour assurer la pérennité du modèle d'immigration canadien. Mais on pouvait également imaginer que la réponse du gouvernement canadien avait été dictée par une volonté d'afficher une politique de fermeté vis-à-vis du crime organisé : le Canada n'entendait pas devenir l'otage des agissements des mafieux mexicains et, dans une logique préventive, il avait fait le choix d'imposer une demande de visa obligatoire pour se rendre sur le territoire canadien afin de limiter mécaniquement le nombre de dépôts de demandes d'asile.

Au plan sécuritaire, la tentative de juguler une immigration sauvage possiblement organisée par les cartels mexicains était concevable, mais on pouvait se demander, vu le nombre d'individus concernés, si cette initiative était davantage prioritaire que la lutte contre les trafics contrôlés par les triades chinoises qui avaient la capacité d'infiltrer une population nettement plus importante que la communauté mexicaine, puisqu'elle comptait plus d'un million de ressortissants établis de longue date au Canada². En rendant plus complexe l'arrivée des Mexicains sur son territoire, le gouvernement canadien

¹ "Regulations Amending the Immigration and Refugee Protection Regulations (Mexico)", *Canada Gazette* (143:16), 5 août 2009, <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2009/2009-08-05/html/sor-dors207-eng.html>, consulté le 6 août 2016.

² "The Chinese Community in Canada", *Statistics Canada*, 2006, <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2006001-eng.htm>, consulté le 5 août 2016.

n'avait-il pas plutôt adopté une politique envers laquelle le gouvernement américain ne pouvait rester insensible ? En s'alignant sur la politique de Washington en matière d'immigration, c'est-à-dire en favorisant une densification asymétrique défavorable aux ressortissants mexicains, le Canada indiquait clairement qu'il était davantage en phase avec la vision étatsunienne de la circulation des personnes en Amérique du Nord qu'avec celle du Mexique qui a longtemps allégué que les termes de sa constitution lui interdisaient de décourager les citoyens mexicains candidats à l'émigration¹.

La décision du gouvernement canadien d'imposer un visa aux Mexicains intervenait en juillet 2009, soit un mois après que le département de la Sécurité intérieure américain avait finalisé son Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental² (IVHO-WHTI). L'IVHO était une loi des États-Unis qui exigeait que tous les voyageurs en provenance de l'hémisphère occidental, y compris les citoyens américains et canadiens, présentent un passeport valide ou un autre document sécuritaire approuvé lors de leur entrée aux États-Unis³. Le but affiché de l'IVHO était de mieux contrôler l'immigration. En adoptant une ligne politique en phase avec l'approche étatsunienne, il me semblait évident que le Canada favorisait la coopération avec son puissant voisin du sud et se donnait les moyens de négocier un aménagement des mesures draconiennes décrétées à Washington.

Une telle conclusion mettait en exergue l'évident décalage qu'il y avait entre la politique menée par le gouvernement canadien et les revendications d'ONG telles que le Conseil des Canadiens ou des partis d'opposition tels que le NPD

¹ *Toward a North American Community, op.cit.*, p. 121.

² Non pas l'hémisphère ouest tel que généralement entendu par les géographes, soit la moitié de la terre comprise à l'ouest du méridien de Greenwich jusqu'à l'antiméridien, mais, selon l'usage américain, la sphère d'influence des États-Unis, c'est-à-dire le continent américain du Détroit de Béring à la Terre de Feu, y compris les Antilles. Voir à ce propos Jean-Marie Ruiz, « États-Unis, Amérique du Nord, 'hémisphère occidental' : le territoire du système américain selon John Quincy Adams et Henry Clay », *Revue française d'études américaines* (101), septembre 2004, pp. 8-13.

³ "Western Hemisphere Travel Initiative", *Department of Homeland Security*, 20 août 2015, <https://www.dhs.gov/western-hemisphere-travel-initiative>, consulté le 6 août 2016.

qui prétendaient relayer les aspirations d'une majorité des citoyens. Sans doute excellaient-ils davantage à donner de la voix qu'à refléter les souhaits des Canadiens qui, pendant près de dix ans, avaient confirmé par les urnes le maintien aux affaires du gouvernement Harper dont l'alignement sur la politique sécuritaire de Washington s'était confirmé avec le temps. Alors, en matière de sécurité, les préoccupations d'une majorité des Canadiens étaient-elles autant déconnectées de celles de leurs voisins américains qu'on l'avait proclamé ou imaginé ?

Dans un article traitant des conséquences du 11 septembre 2001 et des réactions qui avaient suivi, j'avais souligné à quel point, au lendemain de la catastrophe, les deux pays s'étaient trouvés sur la même longueur d'onde, rappelant l'extraordinaire vague de sympathie qui avait submergé le Canada. Somme toute, les Canadiens avaient été les premiers à subir de plein fouet les dommages collatéraux du 11 septembre 2001, et la solidarité dont ils faisaient preuve envers les Etats-Unis allait de soi¹. D'un point de vue humain, des ressortissants canadiens qui vaquaient à leurs occupations quotidiennes avaient perdu la vie à bord des avions détournés ou dans l'effondrement des Tours jumelles. Sur un plan logistique et économique, l'annonce du verrouillage de l'espace aérien américain par la *Federal Aviation Administration* avait mis Transports Canada dans l'obligation de faire atterrir en urgence sur des aéroports aux quatre coins du territoire plus de 230 vols transatlantiques. Au demeurant, la quasi-fermeture des principaux points de passage à la frontière américano-canadienne durant les heures qui avaient suivi les attentats avait provoqué un tel ralentissement des approvisionnements que de nombreuses entreprises canadiennes dépendant de la livraison rapide de pièces détachées s'étaient rapidement trouvées en difficulté.

De nombreux commentateurs l'ont rapporté, la compassion qui s'était emparée de tous les Canadiens au vu de l'effondrement du *World Trade Center*

¹ *September 11: Consequences for Canada, op. cit.*, p. 3.

et au su du chaos qui en avait résulté sur le continent nord-américain avait été sans précédent, notamment quand plus de 100 000 citoyens avaient participé à une cérémonie du souvenir à Ottawa. Mais le Canada a de toute évidence payé très cher sa solidarité avec son puissant voisin. Son engagement en Afghanistan a immédiatement transformé le pays et les intérêts canadiens dans le monde en cible potentielle pour les cellules d'Al-Qaida disséminées aux quatre coins de la planète. En conséquence, le Canada a été contraint de renforcer sa politique sécuritaire, au-delà de ce qui avait pu être imaginé initialement.

A partir de 2002, cette nécessité a été régulièrement rappelée dans plusieurs Discours du Trône, notamment avec la création du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, réplique probable du *Department of Homeland Security* américain¹. Rompant bien malgré lui avec une tradition de différenciation politique qui avait longtemps caractérisé sa relation avec la première puissance mondiale, le Canada se voyait donc glisser sur une pente sécuritaire qui le rapprochait irrésistiblement des options prises par Washington, tendance qui, évolution du contexte géopolitique global oblige, ne déplaisait plus forcément à tous les Canadiens, comme plusieurs sondages l'ont régulièrement révélé :

In light of the “Beyond the Border” dialogue launched by Prime Minister Harper and President Obama last month, there is strong support for closer cooperation on national security. 66 percent of Americans and 57 percent of Canadians favour closer cooperation on national security, as opposed to the two countries maintaining separate security policies.

On border security, 73 percent of Americans and 65 percent of Canadians favour closer cooperation. On anti-terrorism measures, 79 percent of Americans and 65 percent of Canadians favour closer cooperation rather than separate policies².

¹ Julie Auger, Jean-François Rancourt, Stéphane Roussel, « Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile : Un *Department of Homeland Security* canadien ? », *Le maintien de la paix* (69), septembre 2004, <http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/pdf/BULL69.pdf>, consulté le 5 août 2016.

² Nik Nanos, “Canadians and Americans see no conflict between border security, economic partnership, and their own national interests”, *Policy Options*, 1^{er} mars 2011, <http://policyoptions.irpp.org/magazines/canada-us-conversations-and-relations/canadians-and-americans-see-no-conflict-between-border-security-economic-partnership-and-their-own-national-interests/>, consulté le 7 août 2016.

Mais quel que soit le degré d'entente politique de deux gouvernements étrangers, et quel que puisse être leur volonté ou nécessité de travailler ensemble, il est impossible de faire table de rase des grands principes qui ont contribué à façonner le caractère d'une nation. Présente depuis plusieurs décennies au Canada, la politique officielle de multiculturalisme fait partie d'un héritage qu'il est illusoire de vouloir effacer, même lorsqu'il s'agit de renforcer des mesures de sécurité dont on sait qu'elles peuvent rapidement entrer en conflit avec une conception ouverte de la société. Ainsi, bien qu'ils aient répondu favorablement aux sollicitations américaines, les pouvoirs publics canadiens ont cherché à faire cohabiter des exigences accrues en matière de sécurité avec le maintien d'un Etat de droit respectueux de la gestion de la diversité.

A cet égard, la création de la Table ronde transculturelle sur la sécurité visant à engager un dialogue à long terme sur des sujets de sécurité nationale m'a paru une initiative pertinente et innovante. Cette table ronde « réunit des citoyens qui sont des dirigeants dans leurs collectivités respectives et qui ont une large expérience dans les questions sociales et culturelles. Elle se concentre sur les nouveaux développements en matière de sécurité nationale ainsi que sur leurs répercussions sur la société diversifiée et multiraciale du Canada¹. ». Lancée en 2005, elle s'est très vite intéressée au problème de la radicalisation, de la violence qu'elle génère et des retombées qu'elle implique pour le pays. Bien que faisant régulièrement l'objet de polémiques², elle constitue un instrument d'échange précieux pour les autorités.

¹ “Connecting with Canadian Communities: Cross-Cultural Roundtable on Security”, *Public Safety Canada*, 16 décembre 2015, <http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/ntnl-scrtr/crss-cltrl-rndtbl/index-en.aspx>, consulté le 5 août 2016.

² Voir par exemple Jim Bronskill, “Niqab ‘never an issue’ for federal roundtable on culture and security”, *The Canadian Press*, 18 octobre 2015, <http://news.nationalpost.com/news/niqab-never-an-issue-for-federal-roundtable-on-culture-and-security>, consulté le 5 août 2016.

Des représentants de la Gendarmerie royale du Canada (GRC / RCMP), du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS / CSIS) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC / CBSA) participent régulièrement aux discussions avec les membres de la Table ronde. Elle symbolise la volonté de ne pas ostraciser les minorités, en particulier dans le combat contre le terrorisme qui stigmatise presque automatiquement certaines d'entre elles. L'implication des forces de sécurité dans le dialogue avec les minorités a immédiatement contrasté avec ce qui se passait de l'autre côté de la frontière où, depuis longtemps, on dénonçait les violences policières envers les groupes ethniques minoritaires, tels les Latinos, qu'on accusait souvent d'être les forces agissantes du crime organisé¹.

Alors que les différents programmes de renforcement sécuritaire et de contrôle frontalier entraînaient une coopération accrue entre forces de l'ordre américaine et canadienne, je me demandais dans quelle mesure les fonctionnaires de police ou les gardes-frontières des deux pays arriveraient à gérer voire surmonter les différences de perception de la société qui régnaient au nord et au sud de la dyade. Les policiers américains ayant une réputation de gâchette facile seraient-ils les bienvenus sur les rives septentrionales des Grands Lacs ? Leurs homologues québécois, francophones, seraient-ils bien accueillis de l'autre côté du Saint-Laurent ? Finalement, l'orientation assimilationniste des Etats-Unis et le choix multiculturel du Canada auraient-ils un impact sur la collaboration des forces de sécurité intérieure des deux pays ?

¹ “The largest percentage of gang members in the NYGS belong to minorities, with around half reported as Hispanic/Latino and approximately one-third as African American/black. Around 10 to 15 percent of gang members are reported as white/Caucasian.” “What is the racial/ethnic composition of gangs?”, *National Gang Center*, 2016, <https://www.nationalgangcenter.gov/about/FAQ#q11>, consulté le 7 août 2016.

J'entreprenais donc de répondre à ces questions dans deux articles qui traitaient de la coopération policière transfrontalière, notamment en Amérique du Nord¹. On l'a vu, après le 11 septembre 2001, le Canada et les Etats-Unis ont fait le choix de mieux contrôler l'accès à leur espace national pour continuer à en assurer la sécurité, tout en s'efforçant de maintenir, dans le cadre de leurs accords d'échange, une fluide circulation des biens et une satisfaisante mobilité des personnes. Les forces de sécurité intérieure des deux pays ont donc été amenées à faire évoluer leurs missions afin de surveiller efficacement les zones frontalières dont elles avaient la responsabilité, sans toutefois en restreindre la perméabilité, dans le but de les rendre étanches aux activités illégales tout en améliorant leur capacité à gérer les franchissements licites.

Or, si l'on souhaite fluidifier le passage à la frontière tout en renforçant son contrôle, il faut obligatoirement instaurer une coopération institutionnelle efficace, c'est-à-dire créer des synergies entre les différents services chargés de sa protection : d'une part entre administrations nationales situées du même côté d'une ligne frontalière donnée, mais d'autre part entre forces de l'ordre positionnées de chaque bord de cette frontière partagée. En effet, on ne peut améliorer l'efficacité des contrôles en les accélérant en amont d'un point d'entrée et en les freinant en aval, ou vice-versa. Mais si l'exigence de collaboration transfrontalière est avérée, elle est rendue toujours plus complexe par l'évolution des techniques, des mentalités et des pratiques sociales.

En effet, la frontière contemporaine n'a plus grand-chose en commun avec celle du siècle dernier, notamment parce qu'elle doit faire face à des menaces qui évoluent constamment. L'avènement de la globalisation a généré une

¹ « Sécuriser les frontières sans les entraver : Les enjeux de la coopération policière transnationale » (avec J.-V. Lettermann), in : Jean-Valéry Lettermann & Eric Tabuteau (eds.), *Contrôle et sécurisation des zones frontalières : Pratiques et discours en France et au Canada*, Paris : Michel Houdiard, janvier 2015, pp. 7-11 (dossier de travaux : pp. 374-381).

« Le discours et la méthode : Les difficultés de la coopération policière transfrontalière en Amérique du Nord », in : *Contrôle et sécurisation des zones frontalières*, *Ibid.*, pp. 56-73 (dossier de travaux : pp. 382-399).

nouvelle criminalité transfrontalière très agile et le terrorisme international, aidé par le développement du cyberspace, est passé maître dans l'utilisation des frontières pour leurrer ceux qui le traquent. Certains pensent aussi que c'est la multiculturalisation des sociétés qui, rendant les populations plus mobiles (les immigrants passant régulièrement d'un pays à l'autre pour garder le contact avec la communauté d'origine) a pu générer une augmentation des trafics et modifier la nature des frontières, voire les fragiliser¹. De fait, certains criminologues ont même affirmé que les sociétés multiculturelles étaient davantage criminogènes que les sociétés restées plus homogènes, étant par nature moins prévisibles, plus complexes à surveiller :

Une société humaine peut être *homogène* (Japon, Sicile, Albanie) ou *hétérogène* (Brésil, Afrique du Sud, grandes métropoles européennes), pour ne prendre ici que des archétypes. Ces deux formes de société ont des criminalités différentes : les homogènes, de discrètes mais dangereuses mafias ; les hétérogènes, la violence sociale et des taux de criminalité énormes. En Afrique du Sud (50 millions d'habitants), on compte en 2008 18 500 homicides et 240 000 cambriolages chez des particuliers ; peu d'arrestations, moins encore de condamnations. Au Brésil (190 m. d'habitants), quelque 55 000 homicides chaque année (150 par jour) et le record mondial des assassinats par armes à feu, dont 17 millions circulent sans contrôle dans le pays. Au total, 30 homicides par 100 000 habitants au Brésil (7/100 000 aux Etats-Unis)².

Ainsi, les sociétés multiculturelles partageraient cette caractéristique d'être davantage susceptibles de favoriser la mobilité et la criminalité, et donc de compliquer la tâche des forces de l'ordre chargées de les sécuriser. Mais si les Etats-Unis et le Canada peuvent être classés comme sociétés *hétérogènes*, de par leur structure multiculturelle, ils sont en revanche la preuve qu'on ne peut, à mon sens, en matière de criminalité, tirer des conclusions de cette dimension

¹ "We will discuss multiculturalism, because it is a manifestation of the same world-view, and an integral part of the assault on borders." Thierry Baudet, *The Significance of Borders: Why Representative Government and the Rule of Law Require Nation States*, Leiden & Boston : Brill, 2012, p. 157.

² Xavier Raufer, « Violences urbaines, criminalité organisée et culture de l'excuse », *Les entretiens et témoignages de l'Institut pour la justice*, mai 2009, http://www.institutpourlajustice.org/wp-content/uploads/2012/10/entretien_xavier_raufer1.pdf, consulté le 6 août 2016.

sociétale qu'est le multiculturalisme. Confirmant une croyance bien ancrée, une comparaison établie par Statistique Canada au début des années 2000 relevait que les Américains étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens d'être victimes de voies de fait graves. Le taux américain de 324 voies de fait graves pour 100 000 habitants était plus du double du taux de 143 du Canada¹. Or, le Canada n'était déjà pas moins multiculturel, démographiquement parlant, que les Etats-Unis². En revanche, les deux sociétés avaient une approche très différente de la lutte contre la délinquance, la société américaine, donc sa police, étant dans l'ensemble beaucoup plus répressive.

Je souhaitais donc savoir si les forces de l'ordre des deux pays appelés à travailler conjointement dans le cadre de programmes de coopération avaient défini des règles de déontologie communes acceptables par elles-mêmes, mais aussi par les populations pour lesquelles elles œuvraient. L'occasion m'en a été donnée lorsque le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du Canada a commencé en 2011 l'examen du projet de loi sur les « Opérations transfrontalières intégrées de contrôle d'application de la loi » et a publié les délibérations afférentes. Lors de ces séances, les sénateurs canadiens ont invité des représentants des ministères de la Justice et de la Sécurité publique, ainsi que des représentants de la Gendarmerie royale du Canada, à leur donner de plus amples explications et à leur fournir un certain nombre d'assurances sur des sujets qui, tel l'usage des armes à feu, inquiètent traditionnellement les Canadiens dès qu'il s'agit de se rapprocher de leurs cousins américains.

¹ Maire Gannon, « Comparaison de la criminalité entre le Canada et les Etats-Unis », *Juristat: Canadian Center for Justice Statistics* (21:11), décembre 2001, <http://publications.gc.ca/Collection-R/Statcan/85-002-XIF/0110185-002-XIF.pdf>, consulté le 6 août 2016.

² “Each of these countries is a land of immigrants or the descendents of immigrants. Each is becoming increasingly multicultural, but not equally enamoured of its multicultural and multiracial diversity.” Michael Adams, *Fire and Ice: The United States, Canada and the Myth of Converging Values*, Toronto : Penguin Canada, 2003, p. 66.

Si la lecture des Délibérations du Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense faisait ressortir la nécessité pour les Canadiens de renforcer la coopération avec leurs homologues américains, elle stigmatisait aussi des pratiques professionnelles différentes entre les deux pays, pratiques qui n'étaient pas sans laisser perplexes plusieurs élus de la nation. Au début de la séance du 7 février 2011¹, le sénateur Segal attirait par exemple l'attention du Comité sur le fait que le partenaire de la Gendarmerie royale du Canada de l'autre côté de la frontière était l'*US Coast Guard* qui avait la particularité d'être un organisme militaire. Lorsque le projet de loi a été réexaminé par le Comité sénatorial le 14 mai 2012², le sénateur Dallaire s'est inquiété à son tour de ce que la GRC allait être amenée à travailler avec l'USCG. Il s'interrogeait sur la pertinence d'une collaboration avec une institution à statut militaire dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre. Pour lui, les forces canadiennes impliquées dans le programme de coopération étaient des forces de police (comme leur appellation anglaise de *Royal Canadian Mounted Police* l'indique). Il ne s'agissait pas, malgré leur dénomination française, de forces de gendarmerie ou de forces à statut militaire. Ainsi, il redoutait que les concepts d'opérations employés par les gardes côtes américains puissent différer des activités de maintien de l'ordre telles qu'elles existaient au Canada.

Cet aspect était effectivement de nature à alarmer les Canadiens quant à la capacité des organismes américains et canadiens à travailler en bonne intelligence et surtout à respecter les coutumes et sensibilités de chaque pays. Mais il faut cependant ajouter qu'en soulevant ce point particulier, le sénateur ne faisait allusion qu'à la fonction militaire de la Garde côtière américaine. Or,

¹ "Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Issue 11", *Parliament of Canada*, 7 février 2011, http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/403/defe/11eva-e.htm?Language=F&Parl=40&Ses=3&comm_id=76, consulté le 7 août 2016.

² "Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Issue 7", *Parliament of Canada*, 14 mai 2012, http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/403/defe/11evb-f.htm?Language=F&Parl=40&Ses=3&comm_id=76, consulté le 7 août 2016.

celle-ci a deux fonctions : elle a onze missions, mais elle a essentiellement deux rôles distincts. Elle contribue certes à la défense nationale (elle fonctionne d'ailleurs comme un service spécial sous le contrôle de l'*US Navy* en temps de guerre), mais elle joue également un rôle de maintien de l'ordre. C'est bien évidemment ce rôle qui lui est dévolu dans le cadre de la coopération transfrontalière. Le représentant du Ministère de la Justice canadien fera d'ailleurs observer que ses règles d'engagement et ses façons d'envisager le recours à la force, si elles ne sont pas identiques, sont très similaires à celles de la GRC.

Malgré ces précisions, l'embarras du sénateur Dallaire, expert reconnu des affaires militaires, à appréhender les modalités de coopération entre les forces de l'ordre américaine et canadienne reflétait bien la difficulté qu'avaient ses concitoyens à saisir les codes régissant les activités de leur police nationale, et encore plus à saisir le fonctionnement de forces de l'ordre étrangères qu'ils ne connaissaient, pour la plupart, qu'à travers une série de clichés réducteurs. En effet, pour une partie non-négligeable des Canadiens, il était très difficile de comprendre et donc d'accepter, comme cela est prévu dans le cadre du programme de coopération policière transnationale, que des agents américains armés soient autorisés à intervenir dans les eaux territoriales canadiennes ou sur le territoire canadien pour lutter contre la criminalité. Cela était vécu par de nombreux citoyens canadiens ou leurs représentants comme un abandon de souveraineté à leur très puissant voisin américain dont ils craignaient, stéréotypes obligent, que leurs fonctionnaires aient une certaine facilité à dégainer leurs armes.

Cette peur se nourrissait toutefois d'éléments très concrets, et le sénateur Dallaire ne manquait pas de le rappeler. Après tout, les Américains disposaient d'une grande puissance de feu, très supérieure à celle des Canadiens. Quand bien même il était clairement prévu que les agents américains seraient nécessairement accompagnés de collègues canadiens, cela était perçu comme

l'irruption, voire l'imposition, des méthodes de travail américaines au Canada. Quelles assurances les Canadiens pouvaient-ils obtenir sur les règles d'utilisation de la force ou sur le type d'armes utilisées ? Cela trahissait donc la peur d'une possible contagion des valeurs canadiennes par les pratiques américaines contre laquelle il incombait de se protéger. Lorsque les débats ont repris en 2012 avant le passage définitif de la loi¹, le Ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, n'a pas manqué, à des fins d'apaisement, de préciser que même si les règles d'engagement avec des armes à feu étaient différentes dans les deux pays, les règles canadiennes s'appliquaient de toute façon aux agents américains s'ils devaient intervenir au nord du 49^{ème} parallèle : l'article 8 de la loi prévoyait que les agents américains qui seraient sélectionnés par les deux pays auraient au préalable suivi une formation agréée par l'autorité centrale canadienne qui leur donnerait les bases nécessaires pour intervenir dans le cadre légal canadien. Cela signifiait-il que les Canadiens craignaient que leur législation ne suffise pas à obliger leurs voisins américains à respecter les lois canadiennes sur le sol canadien ?

Il faut reconnaître que les Canadiens, de par leur proximité avec les Etats-Unis, étaient enclins à être méfiants concernant certaines dérives observées chez les forces de l'ordre américaines, dont ils ne souhaitaient pas l'importation chez eux, à commencer par les accusations de racisme systématique dont de nombreux départements de police américains faisaient régulièrement l'objet depuis de nombreuses décennies². Bien sûr, comme l'a rappelé Robert Christmas, aucune force de police n'échappe réellement aux accusations du type racisme, partialité, brutalité, de par la nature répressive des fonctions qu'elle

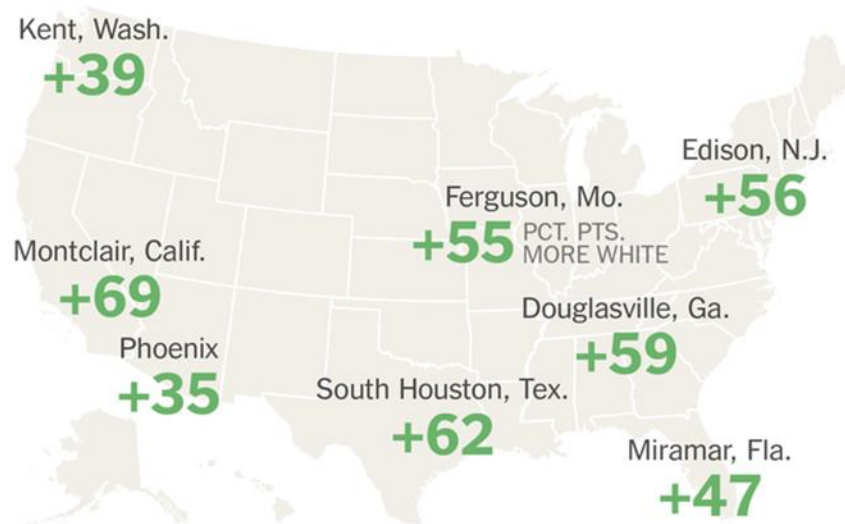
¹ "Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Issue 7", *Parliament of Canada*, 28 mai 2012, http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/secd/07evb-49570-e.htm?Language=F&Parl=41&Ses=%201&comm_id=76, consulté le 7 août 2016.

² Lire par exemple Dara Lind, "The Ugly History of Racist Policing in America", *Vox*, 7 juillet 2016, <http://www.vox.com/michael-brown-shooting-ferguson-mo/2014/8/19/6031759/ferguson-history-riots-police-brutality-civil-rights>, consulté le 7 août 2016.

peut être amenée à exercer et qui génère forcément des tensions auxquelles on peut être tenté de donner des explications complaisantes pour soi-même. Mais de par l'importance de la politique de multiculturalisme dans leur pays, et son inscription dans sa constitution, les forces de police canadiennes ont néanmoins acquis, au fil du temps, une indéniable sensibilisation aux questions de racisme ou de profilage racial :

Today's new generation of police officers may be better equipped to avoid the pitfalls of racially biased policing. The new generation has been raised in a more multicultural society, with greater awareness of and sensitivity to culture and gender issues. One Hamilton Police Service officer said "new recruits not only come with more experiences relating to diversity, they are not willing to tolerate racist attitudes within the police force¹."

Cette tendance est indéniablement moins affirmée aux Etats-Unis, ne serait-ce que par l'important déficit, dans les effectifs de police, de membre des minorités visibles, comme la carte ci-dessous le prouve, même si le diagramme de la page suivante indique que la situation au Canada mérite aussi d'être améliorée :

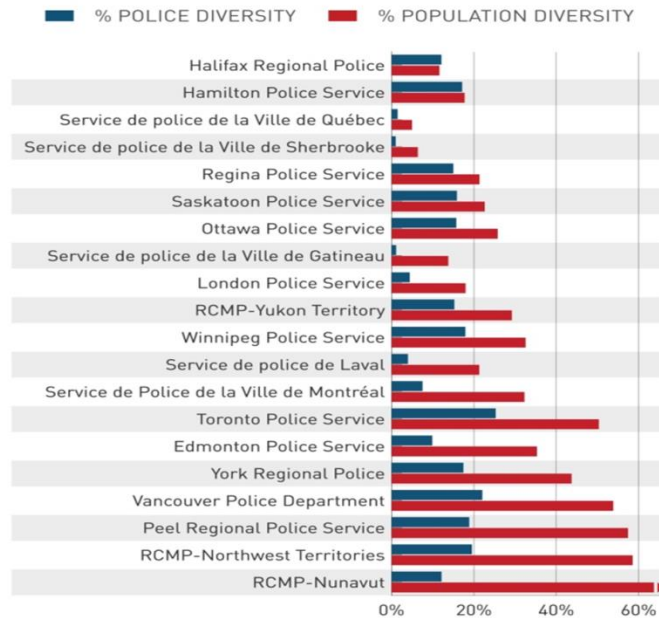


The Race Gap in America's Police Departments²

¹ Robert Christmas, *Canadian Policing in the 21st Century: A Frontline Officer on Challenges and Changes*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2013, pp. 174-175.

² Jeremy Ashkenas, Haeyoun Park, "The Race Gap in America's Police Departments", *The New York Times*, 8 avril 2015, <http://www.nytimes.com/interactive/2014/09/03/us/the-race-gap-in-americas-police-departments.html>, consulté le 7 août 2016.

How well police forces reflect their communities



SOURCE: National Household Survey, 2011 and CBC News survey of police forces

Police diversity fails to keep pace with Canadian populations¹

On peut donc comprendre que les Canadiens soient fondés à redouter que des failles dans les dispositions des programmes mis en place pour les protéger puissent au final avoir un impact sur leur façon dont ils ont voulu organiser leur société, en permettant à des pratiques étrangères de s'imposer à eux sans leur consentement. Par ailleurs, on se rend bien compte que les opposants à une coopération policière transfrontalière avec les États-Unis stigmatiseront forcément ce type d'imprécision dans la législation. Car c'est justement ce genre de lacune qui alimente les critiques parfois avérées, mais aussi les fantasmes, de conspirationnistes qui souhaitent remettre en cause de tels accords de coopération. Et évidemment, il n'est jamais difficile de trouver des passages

¹ Jacques Marcoux, Katie Nicholson, Vera-Lynn Kubinec, Holly Moore, "Police diversity fails to keep pace with Canadian populations", *CBC News*, 14 juillet 2016, <http://www.cbc.ca/news/canada/police-diversity-canada-1.3677952>, consulté le 7 août 2016.

sujets à interprétation dans ce genre de programmes, d'abord parce qu'on ne peut pas précisément recenser la multitude de cas de figure qui peuvent se présenter aux forces de l'ordre, ensuite parce que quand bien même on pourrait les répertorier, ils seraient de toute façon susceptibles d'évoluer.

Toujours est-il qu'au fur et à mesure que j'en prenais connaissance, je réalisais à quel point ces débats trahissaient aussi le décalage qui pouvait, à certains moments, exister entre la position d'une partie de la nation canadienne, et de certains de ses représentants, déterminés à faire échouer ce type de rapprochement administratif, et celle des forces de l'ordre qui attendaient avec impatience la mise en place d'un accord de coopération qui leur permettrait de travailler plus efficacement avec leurs homologues américains et donc de produire les résultats attendus par leur gouvernement. On mesure bien ici l'écart entre la nécessité d'une réponse rapide et efficace, désirée par les policiers sur le terrain, et le souhait de respecter à la lettre de grands principes généraux, qu'il est pourtant indispensable de ne pas remettre en cause.

Au final, je mesurais à quel point le respect de la Charte canadienne des droits et libertés était un sujet sensible. On y attache autant d'importance qu'on en attache, de l'autre côté de l'Atlantique, à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ainsi, la nécessité de travailler dans le strict respect de la Charte peut être perçu comme un défi difficile à surmonter si l'on n'est pas soi-même Canadien et sensibilisé à ses enjeux. Et certains Canadiens doutent assurément de la capacité des forces de l'ordre américaines à en être capables. Mais dans le contexte actuel qui voit se développer l'intolérance, l'extrémisme religieux, la violence aveugle et le recul de l'Etat de droit un peu partout dans le monde, la réaction mesurée du Canada, d'accepter de coopérer avec son plus proche voisin, mais à condition que cette coopération soit respectueuse des aspirations du pays, donc de l'ensemble de ses composantes, envoie un signal positif à la communauté internationale, comme l'avait fait, avant le second conflit mondial, « la longue frontière de l'Atlantique à l'océan Pacifique, gardée seulement par le

respect, le bon voisinage et des obligations honorables, [qui] est un exemple pour tous les pays et un modèle pour l'avenir du monde¹. »

¹ Winston Spencer-Churchill (ed.), *Never Give In! The Best of Winston Churchill's Speeches*, New York : Hyperion, 2003, pp. 187-188.

Conclusion

Investissement pédagogique

Aujourd'hui on assiste à un élargissement jamais vu de nos perceptions de l'univers. L'alchimie des échanges, le foisonnement des contacts de civilisation subissent une accélération sans précédent. La sorcellerie péremptoire des dogmes intégristes, le bric-à-brac des sectes, les formes de régression des mentalités, bref, les diverses barbaries qui ont pignon sur rue sont vouées à l'échec face à l'interfécondation des sens et des valeurs qui est en train de s'imposer partout dans les rapports des individus, des sociétés, des savoirs et des négoce de la planète¹.

Alors que je rédigeais ma thèse de doctorat, j'ai eu l'opportunité d'être employé comme attaché temporaire d'enseignement et de recherche dans le département d'études anglophones de l'Université de la Réunion. D'un point de vue organisationnel, c'était une configuration optimale : mes recherches portaient sur les sociétés postcoloniales et l'on m'avait pour l'essentiel confié des cours magistraux et des travaux dirigés de civilisation de la Grande-Bretagne (ses spécificités, sa diversité) et du Commonwealth (son histoire, ses enjeux). De plus, l'approche disciplinaire de ces sujets attendue par l'institution dans le cadre des enseignements que je devais assurer correspondait à celle à laquelle j'avais été formé lors de mes études de langues, littératures et civilisations étrangères. J'y étais donc naturellement préparé et j'étais en quelque sorte « the right man in the right place at the right time ».

¹ René Dépestre, *Le métier à métisser*, Paris : Stock, 1998, pp. 11-12.

A l'obtention de mon doctorat, j'ai accepté un poste de maître de conférences d'anglais à l'Université de Franche-Comté dans la section de langues étrangères appliquées. Il s'agissait là d'une orientation assumée. J'avais parallèlement eu la possibilité de choisir un poste plus classiquement profilé en études anglaises dans un autre établissement métropolitain, mais j'avais préféré me tourner vers une filière à finalité professionnelle. Je pensais pouvoir y valoriser et partager l'expérience que j'avais acquise dans le domaine des transports internationaux et de la sécurité lorsque j'avais effectué mon service militaire au titre de l'aide technique pour le compte du Ministère des Outre-mer, et quand j'avais ensuite été employé, alors que j'étais étudiant de deuxième cycle, par la Compagnie nationale Air France.

Un tel poste tranchait toutefois avec mon affectation antérieure et s'accompagnait d'un défi majeur : parvenir à concilier la nature de mes enseignements avec mes obligations de recherche. Celle-ci avait comme toile de fond le postcolonialisme et le multiculturalisme alors qu'on me demandait avant tout de mettre au point des cours de civilisation axés sur le monde de l'entreprise et les relations internationales. J'ai donc très vite compris que si je souhaitais corréler mon enseignement à ma recherche, ce qui est attendu de tout enseignant-chercheur, je devrais trouver un dénominateur commun qui me permettrait d'une part de continuer mes investigations dans le domaine d'étude dont j'étais devenu spécialiste, mais d'autre part de les utiliser pour préparer des cours en adéquation avec les exigences de la filière.

Concernant le postcolonialisme, il me paraissait assez ambigu d'aborder la notion dans des cours de civilisation dont le contenu devait permettre à de futurs traducteurs ou cadres du commerce extérieur de se familiariser avec la réalité des marchés des pays où ils allaient être appelés à travailler. Je ne doutais pas que leur transmettre des informations sur la façon dont l'aventure coloniale s'était éteinte pouvait enrichir leur culture générale, mais je ne percevais pas la valeur ajoutée immédiate que l'évocation de ce concept pouvait leur apporter.

Pour le multiculturalisme, les choses étaient différentes. J'avais certes étudié le thème dans des contextes spécifiques, ceux de la décolonisation antillaise et africaine et de l'immigration en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, mais pour ce faire, je m'étais appuyé sur un appareil critique essentiellement emprunté aux sciences sociales que je connaissais donc particulièrement bien. Or, je m'étais rendu compte que mes collègues des sciences de gestion qui enseignaient le management international utilisaient des manuels qui intégraient des apports théoriques dont j'avais pu m'imprégner, à l'instar de ceux présents dans les ouvrages de Will Kymlicka ou de Charles Taylor¹.

Bien sûr, je n'étais ni gestionnaire, ni économiste, ni juriste, et je ne pouvais prétendre maîtriser des domaines de spécialité tels que le management interculturel pour lesquels je n'avais pas de formation préalable, l'appréhension de la dimension multiculturelle dans cet exemple particulier nécessitant des connaissances liminaires avérées en administration des entreprises. En revanche, je mesurais à quel point la communication d'informations précises sur des cultures ou des sociétés étrangères, anglophones dans le cas présent, et sur leur évolution, par exemple leur multiculturalisation, pouvait s'avérer vitale pour de futurs actifs visant une insertion professionnelle sur des marchés extérieurs. J'ai donc entrepris de mettre en œuvre cette conviction en proposant, en Licence de langues étrangères appliquées, un cours intitulé *Cross-Cultural Influences in the Business World* dans lequel j'insistais sur la nécessité et la façon de faire preuve de discernement en matière de différences culturelles lorsqu'on intervenait dans un cadre professionnel étranger.

L'écriture de ce cours m'a amené à consulter un certain nombre d'ouvrages spécialisés sur le sujet², souvent écrits par des praticiens. J'ai parfois été frappé par le fait que ces auteurs, qui avaient une connaissance empirique des sociétés

¹ Voir par exemple G. Pascal Zachary, *The Diversity Advantage: Multicultural Identity in the New World Economy*, Boulder, CO : Westview Press, 2003.

² Comme celui de Fons Trompenaars, Charles Hampden-Turner, *Riding the Waves of Culture: Understanding Diversity in Global Business*, New York : McGraw-Hill, 1998.

des pays dont ils parlaient, à force de vouloir proposer des solutions clés en main à leur lectorat, principalement des cadres ou chefs d'entreprise, finissaient par sombrer dans le cliché déconcertant comme le passage suivant l'illustre à la perfection :

A certain amount of modesty scores points with the Americans. If you are too modest with Latins, you run the risk of their believing you ('They have a lot to be modest about'), but the Americans, as native English speakers, will hear the linguistic nuances and respect your reserve. They, for their part, are incapable of being modest in speech, as American English is irrevocably tough, clever and tending towards the exaggerated and sensational. Learn how to translate your natural modesty into suitable British English (for example: **US:** When you scramble, you scramble like a son-of-a-bitch; **British:** Speed of action is advisable)¹.

J'ai donc intégré l'idée qu'un enseignant-chercheur spécialiste d'une aire géographique et linguistique disposait d'une certaine latitude pour transmettre à ses étudiants non seulement des connaissances plus fines et nuancées des zones qui le concernaient, mais qu'il pouvait aussi leur communiquer des outils critiques issus des sciences sociales qui leur permettraient d'éviter des maladroites et d'échapper aux stéréotypes grossiers lorsqu'ils seraient amenés à officier à l'étranger. J'ai notamment veillé à les mettre en garde contre la tentation de transposer automatiquement la caractéristique d'un groupe à un être humain, ou inversement, erreur de jugement à mon sens trop compendieusement abordée dans les manuels de management destinés à former les étudiants à l'international².

Dès lors, je concevais le rôle du civilisationniste enseignant en langues étrangères appliquées comme celui d'un promoteur de l'intelligence culturelle, l'intelligence culturelle se définissant « à la fois comme exercice des compétences interculturelles et comme production de l'information culturelle

¹ Richard D. Lewis, *When Cultures Collide: Managing Successfully across Cultures*, Londres : Nicolas Brealey Publishing, 1999, pp. 170-171.

² Comme dans l'ouvrage de Henry W. Lane, Joseph J. DiStephano, Martha L. Maznevski, *International Management Behaviour*, Cambridge, MA : Blackwell Publishers, Inc., 1997, p. 32.

utile à l'activité d'une organisation publique ou privée, [permettant] de décrypter la complexité des cultures et la singularité des situations¹. » Il me semble qu'une telle approche éliminait la critique que l'on réservait régulièrement à la filière LEA, celle d'être une pâle imitation, voire un salmigondis des disciplines juridiques et économiques, enseignées en langue étrangère par un béotien. En un mot, elle confortait la pertinence de la filière, rappelant que « sans compétences interculturelles, il n'y a pas de réussite à l'international: elles doivent être au centre et en surplomb par rapport aux autres compétences. Ces compétences non techniques ne sont ni un vernis pour les compétences techniques ni un accessoire de plus dans la boîte à outils de la projection à l'international². »

J'ai vu à quel point il était important de se tenir précisément informé des changements intervenant sur des marchés étrangers lorsque j'ai travaillé sur les écrits des activistes canadiens qui dénonçaient les nouvelles orientations stratégiques américaines et canadiennes, suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001. Au-delà des revendications liées aux abandons de souveraineté que ces militants identifiaient dans les réactions politiques des deux partenaires, je me rendais compte que l'irruption de la terreur de masse sur le sol nord-américain entraînait une modification profonde des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, qui pendant plus d'un demi-siècle, avaient reposé sur le vieil adage « les affaires sont les affaires ».

Tandis que l'Amérique s'interrogeait encore sur l'identité et les motivations de ceux qui avaient semé la destruction sur la côte est, Paul Cellucci, son

¹ Benjamin Pelletier, « Intelligence culturelle : Essai de définition », *Gestion des risques interculturels*, 20 mars 2012, <http://gestion-des-risques-interculturels.com/risques/intelligence-culturelle-essai-de-definition/>, consulté le 10 août 2016.

² *Ibid.*

ambassadeur à Ottawa, prévenait les entrepreneurs canadiens que désormais, « la sécurité l'emporte[rait] sur les affaires¹ ». Il me paraissait alors opportun de proposer un enseignement sur cette révolution qui affectait l'espace commercial nord-américain et l'occasion m'en était donnée à mon arrivée en mutation à l'Université Stendhal Grenoble 3, où l'on m'avait chargé d'un cours de civilisation des pays anglophones en Maîtrise de sciences et techniques juristes et économistes trilingues, et où je prenais l'initiative d'introduire un enseignement intitulé *Trade and Security in North America after 9/11*.

Pour de nombreux étudiants, le Canada (surtout les provinces anglophones) n'était souvent qu'une continuation septentrionale du territoire états-unien (les Prairies se substituant aux Grandes Plaines). Il faut reconnaître qu'avant 2001, la structure des entreprises canadiennes pouvait inspirer une telle vision d'uniformité:

Much of Canada's wealth is owned by foreign – especially American – investors, and many of its largest corporations are actually subsidiaries of transnational corporations based abroad, principally in the United States. Moreover, Canada's economy is heavily dependent on international trade, a very high proportion of which is with the United States and takes the form of intra-firm transactions. And finally, integration of the two countries is proceeding apace at many levels, facilitated by the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and other regimes which have liberalized the rules for transnational trade and investment².

Il me semblait donc capital d'exposer à mon auditoire les changements qui étaient intervenus après le 11 septembre 2001, et d'expliquer que le rétablissement des frontières voulu par Washington et contesté par Ottawa impactait certes leurs échanges commerciaux qui s'en trouvaient ralentis³, mais

¹ *The North American Idea, op. cit.*, p. 114.

² Harry W. Arthurs, "The Hollowing Out of Corporate Canada?", *York University*, février 1999, http://www.yorku.ca/drache/talks/pdf/apd_arthurs.pdf, consulté le 11 août 2016.

³ L'épaississement de la frontière n'explique pas tous les changements intervenus dans les échanges nord-américains. D'autres facteurs macroéconomiques comme l'appréciation du dollar canadien en 2005 ou la récession de 2008 aux États-Unis doivent également être pris en compte. Voir à ce sujet Alexander Moens, Nachum Gabler, "Measuring the Costs of the Canada-U.S. Border", *The Fraser Institute*, août 2012, <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/measuring-the-costs-of-the-canada-us-border.pdf>, consulté le 11 août 2016.

il entraînait aussi une modification des comportements qui, dans une certaine mesure, remettait en cause la tendance continentaliste, c'est-à-dire la théorie favorisant un rapprochement exponentiel entre les deux pays qui avait été profondément affirmée sous le gouvernement de Brian Mulroney¹. Par conséquent, elle altérerait la relation partenariale entre les deux nations, donc leur manière de travailler ensemble, comme Earl Fry en a très clairement rendu compte :

Au fur et à mesure que Washington repliait la nation sur elle-même, une certaine méfiance commençait à s'exercer envers tous les étrangers et même de nombreux Américains. [...] Les Américains ont été forcés de se procurer des passeports pour voyager en Amérique du Nord et aujourd'hui les deux tiers d'entre eux ne peuvent même pas passer une journée à Vancouver, Montréal ou Tijuana car ils ne possèdent pas de passeports ou de permis de conduire sécurisés. Ces dix dernières années, les touristes étrangers ont boudé les Etats-Unis qui ont enregistré une baisse des séjours se chiffrant en dizaines de millions, notamment due aux coûts liés à la délivrance de visas et à une image d'un pays moins accueillant envers les étrangers. Avec regret, les professionnels de l'industrie du tourisme américaine ont commencé à signaler que la guerre contre le terrorisme se transformait en guerre contre le tourisme².

Ainsi, la connaissance des paramètres responsables de l'évolution des mentalités ou des comportements dans un pays était à mon sens un élément indispensable pour comprendre et se projeter dans l'univers professionnel où on souhaitait évoluer et prospérer. Au premier abord, quel Canadien ou quel Français aurait risqué de s'expatrier ou de créer une entreprise aux Etats-Unis après la décision de Jean Chrétien et Jacques Chirac en mars 2003 de ne pas suivre les faucons du Pentagone en Irak ? A y regarder de plus près, n'aurait-il pas été stratégique pour certains Canadiens ou Français bien informés de tenter l'aventure et de profiter de ce moment de flottement, malgré les évidentes

¹ Duncan Cameron, "Free Trade Allies: The Making of a New Continentalism", in : Ricardo Grispun, Yasmine Shamsie (eds.), *Whose Canada? Continental Integration, Fortress North America and the Corporate Agenda*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2007, pp. 58-61.

² Earl H. Fry, « La gestion de la frontière américano-canadienne dans le contexte de l'ALENA et du renforcement des mesures de sécurité », in : *Contrôle et sécurisation des zones frontalières*, op. cit., p. 14.

difficultés à surmonter, pour se trouver dans une position concurrentielle avantageuse une fois la tempête terminée ? Il me semblait important d'initier de futurs cadres à la nécessité d'être attentif aux signes du changement dans une société.

Cette observation ne pouvait toutefois être rentable qu'au prix d'une veille informative efficace, et cela m'amenait à sensibiliser mes étudiants à la notion d'intelligence économique, c'est-à-dire « la recherche et l'interprétation systématique de l'information accessible à tous, afin de décrypter les intentions des acteurs et de connaître leurs capacités, [qui] comprend toutes les opérations de surveillance de l'environnement concurrentiel¹. » Pour des linguistes préparant un diplôme à visée professionnelle, prendre conscience du poids et des enjeux de l'intelligence économique dans un monde en perpétuelle mutation me paraissait indispensable, notamment parce qu'en tant que spécialistes d'une aire géographique donnée, ils étaient, comme je l'ai expliqué, vecteurs d'intelligence culturelle.

En effet, il est impossible de concevoir l'intelligence économique sans l'intelligence culturelle dans la mesure où : « elles sont comme les deux faces d'une même médaille. Sans l'intelligence économique, l'intelligence culturelle perd sa dimension stratégique. Sans l'intelligence culturelle, l'intelligence économique est déracinée de sa dimension opérationnelle². » Tandis que j'enseignais à de jeunes gens une synthèse de ces fondamentaux élaborée à partir de divers manuels que j'avais eu l'occasion de consulter³, je réalisais que l'initiation aux activités de veille entrepreneuriale et sociétale prenait une part de plus en plus importante dans mes enseignements qui, graduellement, s'étaient transformés en cours de civilisation des affaires, et je décidais de suivre des

¹ « Les définitions de l'intelligence économique », *Portail de l'IE*, 19 janvier 2013, <http://www.portail-ie.fr/article/572/Les-definitions-de-l-intelligence-economique>, consulté le 11 août 2016.

² « Intelligence culturelle : Essai de définition », *op. cit.*

³ Comme par exemple Christian Marcon, Nicolas Moinet, *L'intelligence économique*, Paris : Dunod, 2006.

cycles de spécialisation en intelligence économique et stratégique à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, dans l'optique de compléter mes connaissances théoriques par des témoignages et retours d'expérience d'experts reconnus en la matière.

Approfondir mes connaissances en intelligence économique se justifiait eu égard à l'évolution des enseignements que j'assurais en département d'anglais appliqué, mais cela se concevait aussi logiquement de par mon appartenance à la Réserve citoyenne de sécurité et de défense de la Gendarmerie nationale, qui, en France, « participe à la mise en œuvre de la politique nationale d'intelligence économique. [...] Par son maillage territorial, ses capacités de renseignement et son expertise judiciaire, la gendarmerie contribue à la prévention et à la répression des atteintes au patrimoine physique et intellectuel des agents économiques¹. » Bien sûr, les informations que je pouvais collecter à ce sujet en tant que réserviste concernaient essentiellement le territoire national, elles n'étaient pas directement transposables dans des cours consacrés au monde des affaires anglophone et son influence dans un environnement économique en constante évolution. Elles nécessitaient donc une actualisation par des lectures supplémentaires afin de prendre en considération une dimension internationale toujours plus complexe :

When we read about new technologies or hear about the promise of a globalized, interconnected world we tend to assume that technological advances will enable us to do what we have always done, only better. But there is a second side to this coin. The same technologies that provided organizations like the Task Force with enhanced transportation, communication, and data abilities simultaneously imbue our operating environment with escalating nonlinearity, complexity, and unpredictability. Speed and interdependence together mean that any given action in any given time frame is now linked to vastly more potential outcomes than the same action a century or even a few

¹ Richard Lizurey, *Gendarmerie nationale : Les soldats de la loi*, Paris : Presses universitaires de France, 2006, p. 252.

decades ago: endeavors that were once akin to a two- or three-ball pool problem now involve hundreds of collision¹.

Mais alors que ma sensibilisation à la complexité internationale était un élément indispensable pour mon activité dans l'enseignement supérieur, elle n'était pas non plus inutile pour mon implication dans la réserve citoyenne en gendarmerie dans la mesure où elle me permettait de développer une compétence spécifique dans le domaine des politiques de contrôle aux frontières dont j'avais déjà mesuré l'impact en Amérique du Nord.

Depuis l'ouverture des frontières de l'espace Schengen, la Gendarmerie nationale a participé à la sécurisation de l'Europe grâce à l'échange d'informations opéré par les centres opérationnels des vingt-trois groupements de gendarmerie départementale frontaliers devenus « points de contacts opérationnels Schengen », grâce à l'intervention d'unités départementales dans le cadre de l'application des mesures compensatoires (droit de contrôle des individus dans la bande de vingt kilomètres aux abords des frontières terrestres et dans les zones accessibles au public des ports et aéroports internationaux, droit de poursuite dans un pays frontalier, etc.), et grâce à la surveillance par la gendarmerie maritime des 3 500 km de côtes françaises qui sont des frontières extérieures de Schengen². Réserviste en gendarmerie, j'avais la chance de pouvoir observer de l'intérieur les mutations qui s'opéraient en matière de gestion frontalière.

En tant que spécialiste de la sphère anglophone, je me suis surtout intéressé au particularisme de la frontière franco-britannique. En application d'accords bilatéraux et plus particulièrement du Protocole additionnel au protocole de

¹ Stanley McChrystal, *Team of Teams: New Rules of Engagement for a Complex World*, Harmondsworth : Penguin, 2015, pp. 61-62.

² « Présence en Europe », *Gendarmerie nationale*, 2016, <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-Institution/Nos-missions/Presence-dans-le-monde/Europe>, consulté le 12 août 2016.

Sangatte¹ et du Traité du Touquet², des bureaux à contrôles nationaux juxtaposés (B.C.N.J.), permettant aux agents de l'Etat d'arrivée d'effectuer leurs contrôles d'immigration dans l'Etat de départ, avaient été créés sur le territoire français, dans les gares de Paris-Gare du Nord, Calais-Fréthun, Lille-Europe, et dans les ports de Calais, Boulogne et Dunkerque. De l'autre côté de la Manche, ils avaient été établis dans les gares de Londres-Waterloo, Londres-Saint-Pancras, Ebbsfleet, Ashford, et dans le port de Douvres³. Ayant travaillé sur la coopération policière transfrontalière entre le Canada et les Etats-Unis, en particulier la création d'équipes policières binationales, je trouvais un intérêt immédiat à comparer et évaluer les pratiques des forces de l'ordre françaises, britanniques, canadiennes et américaines. De plus, avec l'avènement du Brexit, l'avenir de la frontière franco-britannique devenait un sujet de débat passionné, de nombreuses voix s'élevant pour demander ce qu'il allait advenir de cette frontière qui, depuis longtemps, était un sujet de préoccupation majeur pour Paris, Londres et Bruxelles, et qui, maintenant, faisait l'objet de discours alarmistes.

Pourtant, conformément au protocole joint au traité d'Amsterdam qui organise l'intégration de l'acquis de Schengen dans l'Union européenne⁴, le Royaume-Uni, tout comme l'Irlande, n'était pas partie aux accords de Schengen, même s'il pouvait participer à tout ou partie des dispositions de Schengen, ce qu'il a fait en prenant part à la coopération policière et judiciaire en matière pénale, à la lutte

¹ « Protocole additionnel sur le contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire entre la France et le Royaume-Uni », *Sénat*, 7 février 2001, <https://www.senat.fr/leg/pjl00-220.html>, consulté le 13 août 2016.

² « Approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en œuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord », *Sénat*, 24 juillet 2003, <http://www.senat.fr/leg/pjl02-433.html>, consulté le 13 août 2016.

³ « La mission de contrôle aux frontières », *Police nationale*, 2011, <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Aux-Frontieres/La-mission-de-contrôle-aux-frontières>, consulté le 12 août 2016.

⁴ « L'espace et la coopération Schengen », *EUR-Lex: Access to European Law*, 3 août 2009, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3A133020>, consulté le 13 août 2016.

contre les stupéfiants et au système d'information Schengen d'échanges d'informations sur les personnes recherchées ou les objets signalés. Mais à la différence des frontières intérieures à l'espace Schengen, des contrôles étaient maintenus pour les ressortissants d'états tiers lors du passage de la frontière franco-britannique. Le Royaume-Uni conservait donc la possibilité d'effectuer à ses frontières les contrôles qu'il jugeait nécessaires, et comme le rappelait récemment Bernard Cazeneuve, l'impact du Brexit sur la gestion transfrontalière franco-britannique n'était pas avéré :

La réalité, c'est que la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne n'entraîne aucune modification de la frontière entre les deux pays, qui était et qui demeure une frontière extérieure de Schengen. La réalité, c'est que le traité du Touquet, en permettant l'intervention des forces britanniques à Calais comme des forces françaises à Douvres, n'est aujourd'hui en rien remis en cause par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, comme l'a rappelé ce matin le Président de la République à Bruxelles. Et la réalité, c'est que la frontière à Calais est fermée et a vocation à le demeurer¹.

En tant qu'officier de réserve et enseignant-chercheur s'intéressant à la question de l'épaississement des frontières, je pouvais suivre cette actualité de très près et communiquer les résultats de mes observations dans des séminaires spécialisés. J'ai notamment pu le faire dans le cadre du Collège européen de police où j'ai présenté des études comparées de la coopération policière transfrontalière en Europe et en Amérique du Nord à des dirigeants des services de police des vingt-huit pays de l'Union européenne. Cela a été pour moi l'occasion de concilier recherche et action, d'approfondir des notions pour ensuite soumettre des conclusions à des praticiens et recueillir leur opinion. Cette expérience a aussi eu un impact sur mes activités strictement universitaires puisqu'elle m'a permis de proposer très récemment à l'Université Jean Moulin Lyon 3 un cours magistral intitulé *Migrants, Trade, Borders and Security in*

¹ « Situation migratoire à Calais après le référendum britannique », *Ministère de l'Intérieur*, 29 juin 2016, <http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministre/Interventions-du-ministre/Situation-migratoire-a-Calais-apres-le-referendum-britannique>, consulté le 12 août 2016.

Europe and North America dans le cadre du Diplôme d'université *Study in English in Lyon France* destiné aux étudiants anglophones venant étudier à Lyon.

Au final, si j'ai choisi d'intituler la présente synthèse d'HDR *Multiculturalisme, immigration, frontières et sécurité dans les sociétés anglophones contemporaines : Représentations, essais, discours politiques*, c'est bien sûr parce que ce titre reflète l'ensemble des publications et des activités de recherche qui ont été les miennes depuis la soutenance de ma thèse de doctorat, mais c'est aussi parce que je souhaite que ces quatre domaines *du* multiculturalisme, de l'immigration, des frontières et de la sécurité, dans lesquels j'ai acquis des connaissances théoriques et pratiques, constituent ma carte d'identité d'enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches et soient identifiés comme mon champ d'expertise.

Références Bibliographiques

SOURCES PRIMAIRES

1. Œuvres fictionnelles

Dabydeen, Cyril. *Hemisphere of Love: Poems*. Toronto : TSAR Publications, 2003, 74 p.

Danticat, Edwidge. *Breath, Eyes, Memory*. [1994]. New York : Random House, 1999, 236 p.

Harris, Wilson. *Palace of the Peacock*. [1960]. Londres : Faber & Faber, 1985, 104 p.

Harris, Wilson. *The Far Journey of Oudin*. [1961]. Londres : Faber & Faber, 1985, 119 p.

Harris, Wilson. *The Secret Ladder*. [1963]. Londres : Faber & Faber, 1985, 111 p.

Harris, Wilson. *The Whole Armour*. [1962]. Londres : Faber & Faber, 1985, 113 p.

Lamming, George. *In the Castle of My Skin*. [1953]. Harlow : Longman, 1988, 295 p.

Lamming, George. *Natives of My Person*. [1972]. Ann Arbor : University of Michigan Press, 1992, 345 p.

Naipaul, V.S. *A Bend in the River*. [1979]. Harmondsworth : Penguin, 1980, 287 p.

Naipaul, V.S. *In a Free State*. [1971]. Harmondsworth : Penguin, 1973, 246 p.

Naipaul, V.S. *Magic Seeds*. [2004]. Toronto : Random House, 2005, 280 p.

Naipaul, V.S. *The Enigma of Arrival*. Harmondsworth : Penguin, 1987, 318 p.

Reid, V.S. *The Leopard*. [1958]. Londres : Heinemann, 1980, 110 p.

Riley, Joan. *The Unbelonging*. Londres : The Women's Press, 1985, 160 p.

Selvon, Sam. *Moses Ascending*, [1975] Londres : Heinemann, 1984, 140 p.

Selvon, Sam. *Moses Migrating*. [1983]. Washington D.C. : Three Continents Press, 1992, 201 p.

Selvon, Sam. *The Lonely Londoners*, [1956] Harlow : Longman, 1983, 142 p.

Smith, Zadie. *White Teeth*. [2000]. Harmondsworth : Penguin, 2001, 542 p.

2. Essais théoriques

Adams, Michael. *Fire and Ice: The United States, Canada and the Myth of Converging Values*, Toronto : Penguin Canada, 2003, 224 p.

Adams, Michael. *Unlikely Utopia: The Surprising Triumph of Canadian Pluralism*. Toronto : Viking Canada, 2007, 180 p.

Barlow, Maude. *Too Close for Comfort: Canada's Future within Fortress North America*. Toronto : McClelland & Stewart Ltd., 2005, 300 p.

Bernabé, Jean, Chamoiseau, Patrick, Confiant, Raphaël. *Eloge de la créolité / In Praise of Creoleness*. [1989]. Paris : Gallimard, 1993, 128 p.

Bissoondath, Neil. *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*. [1994]. Toronto : Penguin Canada, 2002, 252 p.

Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. [1955]. Paris : Présence Africaine, 1989, 59 p.

Chamoiseau, Patrick, Glissant, Edouard. *L'intraitable beauté du monde*. Paris : Galaade Editions, 2009, 57 p.

Dépestre, René. *Le métier à métisser*. Paris : Stock, 1998, 265 p.

Fanon, Frantz. *Les damnés de la terre*. [1961]. Paris : Gallimard, 1991, 376 p.

Fanon, Frantz. *Peau noire masques blancs*. [1952]. Paris : Seuil, 1975, 188 p.

Foster, Cecil. *Where Race Does not Matter: The New Spirit of Modernity*. Toronto : Penguin Canada, 2005, 211 p.

Fukuyama, Francis. *The End of History and the Last Man*. [1992]. Harmondsworth : Penguin, 2012, 448 p.

Fukuyama, Francis. "The History at the End of History", *The Guardian*, 3 avril 2007, <https://www.theguardian.com/commentisfree/2007/apr/03/thehistoryattheendofhist>

Glissant, Edouard. *Le discours antillais*. Paris : Seuil, 1981, 504 p.

Haglund, David G. *Ethnic Diasporas and the Canada-United States Security Community: From the Civil War to Today*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2015, 257 p.

Harris, Wilson. *The Womb of Space: The Cross-Cultural Imagination*. Westport / Londres : Greenwood Press, 1983, 174 p.

Huntington, Samuel P. « Le choc du multiculturalisme », *Réseau Voltaire*, 20 janvier 2005, <http://www.voltairenet.org/article15973.html>

Huntington, Samuel P. "The Clash of Civilizations?", *Foreign Affairs* (72:3), été 1993, pp. 22-49.

Huntington, Samuel P. *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*. New York : Simon & Schuster, 1996, 368 p.

Hurtig, Mel. *The Truth about Canada: Some Important, Some Astonishing, and Some Truly Appalling Things All Canadians Should Know about Our Country*. Toronto : McClelland & Stewart Ltd., 2008, 396 p.

Lamming, George. *The Pleasures of Exile*. [1960]. Ann Arbor : University of Michigan Press, 1992, 300 p.

Naipaul, V.S. *Among the Believers: An Islamic Journey*. [1981]. Londres : Picador, 2001, 399 p.

Naipaul, V.S. *An Area of Darkness: An Experience of India*. [1964]. New York : Random House, 1992, 304 p.

Naipaul, V.S. *India: A Million Mutinies Now*. [1990]. New York : Random House, 2011, 544 p.

Naipaul, V.S. *India: A Wounded Civilization*. [1977]. Londres : Picador, 2010, 200 p.

Naipaul, V.S. *Literary Occasions: Essays*. New York / Toronto : Alfred A. Knopf, 2003, 202 p.

Naipaul, V.S. “Our Universal Civilization”, *The New York Times*, 5 novembre 1990, <https://www.nytimes.com/books/98/06/07/specials/naipaul-universal.html>

Naipaul, V.S. *The Masque of Africa: Glimpses of African belief*. New York & Toronto : Alfred A. Knopf, 2010, 241 p.

Naipaul, V.S. *The Overcrowded Barracoon*. [1972]. Harmondsworth : Penguin, 1976, 309 p.

Naipaul, V.S. *The Return of Eva Peron, with The Killings in Trinidad*. [1980]. Harmondsworth : Penguin, 1981, 218 p.

Naipaul, V.S. *Beyond Belief: Islamic Excursions Among the Converted People*. New York : Random House, 1998, 408 p.

Pastor, Robert. *The North American Idea: A Vision of a Continental Future*. New York : Oxford University Press, 2011, 264 p.

Pastor, Robert. *Toward a North American Community: Lessons from the Old World to the New*. Washington, D.C. : Institute for International Economics, 2001, 207 p.

Selvon, Sam. *Foreday Morning*. Harlow : Longman, 1989, 253 p.

Walcott, Derek. “Nobel Lecture–The Antilles: Fragments of Epic Memory”, *The Nobel Foundation*, 7 Décembre 1992, http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1992/walcott-lecture.html

3. Documents officiels

« Approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en œuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord », *Sénat*, 24 juillet 2003, <http://www.senat.fr/leg/pjl02-433.html>.

“British Nationality Act, 1948”, *The National Archives*, http://www.legislation.gov.uk/ukpga/1948/56%20/pdfs/ukpga_19480056_en.pdf

“Commonwealth Immigrants Act, 1962”, https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/268009/immigrationacts.pdf

“Connecting with Canadian Communities: Cross-Cultural Roundtable on Security”, *Public Safety Canada*, 16 décembre 2015, <http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/ntnl-scrt/crss-cltrl-rndtbl/index-en.aspx>.

« Convention d’application de l’accord de Schengen du 14 juin 1985 », *EUR-Lex: Access to European Law*, [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A42000A0922\(02\)](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A42000A0922(02))

“Declaration by President Obama and Prime Minister Harper of Canada – Beyond the Border: A Shared Vision for Perimeter Security and Economic Competitiveness”, *The White House: Office of the Press Secretary*, 4 février 2011, <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/02/04/declaration-president-obama-and-prime-minister-harper-canada-beyond-bord>

Gannon, Maire. « Comparaison de la criminalité entre le Canada et les États-Unis », *Juristat: Canadian Center for Justice Statistics* (21:11), décembre 2001, <http://publications.gc.ca/Collection-R/Statcan/85-002-XIF/0110185-002-XIF.pdf>

« La mission de contrôle aux frontières », *Police nationale*, 2011, <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Aux-Frontieres/La-mission-de-contrôle-aux-frontieres>

« Les définitions de l’intelligence économique », *Portail de l’IE*, 19 janvier 2013, <http://www.portail-ie.fr/article/572/Les-definitions-de-l-intelligence-economique>

« L’espace et la coopération Schengen », *EUR-Lex: Access to European Law*, 3 août 2009, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3A133020>

« Multiculturalisme contre assimilation forcée pour la nouvelle vague d’immigration », *Programme des Nations Unies pour le Développement*, 2004, http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/pdf/presskit/HDR04_PR3FR.pdf

“National Household Survey Profile, Canada, 2011”, *Statistics Canada*, 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>

« Présence en Europe », *Gendarmerie nationale*, 2016, <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-Institution/Nos-missions/Presence-dans-le-monde/Europe>

“Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Issue 11”, *Parliament of Canada*, 7 février 2011, http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/403/defe/11eva-e.htm?Language=F&Parl=40&Ses=3&comm_id=76

“Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Issue 7”, *Parliament of Canada*, 14 mai 2012, http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/403/defe/11evb-f.htm?Language=F&Parl=40&Ses=3&comm_id=76

“Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, Issue 7”, *Parliament of Canada*, 28 mai 2012, http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/secd/07evb-49570-e.htm?Language=F&Parl=41&Ses=%201&comm_id=76

« Protocole additionnel sur le contrôle des personnes empruntant la liaison ferroviaire entre la France et le Royaume-Uni », *Sénat*, 7 février 2001, <https://www.senat.fr/leg/pjl00-220.html>

“Regulations Amending the Immigration and Refugee Protection Regulations (Mexico)”, *Canada Gazette* (143 :16), 5 août 2009, <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2009/2009-08-05/html/sor-dors207-eng.html>

“Security and Prosperity Partnership of North America”, *U.S. Department of State Archive*, 20 janvier 2009, <http://2001-2009.state.gov/p/wha/rt/spp/>

« Situation migratoire à Calais après le référendum britannique », *Ministère de l'Intérieur*, 29 juin 2016, <http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministre/Interventions-du-ministre/Situation-migratoire-a-Calais-apres-le-referendum-britannique>

Stoddart, Jennifer. “Appearances before Parliamentary Committees: Surveillance, Search or Seizure Powers Extended by Recent Legislation in Canada, Britain, France and the United States”, *Office of the Privacy Commissioner of Canada*, 7 mai 2009, https://www.priv.gc.ca/parl/2009/parl_bg_090507_e.asp

“Strengthening Border Security”, *Government of Canada: Press Releases*, 13 décembre 2012, http://news.gc.ca/web/article-en.do?nid=712379&_ga=1.137569136.1141186513.1470237449

“The Chinese Community in Canada”, *Statistics Canada*, 2006, <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2006001-eng.htm>

“U.S.–Canada Smart Border/30 Point Action Plan Update”, *U.S. Department of State Archive*, 6 décembre 2002, <http://2001-2009.state.gov/p/wha/rls/fs/18128.htm>

“Western Hemisphere Travel Initiative”, *Department of Homeland Security*, 20 août 2015, <https://www.dhs.gov/western-hemisphere-travel-initiative>

“What is the racial/ethnic composition of gangs?”, *National Gang Center*, <https://www.nationalgangcenter.gov/about/FAQ#q11>

SOURCES SECONDAIRES

1. Critiques littéraires

a) *Ouvrages*

Brown, Stewart, Morris, Mervyn, Rohler, Gordon (eds.), *Voiceprint: An Anthology of Oral and Related Poetry from the Caribbean*. Harlow : Longman, 1989, 276 p.

French, Patrick. *The World is What it is: The Authorized Biography of V.S. Naipaul*, Londres : Picador, 2008, 400 p.

Nixon, Rob. *London Calling: V.S. Naipaul, Postcolonial Mandarin*. New York & Oxford : Oxford University Press, 1992, 240 p.

Said, Edward W. *Culture and Imperialism*. Londres : Vintage, 1993, 444 p.

Tabuteau, Eric. *Images du multiculturalisme dans le roman antillais anglophone : Wilson Harris, George Lamming, V.S. Naipaul, Sam Selvon*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1997, 415 p.

b) Articles

Al-Quaderi, Golam Gaus, Habibullah, Md. "Islam and Edward Said: An Overview", *Journal of Postcolonial Cultures and Societies* (4:4), 2013, pp. 37-56.

Burnett, Paula. "Hegemony or Pluralism? The Literary Prize and the Post-Colonial Project in the Caribbean", *Commonwealth* (16:1), automne 1993, pp. 1-20.

Dalrymple, William. "Trapped in the Ruins", *The Guardian*, 20 mars 2004, <http://www.theguardian.com/books/2004/mar/20/india.fiction>

Dommergues, André. "An Interview with Wilson Harris", *Commonwealth* (9:1), Automne 1986, pp. 91-97.

"Flower power: Did Naipaul really endorse the BJP?", *The Times of India*, 1er mars 2004, <http://timesofindia.indiatimes.com/lucknow-times/Flower-power-Did-Naipaul-really-endorse-the-BJP/articleshow/527614.cms>

Garebian, Keith. "V.S. Naipaul's Negative Sense of Place", *The Journal of Commonwealth Literature* (10:1), août 1975, pp. 23-35.

Kom, Ambroise. « Londres des Nègres dans *The Emigrants* et dans *Water With Berries* de George Lamming », *Etudes Anglaises* (34:1), janvier-mars 1981, p. 44-60.

Korolev, Anatoli. « Le Clézio, prix Nobel 'politiquement correct' », *Sputnik*, 13 octobre 2008, <https://fr.sputniknews.com/opinion/20081013117711522/>

"The Nobel Prize in Literature 1992: Derek Walcott", *The Nobel Foundation*, 1992, http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1992/

"The Nobel Prize in Literature 2001: V.S. Naipaul", http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/2001/

"V.S Naipaul Launches Attack on Islam", *The Guardian*, 4 octobre 2001, <http://books.guardian.co.uk/news/articles/0,6109,563203,00.html>

"V.S Naipaul Wins Nobel", *Hindustan Times*, 12 octobre 2001, <http://www.wallstreet-online.de/diskussion/500-beitraege/521212-1-500/v-s-naipaul>

2. Sciences humaines

a) Ouvrages

Alber, Jean-Luc, Bavoux, Claudine, Watin, Michel (eds.). *Métissages*. Paris : L'Harmattan, 1991, 323 p.

Ali, Karine. *Changements des politiques d'immigration et d'asile après les attentats du 11 septembre 2001 : rupture ou continuité ?* Université de Montréal, 2009, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/3225/Ali_Karine_2009_memoire.pdf.

Barrett, Leonard E., Sr. *The Rastafarians*. Boston, MA : Beacon Press, 1997, 306 p.

Baudet, Thierry. *The Significance of Borders: Why Representative Government and the Rule of Law Require Nation States*. Leiden & Boston : Brill, 2012, 271 p.

Baudrillard, Jean. *L'esprit du terrorisme*. Paris : Editions Galilée, 2002, 45 p.

Caute, David. *Fanon*. Glasgow : Fontana / Collins, 1970, 112 p.

Christmas, Robert. *Canadian Policing in the 21st Century: A Frontline Officer on Challenges and Changes*. Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2013, 309 p.

Clarke, Colin, Peach, Ceri, Vertovec, Steven (eds.). *South Asians Overseas: Migration and Ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990, 375 p.

David, Charles-Philippe, Gagnon, Benoît (eds.). *Repenser le terrorisme*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2007, 430 p.

Doytcheva, Milena. *Le multiculturalisme*. [2005]. Paris : Editions La Découverte, 2011, 126 p.

Elbaz, Mikhaël, Denise Helly (eds.). *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Saint-Nicolas, QC : Les presses universitaires de Laval, 2000, 260 p.

Foner, Nancy. *In a New Land: A Comparative View of Immigration*. Londres & New York : New York University Press, 2005, 327 p.

Foucher, Michel. *L'obsession des frontières*. Paris : Editions Perrin, 2007, 248 p.

Globermann, Steven, Storer, Paul. *The Impacts of 9/11 on Canada–U.S. Trade*, Toronto : University of Toronto Press, 2008, 187 p.

Goldberg, David T. (ed.). *Multiculturalism: A Critical Reader*. Malden, MA : Blackwell Publishers, 1994, 452 p.

Grispun, Ricardo, Shamsie, Yasmine (eds.), *Whose Canada? Continental Integration, Fortress North America and the Corporate Agenda*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2007, 566 p.

Gutmann, Amy (ed.). *Multiculturalism*. Princeton, NJ : Princeton University Press, 1994, 192 p.

Independent Task Force, *Building a North American Community*, New York : Council on Foreign Relations, 2005, 176 p.

Jarosz, Krzysztof, Szatanik, Zuzanna, Warmuzińska-Rogóż, Joanna (eds.). *De la fondation de Québec au Canada d'aujourd'hui (1608-2008) : Rétrospectives, parcours, défis / From the foundation of Québec City to Present-Day Canada (1608-2008): Retrospections, Paths of Change, Challenges*. Katowice : Agencja Artystyczna PARA, 2009, 388 p.

Jockel, Joseph T. *Canada in NORAD, 1957-2007: A History*. Montreal & Kingston : McGill – Queen's University Press, 2007, 225 p.

Kanpol, Barry, MacLaren, Peter (eds.). *Critical Multiculturalism: Uncommon Voices in a Common Struggle*. Westport, CT : Greenwood Publishing, 1995, 280 p.

Kymlicka, Will. *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford : Clarendon Press, 1995, 291 p.

Kymlicka, Will. *Multicultural Odysseys: Navigating the New International Politics of Diversity*. Oxford : Oxford University Press, 2007, 374 p.

Lane, Henry W., DiStephano, Joseph J., Maznevski, Martha L. *International Management Behaviour*, Cambridge, MA : Blackwell Publishers, Inc., 1997, 528 p.

Lawson, Steven F. *Black Ballots: Voting Rights in the South, 1944-1969*. [1976]. New York & Oxford : Lexington Books, 1999, 496 p.

Lettermann, Jean-Valéry, Tabuteau, Eric (eds.). *Contrôle et sécurisation des zones frontalières : Pratiques et discours en France et au Canada*. Paris : Michel Houdiard, 2015, 138 p.

Lévi-Strauss, Claude. *Anthropologie structurale*. [1958]. Paris : Plon, 1974, 452 p.

Lévi-Strauss, Claude. *Anthropologie structurale deux*. Paris : Plon, 1973, 450 p.

Lévi-Strauss, Claude. *Race et histoire*. [1952]. Paris : Denoël, 1987, 127 p.

Lewis, Richard D. *When Cultures Collide: Managing Successfully across Cultures*. Londres : Nicolas Brealey Publishing, 1999, 462 p.

Lizurey, Richard. *Gendarmerie nationale : Les soldats de la loi*, Paris : Presses universitaires de France, 2006, 281 p.

Marcon, Christian, Moinet, Nicolas. *L'intelligence économique*. Paris : Dunod, 2006, 124 p.

Marx, Roland. *De l'Empire au Commonwealth : 1850-1994*. Paris : Ophrys / Ploton, 1995, 168 p.

Mattelart, Armand, Neveu, Erik. *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : Editions La Découverte, 2003, 122 p.

Mattelart, Armand, Tremblay, Gaëtan (eds.). *2001 Bogues 4 : Communication, démocratie et globalisation*. Saint-Nicolas, QC : Les Presses de l'Université Laval, 2003, 356 p.

McChrystal, Stanley. *Team of Teams: New Rules of Engagement for a Complex World*, Harmondsworth : Penguin, 2015, 290 p.

Piquet, Martine. *Australie plurielle : Gestion de la diversité ethnique en Australie de 1788 à nos jours*. Paris : L'Harmattan, 2004, 253 p.

Quintero Aguilo, Maria Del Carmen, Jimenez Fuentes, Gabriel J., Joseph Haynes, Marisol, et al. (eds.), *Caribbean Without Borders: Beyond the Can(n)on's Range*, Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2015, 315 p.

Redhead, Mark. *Charles Taylor: Thinking and Living Deep Diversity*. Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2002, 272 p.

Roach, Kent. *September 11: Consequences for Canada*. Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2003, 272 p.

Roudaut, Mickaël R. *Marchés criminels : Un acteur global*. Paris : Presses universitaires de France, 2010, 286 p.

Sassen, Saskia. *Cities in a World Economy*. Thousand Oaks, CA : Pine Forge Press, 1994, 157 p.

Savidan, Patrick. *Le multiculturalisme*. Paris : Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je », 2009, 127 p.

Seidle, F. Leslie (ed.). *A la recherche d'un nouveau contrat politique pour le Canada : Options asymétriques et options confédérales*. Toronto : Institute for Research on Public Policy, 1994, 231 p.

Semprini, Andrea. *Le multiculturalisme*. Paris : Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je », 1997, 128 p.

Servent, Pierre. *Extension du domaine de la guerre : Après les attentats, comment affronter l'avenir*. Paris : Robert Laffont, 2016, 304 p.

Seymour, Michel. *La nation en question*. Montréal : L'héxagone, 1999, 207 p.

Smith, Stephen. *Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt*. Paris : Calmann-Lévy, 2003, 248 p.

Tabuteau, Eric, Tolazzi, Sandrine (eds.). *A Safe and Secure Canada : Politique et enjeux sécuritaires au Canada depuis le 11 septembre 2001*. Bruxelles : Peter Lang, 2011, 187 p.

Taylor, Charles. *Multiculturalism and the Politics of Recognition: An Essay*. Princeton, NJ : Princeton University Press, 1992, 132 p.

Todorov, Tzvetan. *Nous et les autres : La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris : Seuil, 1989, 453 p.

Trompenaars, Fons, Hampden-Turner, Charles. *Riding the Waves of Culture: Understanding Diversity in Global Business*. New York: McGraw-Hill, 1998, 274 p.

Twine, France Winddance. *A White Side of Black Britain: Interracial Intimacy and Racial Literacy*. Durham & Londres : Duke University Press, 2010, 328 p.

Verea, Monica (ed.). *Anti-immigrant Sentiments, Actions, and Policies in the North American Region and the European Union*. Mexico : Center for Research on North America, Universidad Nacional Autonoma de Mexico, 2012, 468 p.

Zachary, G. Pascal. *The Diversity Advantage: Multicultural Identity in the New World Economy*. Boulder, CO : Westview Press, 2003, 310 p.

b) Articles

Adelman, Howard. "Canadian Borders and Immigration Post 9/11", *International Migration Review* (36:1), printemps 2002, <http://internationalhumanrightslaw.net/wp-content/uploads/2011/01/Canadian-Borders-and-Immigration-Post-9-11.pdf>

Arthurs, Harry W. "The Hollowing Out of Corporate Canada?", *York University*, février 1999, http://www.yorku.ca/drache/talks/pdf/apd_arthurs.pdf

Auger, Julie, Rancourt, Jean-François, Roussel, Stéphane. « Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile : Un *Department of Homeland Security* canadien ? », *Le maintien de la paix* (69), septembre 2004, <http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/pdf/BULL69.pdf>

Banting, Keith, Kymlicka, Will. "Canadian Multiculturalism: Global Anxieties and Local Debates", *British Journal of Canadian Studies* (23:1), 2010, pp. 43-72.

Bergeron, Claire, Chishti, Muzaffar. "Post-9/11 Policies Dramatically Alter the U.S. Immigration Landscape", *Migration Policy Institute*, 8 septembre 2011, <http://www.migrationpolicy.org/article/post-911-policies-dramatically-alter-us-immigration-landscape>

Bourdieu, Pierre, Wacquant, Loïc. « La nouvelle vulgate planétaire », *Le Monde diplomatique*, mai 2000, <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/05/BOURDIEU/13727>.

Boza, Alexandre. « L'urbanisme et l'architecture de Londres en mutation », *Jalons*, 30 avril 2010, <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu05334/l-urbanisme-et-l-architecture-de-londres-en-mutation.html>

Ceyhan, Ayse. « Terrorisme, immigration et patriotisme. Les identités sous surveillance », *Cultures & conflits* (44), 2011, <http://conflits.revues.org/746?lang=en#text>

Cumin, David. « Pour une définition objective du terrorisme à l'aide des critères de la polémologie et du droit des conflits armés », *Association française de science politique*, septembre 2009, <http://www.congresafsp2009.fr/>

Duchesne, Ricardo. “Neil Bissoondath's Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada: 20 Years Later”, *Council of European Canadians*, 8 août 2014, <http://www.eurocanadian.ca/2014/08/neil-bissoondaths-selling-illusions.html>

Gonzalez-Barrera, Ana, Hugo-Lopez, Marc. “A Demographic Portrait of Mexican-Origin Hispanics in the United States”, *Pew Research Center Hispanic Trends*, 1^{er} mai 2013, <http://www.pewhispanic.org/2013/05/01/a-demographic-portrait-of-mexican-origin-hispanics-in-the-united-states/>

Gregg, Allan. “Identity Crisis”, *The Walrus*, mars 2006, <http://www.walrusmagazine.com/print/2006.03-society-identity-crisis/>

Houle, François. « Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme », *Sociologie et sociétés* (31:2), automne 1999, pp. 101-123.

Joppke, Christian. “The retreat of multiculturalism in the liberal state: theory and policy”, *The British Journal of Sociology* (55:2), 2004, pp. 237-257.

Laforest, Guy. “The Historical and Legal Origins of Asymmetrical Federalism in Canada's Founding Debates: A Brief Interpretative Note”, *Asymmetry Series* (8), 2005, <http://www.queensu.ca/iigr/sites/webpublish.queensu.ca/iigrwww/files/files/WorkingPapers/asymmetricfederalism/Laforest2005.pdf>

Lassave, Pierre. « Les sociologues des religions et leur objet », *Sociologie* (5:2), 2014, <https://sociologie.revues.org/2175>

Lind, Dara. “The Ugly History of Racist Policing in America”, *Vox*, 7 juillet 2016, <http://www.vox.com/michael-brown-shooting-ferguson-mo/2014/8/19/6031759/ferguson-history-riots-police-brutality-civil-rights>

Manning, Robert A. « l’Afrique aux Africains », *Le Monde diplomatique*, mai 1977, <https://www.monde-diplomatique.fr/1977/05/MANNING/34211>

Moens, Alexander, Gabler, Nachum. “Measuring the Costs of the Canada-U.S. Border”, *The Fraser Institute*, Août 2012, <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/measuring-the-costs-of-the-canada-us-border.pdf>

Nanos, Nik. “Canadians and Americans see no conflict between border security, economic partnership, and their own national interests”, *Policy Options*, 1^{er} mars 2011, <http://policyoptions.irpp.org/magazines/canada-us-conversations-and-relations/canadians-and-americans-see-no-conflict-between-border-security-economic-partnership-and-their-own-national-interests/>

Nederveen Pietersee, Jan. “The Case of Multiculturalism: Kaleidoscopic and Long-Term Views”, *Social Identities* (7:3), 2001, pp. 393-407.

Parsanoglou, Dimitris. « Multiculturalisme(S) », *Socio-anthropologie* (15), 2004, <https://socio-anthropologie.revues.org/416#text>

Pelletier, Benjamin. « Intelligence culturelle : Essai de définition », *Gestion des risques interculturels*, 20 mars 2012, <http://gestion-des-risques-interculturels.com/risques/intelligence-culturelle-essai-de-definition/>

Raufer, Xavier. « Violences urbaines, criminalité organisée et culture de l’excuse », *Les entretiens et témoignages de l’Institut pour la justice*, mai 2009, http://www.institutpourelajustice.org/wp-content/uploads/2012/10/entretien_xavier_raufer1.pdf

Ruiz, Jean-Marie. « États-Unis, Amérique du Nord, ‘hémisphère occidental’ : le territoire du système américain selon John Quincy Adams et Henry Clay », *Revue française d’études américaines* (101), septembre 2004, pp. 5-23.

“Security and Prosperity: Toward a New Canada-United States Partnership in North America”, *Business Council of Canada*, janvier 2003, http://thebusinesscouncil.ca/wp-content/uploads/archives/presentations_2003_01_01.pdf

Taglioni, François. « Fragmentation, altérité et identité dans les sociétés insulaires », *L’espace politique* (11), 2010, <http://espacepolitique.revues.org/index1634.html>

Wieviorka, Michel. “The End of Multiculturalism”, *Michel Wieviorka Sociologue*, 9 juillet 2014, <http://wieviorka.hypotheses.org/321>

Woehrling, José. « L'obligation d'accommodement raisonnable et l'adaptation de la société à la diversité religieuse », *Revue de droit de McGill* (43), 1998, pp. 325-401.

3. Commentaires politiques

a) Ouvrages

Spencer-Churchill, Winston (ed.). *Never Give In! The Best of Winston Churchill's Speeches*. New York : Hyperion, 2003, 558 p.

b) Articles

« Ahmed Ressaym condamné à 37 ans de prison », *La presse canadienne*, 24 octobre 2012, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2012/10/24/007-usa-ahmedressam-prison.shtml>

Ashkenas, Jeremy, Park, Haeyoun. “The Race Gap in America’s Police Departments”, *The New York Times*, 8 avril 2015, <http://www.nytimes.com/interactive/2014/09/03/us/the-race-gap-in-americas-police-departments.html>

Bronskill, Jim. “Niqab ‘never an issue’ for federal roundtable on culture and security”, *The Canadian Press*, 18 octobre 2015, <http://news.nationalpost.com/news/niqab-never-an-issue-for-federal-roundtable-on-culture-and-security>

“Cameron rebukes Farage over ‘fifth column’ Charlie Hebdo comments”, *The Guardian*, 8 janvier 2015, <https://www.theguardian.com/world/2015/jan/08/paris-attack-nigel-farage-gross-policy-multiculturalism>

Garbaye, Romain. « David Cameron, le New Labour, la "community cohesion" et le multiculturalisme », *Le monde*, 24 février 2011, http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/24/david-cameron-le-new-labour-la-community-cohesion-et-le-multiculturalisme_1484785_3232.html

Krauss, Clifford. “The Immigrant Culture, Written in Harsh Light”, *The New York Times*, 3 août 2002, <http://www.nytimes.com/2002/08/03/world/the-saturday-profile-the-immigrant-culture-written-in-harsh-light.html>

Kroft, Steve, Rosen, Ira. “Unlikely Terrorists On No-Fly List”, *CBS News*, 8 Octobre 2006, <http://www.cbsnews.com/news/unlikely-terrorists-on-no-fly-list/>

Liebelson, Dana. “Canada Responds to Scott Walker: 9/11 Terrorists Had U.S. Visas”, *The Huffington Post*, 31 août 2015, http://www.huffingtonpost.com/entry/canada-scott-walker-all_us_55e4e0f0e4b0b7a9633a0ced

Marcoux, Jacques, Nicholson, Katie, Kubinec, Vera-Lynn, Moore, Holly. “Police diversity fails to keep pace with Canadian populations”, *CBC News*, 14 juillet 2016, <http://www.cbc.ca/news/canada/police-diversity-canada-1.3677952>

Sibley, Robert. “Canada after 9/11, Part 3: Welcome to Canada?”, *Postmedia News*, 6 septembre 2011, <http://www.canada.com/life/canada+after+part+welcome+canada/5358856/story.html>

Index des noms de personnes

- Adams, Michael : 19, 88, 114
Adelman, Howard : 61
Alber, Jean-Luc : 58
Ali, Karine : 61
Al-Quaderi, Golam Gaus : 80
Arthurs, Harry W : 127
Ashkenas, Jeremy : 118
Auger, Julie : 109
Banting, Keith : 15
Barlow, Maude : 19-20, 97-101
Barrett, Leonard E. : 31-32
Barry, Iris : 4
Barthes, Roland : 5
Baudet, Thierry : 113
Baudrillard, Jean : 60
Bavoux, Claudine : 58
Ben-Abbès, Hedi : 46
Bergeron, Claire : 61
Bernabé, Jean : 56-57
Berthier-Foglar, Susanne : 2
Beylier, Pierre-Alexandre : 21
Bibeau, Gilles : 39
Bissoondath, Neil : 16-18, 62-76, 82
Bourdieu, Pierre : 12, 72-73
Boza, Alexandre : 46
Brathwaite, Edward Kamau : 32
Bronskill, Jim : 110
Brown, Stewart : 47
Burnett, Paula : 79
Bush, George W. : 61, 91, 96, 98, 103
Cameron, David : 10, 91
Cameron, Duncan : 128
Caute, David : 26
Cazeneuve, Bernard : 133
Celluci, Paul : 126
Césaire, Aimé : 26, 28
Ceyhan, Ayse : 10
Chamoiseau, Patrick : 56-57, 74-75
Chérubini, Bernard : 58
Chrétien, Jean : 61, 128
Chirac, Jacques : 128
Chishti, Muzaffar : 61
Christmas, Robert : 118
Clarke, Colin : 37
Clinton, Hillary : 98
Confiant, Raphaël : 56-57
Cumin, David : 92
Dabydeen, Cyril : 18
Dallaire, Roméo : 115-116

- Dalrymple, William : 17
 Danticat, Edwidge : 51-55
 David, Charles-Philippe : 92
 De Klerk, Frederik : 31
 Delgado-Larios, Almudena : 105
 Dépestre, René : 122
 Dion, Stéphane : 70
 DiStephano, Joseph J. : 125
 Dommergues, André : 57
 Doytcheva, Milena : 60
 Duboin, Corinne : 46
 Duchesne, Ricardo : 67
 Durix, Jean-Pierre : 4
 Elbaz, Mikhaël : 39
 Fanon, Frantz : 26-31, 34, 40-41, 47
 Farage, Nigel : 91
 Faure, Alain : 68
 Foner, Nancy : 49
 Foster, Cecil : 19, 88
 Foucher, Michel : 90, 95
 Fox, Vicente : 96
 French, Patrick : 17
 Fry, Earl H. : 128
 Fukuyama, Francis : 80-83
 Gabler, Nachum : 127
 Gagnon, Benoît : 92
 Gannon, Maire : 114
 Garbaye, Romain : 10
 Garebian, Keith : 38
 Garvey, Marcus : 33
 Genette, Gérard : 5
 Giroux, Henry : 72
 Giscard d'Estaing, Valéry : 35
 Glissant, Edouard : 26, 29, 36-37, 74-75
 Globermann, Steven : 95
 Goldberg, David T : 14, 90
 Gonzalez-Barrera, Ana : 105
 Gregg, Allan : 59
 Griffiths, Robert : 68
 Grispun, Ricardo : 128
 Gutmann, Amy : 14
 Habibullah, Md. : 80
 Haglund, David G. : 4, 97, 103-104
 Hailé Sélassié : 31
 Hampden-Turner, Charles : 124
 Hanquart-Turner, Evelyne : 28
 Harper, Stephen : 21, 101
 Harris, Wilson : 4-8, 55-58, 68
 Haskell, Edward : 4
 Helly, Denise : 39
 Houle, François : 70
 Hugo-Lopez, Marc : 105
 Huntington, Samuel P. : 14-15, 81-83
 Hurtig, Mel : 19, 97-101
 Jacobson, David : 102
 Jarosz, Krzysztof : 71

- Jimenez Fuentes, Gabriel J. : 41
- Jockel, Joseph T. : 22
- Johnson, Linton Kwesi : 47
- Joppke, Christian : 74
- Joseph Haynes, Marisol : 41
- Kanpol, Barry : 72
- Kenney, Jason : 102
- Kluckhohn, Clyde : 72
- Kom, Ambroise : 45
- Kojève, Alexandre : 80
- Korolev, Anatoli : 77
- Krauss, Clifford : 18
- Kroeber, Alfred Louis : 72
- Kroft, Steve : 100
- Kubinec, Vera-Lynn : 119
- Kymlicka, Will : 14-15, 67, 71-73,
88-89, 124
- Laforest, Guy : 69-70
- Lamming, George : 4, 6-7, 28-31,
40-42, 45, 51, 53
- Lane, Henry W. : 125
- Laplace, Philippe : 46
- Lassave, Pierre : 4
- Lawson, Steven F. : 42
- Le Clézio, Jean-Marie Gustave : 77
- Leman-Langlois, Stéphane : 92
- Lettermann, Jean-Valéry : 23, 112
- Lévesque, René : 64
- Lévi, Anna : 41
- Lévi-Strauss, Claude : 25, 56, 79
- Lewis, Richard D. : 125
- Liebelson, Dana : 94
- Lind, Dara : 117
- Lizurey, Richard : 130
- MacLaren, Peter : 72
- Mandela, Nelson : 31
- Manning, Robert A. : 35
- Mansur, Salim : 62
- Marcon, Christian : 129
- Marcoux, Jacques : 119
- Martin, Paul : 96
- Marx, Roland : 30
- Mattelart, Armand : 13, 72
- Maznevski, Martha L. : 125
- McChrystal, Stanley : 130-131
- Modi, Narindra : 85
- Moens, Alexander : 127
- Moinet, Nicolas : 129
- Mondrian, Piet : 86
- Monnet, Jean : 95
- Moore, Holly : 119
- Morris, Mervyn : 47
- Mulrone, Brian : 128
- Naipaul, V.S. : 4-9, 16-17, 32-40,
48-50, 77-87
- Nanos, Nik : 109
- Nederveen Pietersee, Jan : 71
- Neveu, Erik : 13

- Nicholson, Katie : 119
Nixon, Rob : 33
Obama, Barack : 21, 74, 101
Park, Haeyoun : 118
Parsanoglou, Dimitris : 71-72
Pastor, Robert : 95-96, 107, 127
Peach, Ceri : 37
Pelletier, Benjamin : 129, 129
Piquet, Martine : 12
Powell, Enoch : 43
Quintero Aguilo, Maria Del Carmen : 41
Rancourt, Jean-François : 109
Raufer, Xavier : 113
Redhead, Mark : 69
Reid, V.S. : 32
Reitz, Jeffrey : 62
Ressam, Ahmed : 94
Riley, Joan : 49
Roach, Kent : 11, 108
Rohler, Gordon : 47
Rosen, Ira : 100
Roudaut, Mickaël R. : 21
Roussel, Stéphane : 109
Ruiz, Jean-Marie : 107
Rushdie, Salman : 80
Said, Edward W. : 33, 79-80
Sassen, Saskia : 48
Savidan, Patrick : 74
Segal, Hugh : 115
Seidle, F. Leslie : 70
Selvon, Sam : 4-8, 40-46, 49, 51, 53
Semprini, Andrea : 73-74
Senghor, Léopold Sédar : 33
Servent, Pierre : 93
Seymour, Michel : 14, 66
Shamsie, Yasmine : 128
Sibley, Robert : 62
Sikora, Tomasz : 71
Smith, Stephen : 35
Smith, Zadie : 51-54
Spencer-Churchill, Winston : 121
Stoddart, Jennifer : 100
Storer, Paul : 95
Szatanik, Zuzanna : 71
Tabuteau, Eric : 7, 21, 23, 46, 97, 105, 112
Taglioni, François : 12
Taylor, Charles : 14, 69, 90, 124
Todorov, Tzvetan : 79
Toews, Vic : 116
Tolazzi, Sandrine : 14, 69, 90, 124
Tremblay, Gaëtan : 72
Trompenaars, Fons : 124
Trudeau, Pierre Elliott : 62-64
Twaddle, Michael : 37
Twine, France Winddance : 42
Verea, Monica : 62

Vertovec, Steven : 37

Wacquant, Loïc : 12, 72-73

Walcott, Derek : 16, 78

Warmuzińska-Rogóż, Joanna : 71

Watin, Michel : 58

Wieviorka, Michel : 91

Woehrling, José : 70

Zachary, G. Pascal : 124